Les Canadiens sont vaincus et tombent en troisième place

(VOIR PAGE 8)

JEUDI, 24 JANVIER 1946
24e jour — 1er mois, 31 jours — 4e semaine
Fête de saint Timothée, évêque et martyr
SOLEIL lever à 7 h. 32, coucher à 4 h. 53
LUNE lever à Mat., coucher à 11 h. 18

Le Canada

METEOROLOGIQUE
probable aujourd'hui :
doux avec neige légère
hier : Minimum, 2; Maximum, 22.
(Bulletin météorologique complet en page 2)

QUARANTE-TROISIEME ANNEE — No 248 — MONTREAL, JEUDI 24 JANVIER 1946 — PRIX: TROIS SOUS

1 JAN 46 52-P
SALLE LECTURE
ASS. LEGISLATIVE
PARLEMENT
QUEBEC

Le régime Duplessis prélèverait un tribut sur chaque chèque d'allocations familiales

L'Assemblée constituante a élu M. Félix Gouin comme président intérimaire; situation trouble

PARIS, 23 (A.P.). — L'Assemblée constituante a élu ce soir le socialiste Félix Gouin à la présidence intérimaire de la France. M. Gouin succède au général de Gaulle, qui a démissionné en fin de semaine d'un poste qu'il occupait depuis la libération de son pays.

Une controverse communiste-républicaine, qui a précédé le vote de l'Assemblée, au sujet du principe d'harmonie des trois principaux partis, met M. Gouin dans la situation embarrassante qui a compromis la tentative du général de Gaulle de diriger un gouvernement de coalition. M. Gouin, élu à l'unanimité président de l'Assemblée en novembre dernier, n'a reçu que 447 votes. En guise de protestation, les modérés ont accordé à Michel Clémenceau, fils du premier ministre français de la première guerre mondiale, 35 votes et 17 votes à Jacques Bardoux, du parti paysan.

Le général de Gaulle a reçu trois voix en dépit du fait qu'il ne fut pas candidat.

M. Gouin, qui avait d'abord refusé de se porter candidat, a déclaré après son élection qu'il avait accepté cette lourde tâche "par esprit de devoir envers la république à laquelle je dois tout, mais aussi et surtout envers la France à laquelle nous devons être prêts à sacrifier, non seulement nos existences, mais ce qui est parfois plus important que la vie — la popularité personnelle."

Il a exprimé l'espoir de pouvoir former un cabinet demain. M. Gouin demeurera en fonctions jusqu'à ce que l'Assemblée termine l'élaboration de la nouvelle constitution, en mai, et jusqu'aux nouvelles élections qui suivront.

On ne procéda au vote que lorsque le Mouvement Républicain Populaire consentit à renoncer à exiger des communistes et des socialistes qu'ils proclament publiquement la nécessité d'un gouvernement tripartite de coalition.

Les communistes refusèrent brusquement et répliquèrent qu'ils accordaient leur préférence à un cabinet communiste-socialiste. L'élection de M. Gouin a été saluée par des applaudissements qui fusaient de toutes les sections de la salle sauf de celle occupée par les membres du Mouvement Républicain Populaire, qui s'abstinrent de manifester, bien qu'ils aient voté en bloc solide pour M. Gouin. Une des raisons qui a précipité la démission du général de Gaulle fut l'échec qu'il essuya dans sa tentative d'amener les trois partis principaux à renoncer à leurs divergences d'opinions pendant la période critique du relèvement de la France.

Pendant la crise des quatre dernières journées, les communistes proposèrent leur propre candidat, Maurice Thorez, leader communiste. Ils retirèrent sa candidature lorsque le Mouvement Républicain Populaire déclara qu'il ne participerait pas à un gouvernement dirigé par les communistes. Les communistes proposèrent alors M.

(Suite 8e page, 3e col.)

Nouveau porte-avions de 18,000 tonnes de la marine canadienne

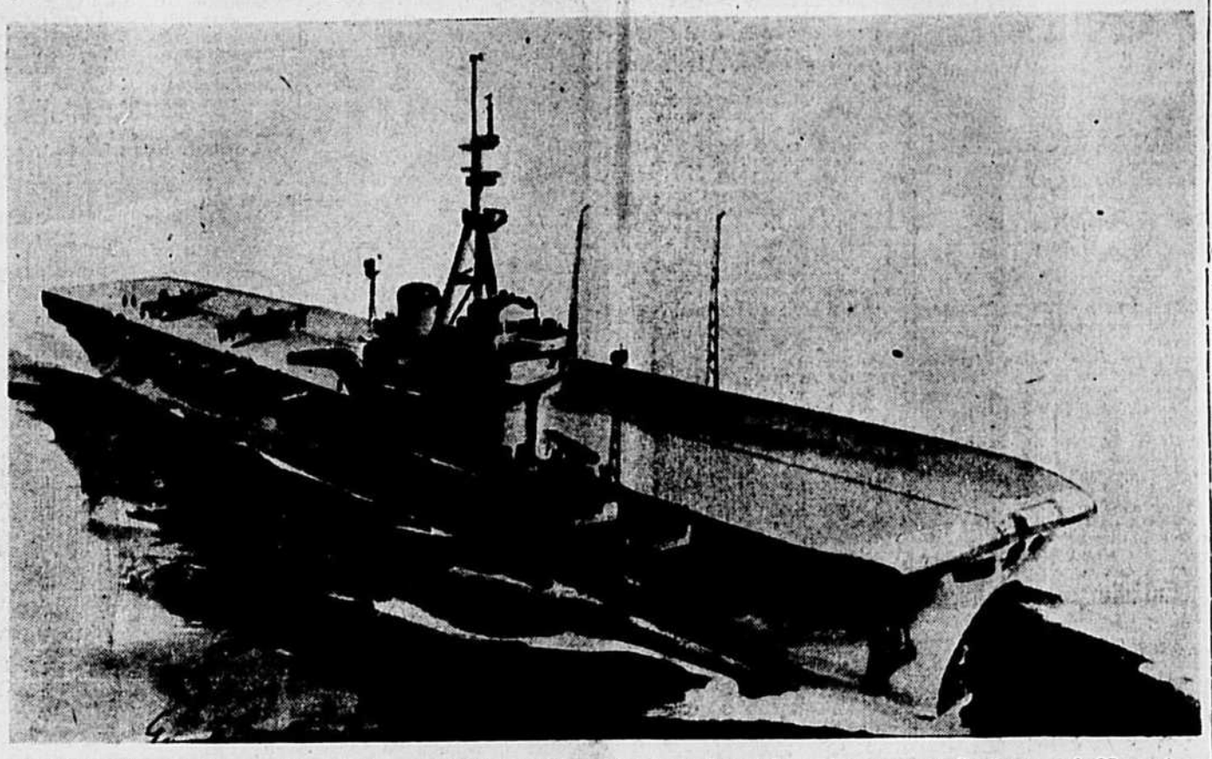

Le "Warrior" un porte-avions léger de la classe "Colossus" sera mis en armement aujourd'hui à Belfast, Irlande. Ce porte-avions de 18,000 tonnes est commandé par le capitaine F. L. Houghton, C.B.E., MRC. Le pont d'envol du "Warrior" mesure 700 pieds de long et 80 pieds de large. Ses machines comprennent deux groupes de turbines Parsons produisant 40,000 chevaux-vapeur. Sa vitesse est de 25 noeuds et il transporte plus de 1,200 officiers et marins. (Esquisse par le second maitre I. CROSTHWAITH MRC (R).

* * *

La Commission Fortier suggère à Duplessis d'exiger une ristourne sur le boni familial; la taxation

QUEBEC, 23. (Du correspondant parlementaire du Canada) — La Commission d'enquête sur les taxes municipales et scolaires a fait aujourd'hui un premier rapport dans lequel elle fait deux suggestions principales :

(1) Que le fardeau des responsabilités en matière d'éducation dans la province soit réparti sur toute la propriété, c'est-à-dire sur l'industrie et le commerce comme sur les particuliers ;

(2) Que le gouvernement provincial surveille scrupuleusement les dépenses des commissions scolaires.

Mais la recommandation la plus importante paraît être la suivante : la Commission nommée par le gouvernement Duplessis suggère qu'une partie des allocations familiales soit retenue aux familles pour être versée au gouvernement provincial, afin de l'aider à payer les dépenses de l'instruction des enfants.

Cette commission, nommée l'été dernier, a fait une enquête de plusieurs mois dans la province. Elle est présidée par Me De la Bruyère Fortier, P., et comprend, comme commissaires, M. J.-R. Latter, de l'Anglo Pulp and Paper, de Quebec, et M. Henri Ferron, C.A., de Montréal. Son secrétaire était M. Charles Bourassa, secrétaire de l'Union des municipalités de la province.

Un projet de loi fondé sur les recommandations de la Commission sera présenté, croit-on, à la Législature provinciale afin d'apporter une solution au problème scolaire et aux difficultés des commissions scolaires.

Causes des dépenses

Relativement aux dépenses des commissions scolaires, principal souci actuel des autorités, voici ce que dit le rapport:

"Vos commissaires n'ont pu s'empêcher de constater et ils désirent souligner, dès le début de leurs recommandations, que la cause première de l'augmentation sans cesse croissante des dépenses des commissions scolaires, c'est l'absence complète d'une définition claire et nette de ce que doit être l'enseignement primaire qui, selon la loi de l'instruction publique, doit être à la charge du propriétaire foncier."

Le rapport fait observer que le programme "essentiellement primaire au début, a été étiré, allongé". On y a ajouté l'enseignement intermédiaire, l'enseignement complémentaire et l'enseignement supérieur. Le cours de six ans est passé à sept, puis à huit et, aujourd'hui, à douze ans. Des dépenses pour amélioration n'ont cessé de s'accroitre. "Les études intermédiaires, complémentaires et supérieures ont été graduellement imposées aux commissaires, qui ont toujours gardé une seule source de revenu: l'impôt foncier", note la Commission. Le nombre des professeurs, qui était de 20,971 en 1930, est passé à 25,771, en 1944.

Il faut épargner le propriétaire foncier. Le rapport conclut alors à ce sujet:

(Suite 8e page, 3e col.)

Le Conseil de sécurité ajourne le choix du secrétaire général

LONDRES, 23. (C.P.)—Les membres du Conseil de sécurité des Nations-Unies n'ont pas réussi à s'entendre aujourd'hui sur le choix d'un secrétaire général pour l'Organisme des Nations-Unies, à cause du bloc soviétique, mais le Conseil économique et social s'est mis officiellement à la tâche en se choisissant un président dans la personne de sir Ramaswami Mudaliar, délégué de l'Inde. Sir Mudaliar a été élu par acclamation.

Il semble que la Russie insiste pour que le secrétaire général soit choisi dans un pays de l'est de l'Europe maintenant que l'on a décidé d'établir aux Etats-Unis le quartier général de l'Organisme international de sécurité.

Selon une dépêche de l'agence Reuter, le candidat le plus favorisé est Trygve Lie, ministre norvégien, qui a l'appui de la Russie et d'un certain nombre d'autres pays européens.

Plus tôt, on avait laissé entendre que L. B. Pearson, ambassadeur canadien à Washington, pourrait obtenir la majorité des votes des onze membres du Conseil, mais il semble n'avoir pas l'appui de la

(Suite 8e page, 3e col.)

ÇA ET LÀ

PARIS, 23. (A.P.) — Jean Luchaire, éditeur de journaux français et directeur de la presse pendant l'occupation allemande, a été aujourd'hui condamné à mort pour intelligence avec l'ennemi et dommage à la sécurité de la France.

* * *

BUENOS AIRES, 23. (A.P.) — Cinq cents catholiques romains éminents ont publié une déclaration aujourd'hui s'opposant à la candidature, à la présidence, du colonel Juan B. Peron, qu'ils qualifient de totalitaire. Ils demandent d'appuyer le candidat de l'union démocratique.

* * *

JERUSALEM, 23. (C.P.) — Tel-Aviv a été déclaré ce soir territoire interdit pour la police britannique, sauf les policiers en devoir.

* * *

LONDRES, 23, (C.P.-Câble) — Le "London Evening News", dans un éditorial aujourd'hui, a exorté les membres du parlement de demander les raisons de l'augmentation du prix des permis de radio en Grande-Bretagne, qui, selon une déclaration, sera augmenté de 10 shillings à 1 livre ($4.45) par année.

Notre premier porte-avions, le "Warrior", entre en service

BELFAST, Irlande du Nord, 23. (C.P.) — Le premier porte-avions du Canada, le Warrior, unité de 18,000 tonnes, sera remis demain à la Marine Royale Canadienne au cours d'une impressionnante cérémonie dans un grand chantier naval ici.

On ignore encore quand exactement le porte-avion, qui sera commandé par le capitaine F. L. Houghton, d'Ottawa, prendra la mer, mais on s'attend que le Warrior rentre, en avril, à Halifax, qui deviendra par la suite son port d'attache permanent.

La plus grosse unité de la Marine de guerre du Canada, le Warrior dépasse en volume les nouveaux croiseurs canadiens Ouganda et Ontario. Il sera manoeuvré par un équipage de marins canadiens qui seront initiés aux secrets de la guerre aéro-navale par un certain nombre d'officiers et de marins britanniques spécialisés.

L'équipage total du navire se composera de plus de 1,200 officiers et marins.

Le Warrior transportera des chasseurs monoplaces "Seafire" équipés de canons, de bombes et de fusées et des avions de reconnaissance "Firefly". Le Seafire est la réplique navale du célèbre "Spitfire". Ces avions seront pilotés par des pilotes canadiens.

La longueur du navire est de 682 pieds et son pont supérieur, à 62 pieds au-dessus de la ligne de flottaison, a une surface de 700 pieds par 60.

L'armement du Warrier comprend 19 canons anti-avions Bofor et six "pom-poms" jumelés.

ÇA ET LÀ

LAUSANNE, Suisse, 23. (A.P.) — Le professeur Frédérick Joliot-Curie, prix Nobel français, a déclaré dans une entrevue, que la France était prête à produire une bombe atomique quelques semaines avant l'occupation allemande en 1940. Il a dit que la France n'avait pas l'intention de produire des bombes, mais poursuivre les recherches afin de permettre d'exploiter l'énergie nucléaire.

* * *

BUCAREST, 23. (Reuter.) — Marie Antonescu, épouse du maréchal Ion Antonescu, dictateur de la Roumanie en temps de guerre, a été officiellement accusée aujourd'hui du vol d'objets appartenant à la légation soviétique à Bucarest. On ignore où elle est actuellement.

* * *

BOMBAY, Inde, 23. (C.P.) — Tard ce soir, la police a fait feu sur des civils en émeutes dans le quartier Golpitha de Bombay et selon des rapports non-officiels, 10 personnes ont été tuées et 70 autres blessées.

* * *

LONDRES, 23, (Reuter) — Le Colonial Office a annoncé ce soir que l'amiral sir Ralph Leatham a été nommé gouverneur et commandant en chef des Bermudes. Il succède à lord Burghley, qui a démissionné récemment.

Le rapatriement de nos troupes serait terminé au début de mars

OTTAWA, 23. (C.P.) — Dans les cercles officiels, on prévoit ce soir que le rapatriement des troupes sera terminé au cours de la première semaine de mars, six semaines plus tôt que prévu.

Le "Mauretania" est arrivé à Halifax. Il reste environ outremer 60,000 Canadiens, sans compter les 35,000 servant avec l'armée d'occupation et les forces aériennes. Aujourd'hui, le quartier-général de la Défense a annoncé les dates de l'arrivée des navires jusqu'au 21 février, navires qui transporteront environ 60,000 hommes.

Il y a aussi outre-mer, attendant d'être rapatriés, entre 25,000 et 30,000 épouses de guerre et des dépendants. On rapatrie 1,000 épouses de guerre par mois.

Tenant compte de ces divers facteurs, on croit qu'au début de mars le rapatriement sera terminé.

Un officier du rapatriement, qui revient d'outre-mer, a dit que l'Armée canadienne se trouve présentement dans la position unique d'avoir plus de navires qu'il lui en faut.

"En ce moment nous avons plus d'espace que nous avons de per-

(Suite 8e page, 3e col.)

300,000 cheminots parlent de faire la grève aux Etats-Unis

NEW-YORK, 23 (A.P.). — La Maison Blanche, ayant recours à ses pouvoirs de confiscation pour la première fois dans la vague des grèves qui balaie les Etats-Unis, a annoncé aujourd'hui que le gouvernement prendrait sous son contrôle et ferait fonctionner l'industrie des salaisons dès samedi.

Aujourd'hui vient s'ajouter une autre menace de grève, celle d'une grève générale des chemins de fer et peut-être d'ici quatre semaines.

La Fraternité des employés de chemin de fer annonce les préparatifs d'un vote de grève pris parmi ses 215,000 membres, et la Fraternité des chauffeurs de locomotives ayant 78,000 membres veut faire la même chose.

Le gouvernement a ordonné la saisie dans l'industrie de la viande sans l'assurance que 193,000 membres du C.I.O. accepteraient de retourner travailler pour le gouvernement.

Les employés des salaisons appartenant à la F.A.T., soit 78,000 membres, ont reçu l'ordre des autorités de leur union de retourner au travail samedi en "loyaux Américains".

Charles G. Ross, secrétaire de presse à la Maison Blanche, a annoncé que le département de l'Agriculture opérerait les abattoirs avec l'aide du département de la Guerre, si nécessaire.

Le président Truman a créé une commission d'urgence pour enquêter dans le conflit des cheminots.

Ailleurs dans le pays, la grève des aciéries a forcé la fermeture de 52 mines de charbon employant 14,000 hommes et le C.I.O. a rabattu ces demandes d'augmentation de salaires pour les 650,000 employés des chantiers maritimes de 35 à 20 cents de l'heure.

Il y a actuellement aux Etats-Unis 1,635,000 ouvriers en grève.

Le secrétaire à l'Agriculture, M. C. Anderson, a nommé ce soir Gayle G. Armstrong, éleveur du Nouveau-Mexique, comme son agent pour diriger les abattoirs.

On se dénonce encore en Chine

TCHOUNG-KING, 24. (A.P.) — Le Conseil militaire national vient d'accuser les communistes chinois d'avoir "poursuivi des assauts d'envergure" contre les forces du gouvernement jusqu'à mercredi, soit 10 jours après l'ordre de cessation du feu, dans cinq provinces distinctes.

Les hostilités se seraient poursuivies dans les provinces de Shantoung, de Shan-si, de Kiang-siou, de Ho-nan et de Ho-pé.

Le Conseil a révélé que les communistes avaient lancé "une nouvelle offensive" contre la ville septentrionale de Sing-siang, dans la province de Ho-nan, ville située en bordure de la voie ferrée Pei-ping-Pékin- Hankéou, au nord du fleuve Jaune.

La validité des arrêtés ministériels sur la déportation des Japonais

OTTAWA, 23. (C.P.) — La Cour suprême du Canada commence demain à examiner la validité des arrêtés ministériels qui traitent de la déportation des Japonais du Canada.

La question de la validité fut soulevée récemment par le comité coopératif des Japonais canadiens, de Toronto.

Me Aimé Geoffrion, éminent avocat montréalais, et David Mundell, du ministère de la Justice, représenteront le gouvernement fédéral, tandis que F.-A. Brewin, de Toronto, occupera pour le comité de Toronto et le gouvernement C.C.F. de Saskatchewan. Quelques autres provinces suivront de près les débats.

Le doigt de Dieu

L'opinion d'un journal catholique sur Lescot, "dictateur de dancing"

Une partie de la correspondance échangée entre le président déposé de la république d'Haïti, M. Elie Lescot, et le dictateur Trujil'o, de la République dominicaine, vient d'être rendue publique en Haïti. "La Phalange", quotidien catholique de Port-au-Prince, fondé par Mgr Le Gouaze, en fait un intéressant commentaire dans un article paru le 18 janvier et intitulé : "Le bon apôtre ! — Un document accablant".

Le point central de cet article est une citation, extraite d'une lettre de Lescot à Trujillo, et qui se lit comme suit : *"D'autre part, j'ai conçu un autre plan pour éliminer peu à peu de mon pays le clergé français, qui est le principal responsable des dissensions entre nos deux pays. Vous en savez long là-dessus."*

Le journal "La Phalange" termine son commentaire par ces mots : "On s'explique maintenant les coups de feu à Delmas et dans nos églises, les matraques policières, les tentatives d'empoisonnement des personnages qui en savaient trop. Ah! le bon apôtre!"

On sait que M. Elie Lescot s'est réfugié au Canada et qu'il habite maintenant au monastère des Rév. Pères Rédemptoristes, à Aylmer. En arrivant chez les Pères, il a déclaré: "Dans mon infortune, l'intervention de Dieu est manifeste..." Ceci peut être rapproché d'un autre entrefilet paru dans "La Phalange" et qui dit: "Le Révérend Père Cuvelier, supérieur du monastère des Rédemptoristes, a instamment demandé aux nombreux fidèles réunis autour de la chaire de l'église de Saint-Gérard, à la messe de 5 h. dimanche matin, de prier beaucoup pour remercier Notre Seigneur et sa Très Sainte Mère, notre patronne, *d'avoir favorisé le changement de régime tant souhaité par le peuple haïtien*, et de leur demander leur tout-puissant et perpétuel secours pour les dirigeants de la "Nouvelle République d'Haïti.

Le même journal haïtien rapporte aussi qu'au cours des manifestations qui ont marqué le renversement de Lescot, le peuple qui criait dans les rues employait, pour marquer son indignation, les appellations suivantes: "Dictateur de dancing ! César de carnaval !"

* * *

Le journaliste américain Ralph Matthews, envoyé par l'Associated Press, s'est rendu en Haïti, immédiatement après les manifestations sanglantes qui ont coûté le pouvoir à Lescot. Il a obtenu une entrevue avec le colonel Lavaud, le chef de la Garde sous Lescot et le président du gouvernement provisoire. Alors que Lescot avait déclaré en arrivant aux Etats-Unis qu'il avait agi en sorte d'éviter les effusions de sang, Lavaud a révélé à Matthews que les instructions reçues de l'ancien président pour mâter les manifestants étaient tout autres. . .

Ce fait est raconté par le quotidien "Le Nouvelliste", dont le directeur est le père de M. Pierre Chauvet, le sous-secrétaire d'Etat qui a épousé une des filles de Lescot. (On dit que Pierre Chauvet est encore en liberté, alors que sa femme se trouve en ce moment au Canada.)

* * *

On apprend, de source certaine, que tous les membres du gouvernement Lescot, qui avaient cherché refuge à Cuba, ont été mis à la porte par le gouvernement de ce pays. On mentionne, en particulier, les noms de Gaétan Rouzier et de Maurice Dartigues, considérés comme les plus mauvais éléments du régime.

WASHINGTON, 23. (A.P.) — On a suggéré au Congrès aujourd'hui qu'il tienne des séances du soir et qu'il permette d'en radiodiffuser quelques-unes.

Le Prinz-Eugen entre à Boston

BOSTON, 23. (A.P.) — Le Prinz-Eugen, le plus gros navire de guerre allemand en état de naviguer, est entré aujourd'hui dans le port de Boston. Le croiseur de 19,553 tonnes, l'une des unités de la flotte ennemie divisée entre la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et la Russie soviétique par une Commission navale tripartite, a été conduit ici par un équipage allemand sous la surveillance d'officiers américains, pour fins "d'expérimentation".

Le bureau des relations extérieures de la Marine a qualifié de "rumeurs" les rapports annonçant que le navire de 692 pieds servirait de cible aux expériences atomiques en pleine mer.

A son lancement, ce navire de six ans et demi avait été décrit par le gauleiter nazi Arthur Seyss-Inquart comme "le symbole de la puissance du troisième Reich".

Le cardinal Villeneuve s'embarquera à bord du "Queen Elizabeth"

QUEBEC, 23. (C.P.) — On annonce aujourd'hui que le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, s'embarquera à bord du Queen Elizabeth, à New-York, au début de février, pour se rendre à Rome où il assistera à un consistoire convoqué par le pape Pie XII pour le 18 février.

L'abbé Paul Nicole, qui accompagnera Son Eminence en qualité de secrétaire privé, a dit que la date du départ et le moyen de transport de la ville de Québec à New-York n'avaient pas encore été fixés.

Le Queen Elizabeth doit quitter New-York le 3 ou le 4 février et le séjour du cardinal à Rome durera de cinq à six semaines.

Le comité d'enquête sur Pearl Harbor entend le général Short

WASHINGTON, 23, (A.P.) — Le major-général Walter C. Short a étonné le comité d'enquête sur Pearl Harbor en produisant une preuve documentaire que:

1.— Le major-général Sherman Miles, sous-chef d'état-major pour le service de renseignements en 1941, a envoyé un message à Panama deux jours avant l'attaque japonaise contre Pearl Harbor indiquant qu'il ne croyait pas qu'une rupture avec le Japon était alors imminente;

2.— Le major-général Hayes A. Kroner, chef de la section des renseignements sous le général Miles, n'avait pas accès aux messages japonais déchiffrés quoiqu'il ait participé à la préparation d'une étude des développements militaires probables.

Le général Kroner a témoigné, au cours d'une enquête précédente, qu'à son point de vue une étude, le 29 novembre 1941, ne faisait aucune mention "de la capacité du Japon d'attaquer Pearl Harbor", parce que lui-même et le colonel Thomas J. Betts, qui a travaillé avec lui, n'avaient aucune information qui "aurait pu nous porter à croire qu'ils étaient capables d'attaquer ou projetaient de le faire".

Le général Short, commandant militaire à Hawaï, au temps du raid du 7 décembre 1941, a déposé le message du général Miles et le témoignage de Kroner pour soutenir sa prétention que le secrétariat de la guerre savait que son commandant n'était sur le qui-vive que contre le sabotage

Le témoin, la voix faible par suite d'une pneumonie, a parlé avec vigueur chaque fois qu'il était question de sa responsabilité dans l'attaque.

A maintes reprises, il a souligné que Washington avait manqué en ne déclarant pas un état d'alerte et en ne lui donnant pas des informations qui auraient pu l'inciter à en déclarer un.

Le cas de la Grèce, de l'Iran et de l'Indonésie discuté bientôt

LONDRES, 23. (Reuter) — Malgré les rumeurs qui fourmillent à Londres, depuis l'arrivée du chef de la délégation soviétique, Andrei Vishinsky, on peut dire ce soir, au sujet des trois problèmes déposés devant le conseil de sécurité, ceux de l'Iran, de la Grèce et de l'Indonésie, que la situation est encore fluide et qu'on n'a pris aucune décision définitive.

Jusqu'ici, M. Vishinsky a rencontré M. Hector McNeil, sous-secrétaire parlementaire aux Affaires étrangères, qui a été choisi pour accueillir le commissaire soviétique aux Affaires étrangères à son arrivée, a eu une entrevue avec le secrétaire aux Affaires étrangères, M. Bevin, a rencontré non officiellement les représentants des cinq grandes puissances dans la suite d'hôtel du secrétaire d'Etat Byrnes et a discuté avec les 11 membres du Conseil de sécurité de l'O.N.U.

Rien n'indique que les résolutions sur l'Iran, la Grèce ou l'Indonésie ont été discutées, mais elles le seront certainement à la prochaine réunion du Conseil de sécurité.

Les projets de M. Byrnes de partir pour Washington au cours de la fin de semaine qui vient ont soulevé diverses rumeurs. L'une d'elles veut que le départ de M. Byrnes ait quelque chose à voir avec l'arrivée de M. Vishinsky.

La délégation américaine comprend un délégué nommé au Conseil de sécurité, Edward R. Stettinius, et l'on croit d'une façon générale que le départ de M. Byrnes ne peut aucunement être interprété comme une manoeuvre politique ou tactique au sein de l'O. N. U.

MacArthur n'est pas content de la façon dont les Russes le traitent

TOKIO, 23 (A.P.). — Un porte-parole du quartier-général du gén. MacArthur a réprimandé aujourd'hui l'agence de nouvelles Tass pour se prêter à ce qu'il a qualifié un "programme défini pour discréditer" le commandant suprême allié au Japon et "pour forcer d'autres changements dans les politiques et le commandement d'occupation".

Il a mentionné en particulier une dépêche de Tass à provenance de Heijo, Corée, qui disait: "la conduite du commandant américain dans le sud de la Corée est étonnante. Il a assumé la position d'inspirer des manifestations réactionnaires contre les décisions de la conférence de Moscou des ministres des Affaires étrangères, à laquelle, on le sait, le gouvernement des Etats-Unis a participé."

Le sud de la Corée est sous le commandement direct du lt-gén. John R. Hodge, mais il est compris dans le territoire de MacArthur. Les Russes contrôlent la Corée au nord du 38e parallèle.

"On sait", a dit le porte-parole du gén. MacArthur, "que des ordres ont été transmis à toutes les forces d'opposition, y compris les soi-disant membres du parti communiste au Japon, de faire tout ce qu'ils peuvent pour discréditer MacArthur.

Il a particulièrement dénoncé les rapports qui 'jettent le doute dans les cercles internationaux", et a cité en exemple un rapport récent voulant que le gén MacArthur se soit opposé à l'usage des troupes russes dans son commandement.

A Séoul, le gén. Hodge a dit que "toute accusation contre ce commandement est sans fondement."

Qui est-ce?

par JORDAN

Cette star du cinéma est née Marie Magdalene von Losch, à Berlin, en 1904. Elle se rendit célèbre par ses jambes parfaites et le port du pantalon masculin.

(Réponse dans notre prochain numéro.)

SOLUTION DU DERNIER PROBLEME :

Henry Ford II

●●●L'enquête sur le taxi terminée; les...

(Suite de la dernière page)

merce des jeunes, le Board of Trade, le Junior Board of Trade, l'Université de Montréal, l'Association des manufacturiers, l'Association des marchands détaillants, le Comité des Citoyens et La Ligue du Progrès Civique.

Tout en soulignant que tous les entretiens, y compris le caucus, ont permis au comité exécutif d'obtenir des suggestions qui méritent d'être sérieusement étudiées, voire concrétisées, un commissaire nous a fait part que l'entretien d'hier avant-midi n'a pas été "banal", faisant en cela allusion à la discussion entamée, en présence des commissaires, par des conducteurs de taxis "réguliers" et des conducteurs de taxis fantômes. Cette discussion aurait particulièrement instruit les commissaires au sujet de certains aspects du problème du taxi à Montréal.

●●●Nos ailes

(Suite de la dernière page)

cemment qu'elle leva le voile du secret sur la traversée de l'Atlantique, en juillet 1944, par six dirigeables du type "Blimp".

Ces ballons étaient destinés à faire la patrouille sur la côte méditerranéenne, tâche qu'ils accomplirent si bien de ce côté de l'Atlantique en se livrant à une lutte victorieuse contre les sous-marins allemands.

* * *

Beaucoup d'idées, pas de réflexion

Dans une chronique récente, nous faisions allusion au manque de compétence de Hitler dans le domaine de l'air. Voici précisément une anecdote pour corroborer ce fait. Elle provient de la bouche même de Goering et fut rapportée par quelques savants américains après une tournée d'études en Allemagne.

En examinant les plans du "Messerschmitt 262" que ses experts venaient de lui présenter comme un puissant avion de combat, Hitler décida de le faire transformer en bombardier. En effet, le führer (c'était à l'époque de la "Bataille d'Angleterre") ne rêvait que d'anniihiler son ennemie et n'accordait aucune attention à d'autres types d'avions que des bombardiers.

Quand Goering lui expliqua que retirer les quatre canons du nez de l'appareil déplacerait le centre de gravité au point que l'avion ne pourrait voler, Hitler décida: "Remplacez-les par des réservoirs d'essence additionnels" sans réfléchir que, l'essence une fois consommée, le problème redevenait le même.

"Das votre guerre aérienne", conclut Goering, "vous aviez un allié puissant... le führer lui-même !"

* * *

La bombe atomique

Lorsque l'explosion de la bombe atomique se produisit sur Nagasaki, la forteresse volante B-29 qui venait de la lâcher se trouvait à dix milles du centre de la concussion. Pour parcourir cette distance en si peu de temps, les moteurs avaient été munis d'un dispositif spécial d'injection aux carburateurs qu permit un "coup de collier" supplémentaire.

* * *

Pour la Gendarmerie

La Gendarmerie royale du Canada a fait connaître récemment son intention d'augmenter sa flotte aérienne pour combattre plus efficacement la vague de crimes qui sévit actuellement. Elle se procurerait les appareils nécessaires parmi le surplus des avions du C.A.R.C.

* * *

L'électronique et la paix

Après avoir été l'instrument le plus indiscutable de notre victoire, le radar a déjà commencé une carrière non moins brillante dans l'aviation commerciale.

Au nombre des derniers développements dans ce domaine on trouve:

— un écran lumineux qui permet à l'officier de contrôle dans un aéroport de "voir" la position exacte de tous les avions en vol dans un rayon de 25 milles autour de l'aéroport et ce, de jour comme de nuit par tous les temps.

— un détecteur de gel qui indique au pilote non seulement que de la glace commence à se former sur l'hélice ou les ailes, mais donne le taux de vitesse à laquelle la formation a lieu.

— un dispositif qui avertit le pilote que son moteur "détonne" et indique dans quel ou quels cylindres ce phénomène a lieu.

— un compas automatique donnant la position de l'appareil en même temps que sa direction.

— un système avertisseur placé sur le tableau de bord indiquant, en cas de mauvaise visibilité, la proximité d'"un autre avion ou d'une montagne et élimine complètement les risques de collision.

....C'est une consolation de penser que ces inventions "pour la sécurité" dérivent directement de la guerre.

●●●Notre personnel de l'impôt n'a pas pu...

(Suite de la dernière page)

Le conférencier laisse enfin entendre que le bureau de l'impôt sur le revenu, à Montréal, compte parmi les grandes organisations d'affaires de la métropole et que, selon lui, il est appelé à occuper ce niveau pour longtemps.

Le déjeuner était présidé par M. Bernard Couvrette, nouveau président du club.

●●●Notre papier gardera le marché...

(Suite de la dernière page)

déchets ou des sous-produits, il y a de grandes différences, parce que ces pays ont besoin d'utiliser des sous-produits qu'il est moins coûteux, en Amérique, de trouver ailleurs. Cependant, l'industrie papetière scandinave n'a rien à enseigner aux producteurs canadiens et américains. La production est cependant retardée par le manque de combustible. Le fait que l'on manque de charbon et que l'on doit utiliser le bois pour chauffer augmente considérablement le coût de la production.

"Naturellement, dit le docteur Hill, je crois que l'industrie scandinave sera en mesure de combler les demandes du marché européen auxquelles le Canada était seul à répondre pendant la guerre. Mais, cela n'enlèvera rien aux marchés canadiens, parce que les marchés d'Amérique et du Commonwealth sont suffisants pour écouler plus que toute sa production annuelle. Dans ce domaine, le Canada avait autrefois à faire face à la concurrence scandinave. Mais, dit le docteur Hill, je crois que le Canada conservera les marchés nouveaux qu'ils s'est gagné pendant la guerre en Amérique du Sud. La demande potentielle est en tout cas plus grande qu'avant la guerre. A tout événement, les perspectives sont excellentes.

Il y a aussi d'autres raisons d'espérer. Le Canada, en réduisant sa propre consommation, a réussi à fournir du papier à plusieurs pays qui étaient privés pendant la guerre de leurs autres sources d'approvisionnements. En ce faisant, notre pays a contribué dans une très large mesure à sauvegarder la liberté de la presse dans le monde. Mais, le Canada n'a pas besoin de compter uniquement sur la gratitude des pays qu'il a aidés de cette façon. Il peut aussi espérer que la qualité de ses produits s'est créé un renom qui fera plus que n'importe quoi pour appuyer à l'avenir ses efforts pour maintenir son commerce extérieur. Dans le domaine du papier-journal, cette situation est particulièrement brillante.

●●●Notre pays a fabriqué 850,000...

(Suite de la dernière page)

les moyens de produire du caoutchouc synthétique pour combler les besoins de l'armée. L'expérience a prouvé jusqu'ici que ce caoutchouc est plus résistant que le caoutchouc naturel dans le cas des pneus de petite dimension. Cependant, on n'a pas obtenu le même résultat dans le cas des gros pneus.

En terminant, M. Jamieson a rendu hommage au travail des ingénieurs et des techniciens qui ont permis au pays de faire un effort de guerre qui a étonné les connaisseurs. Il faut bien se rappeler que nous sommes partis de rien, dit-il. Et, pourtant, nous avons non seulement réussi à approvisionner nos alliés d'armements dont ils avaient urgemment besoin, mais encore, nous avons découvert des moyens d'améliorer notre technique de production qui seront d'un grand secours pour nous à l'avenir. Nous avons acquis des atouts d'une valeur indéniable. Notre potentiel industriel est, grâce à ces expériences, excessivemnt plus élevé à l'heure actuelle que nos besoins de consommation domestique. Cette situation nous ouvre des horizons dont nos dirigeants sauront, sans aucun doute, tirer le meilleur profit. En attendant, elle démontre que les ressources de nos techniciens et de nos hommes de science n'ont rien à envier aux autres pays du monde.

●●●On va moderniser les raffineries de...

(Suite de la page 3)

autres accessoires, et de grandes quantités de briques, de ciment et de bois de construction. De nouveaux réservoirs d'emmagasinage d'une capacité totale excédant un demi million de barils seront installés. L'installation de cet emmagasinage additionnel permettra l'opération de la raffinerie à un taux uniforme de 27,400 barils par jour à l'année.

La circulation additionnelle d'eau de refroidissement pour les nouvelles unités et celles qui seront remodelées sera de 32 millions de gallons par jour, soit une quantité suffisante pour servir une ville comme Hamilton ou Québec.

●●●Les éditeurs demandent des...

(Suite de la dernière page)

n'en reste pas moins vrai que les Français libérés d'aujourd'hui sévissent contre quelques 300 ouvrages d'auteurs dont plusieurs sont connus.

M. Bruchési rend hommage au rôle de l'éditeur canadien depuis le début de la guerre. Il estime que c'est à l'éditeur que l'on doit l'extraordinaire rayonnement et l'expansion de la culture française chez nous. Ce rôle a été éminemment bienfaisant; on ne saurait trop le reconnaître. Il n'y a qu'une ou deux réserves à faire sur des questions de détail".

Les éditeurs canadiens s'étaient réunis à Québec aujourd'hui à l'occasion de leur troisième congrès annuel. Les élections, tenues dans l'après-midi, ont donné pour résultat à la présidence, M. Robert Charbonneau; à la vice-présidence, M. Lorenzo Audet, les éditions de l'AB. et au Conseil, MM. J.-A. Pony, éditeur de Montréal, premier conseiller; M. Benoit Baril, des éditions Fidès, deuxième conseiller; M. Gérard Dagenais, des éditions Pascal, troisième conseiller. Au secrétariat de la Société, M. Charles Holmes, de Montréal.

M. Charbonneau est président des éditions de l'Arbre, Montréal; secrétaire-adjoint de l'Académie canadienne-française et un romancier apprécié de la jeune génération. Par le prestige de sa maison d'édition et de la revue "La Nouvelle Relève" qu'il dirige et par la qualité de ses oeuvres, enfin par le groupe influent de catholiques éclairés qu'il représente chez nous, son intervention énergique et nécessaire de ce soir décidera peut-être le gouvernement qui est l'auteur de la loi du cadenas à dire franchement ses intentions en matière de censure ou de surveillance des éditions dans Québec.

On reconnaissait dans l'assistance outre ceux mentionnés plus haut, MM. Léo Cadieux, directeur des éditions de la Revue Moderne; le R. F. Luc Lacroix, O.P., des éditions du Lévrier; Eugène Issalys, directeur des éditions Beauchemin; M. Vallières, des éditions du Messager; M. Bélisle, des éditions de la Semaine commerciale de Québec; Serge Brousseau, directeur des éditions Serge; M. Baumard, des éditions de l'A.B.; Gabriel Marchand, des éditions Valiquette; le R. F. Paul, des Ecoles chrétiennes; M. Rivest, des éditions Lumen; L.-P. Desserres, du journal "Le Canada"; Claude Hurtubise, des éditions de l'Arbre, et quelques journalistes et critiques littéraires.

●●●Le rapatriement de nos troupes serait...

(Suite de la première page)

sonnes à y placer, mais tout sera normal dans environ une semaine", a-t-il ajouté.

Il a souligné que l'abondance des navires ne signifie pas que les transports partiront partiellement remplis. Au contraire, tout surplus d'espace sera occupé par des épouses de guerre et leurs dépendants.

Il a expliqué les facteurs qui ont contribué à causer cette abondance d'espace. Lorsque le combat a cessé outre-mer il y avait trop d'hommes pour l'espace disponible, mais maintenant que le rapatriement par unités est quasi terminé et que les officiers du rapatriement s'occupent des troupes administratives, ils trouvent difficile de désorganiser toute la structure.

"Nous avons constaté qu'une armée s'édifie plus facilement qu'elle ne se démembre," a-t-il dit.

Il a dit qu'afin d'empêcher l'effondrement de la continuité de l'administration et du système d'approvisionnements, on avait dû prendre des petits groupes de plusieurs points éloignés.

Cette opération délicate a ralenti le choix des rapatriés et ainsi l'espace sera occupée par des dépendants et des épouses de guerre.

"L'Ile de France" et le "Scythia", arrivant les 25 et 31 janvier respectivement à Halifax, transporteront des troupes alors que le "Lady Rodney", arrivant à Halifax le 25 janvier, aura surtout des dépendants à son bord.

Le "Queen Elizabeth" arrivant à New-York, les 2 et 20 février, transportera des troupes, mais en février, "l'Aquitania", le "Lady Nelson" et le "Lady Rodney" et peut-être "l'Ile de France" et le "Mauretania" transporteront probablement des dépendants.

●●●Le Conseil de sécurité ajourne le...

(Suite de la première page)

Russie soviétique, de la Pologne, de l'Ukraine soviétique et de la France.

Le correspondant diplomatique de l'agence Reuter, Sylvain Mangeot, a rapporté que trois candidatures avaient été officiellement soumises — celles de M. Pearson, de Stanoje Simic, de Yougoslavie, et de M. Henri Bonnet, de France. MM. Simic et Bonnet sont, comme M. Pearson, ambassadeurs de leurs pays à Washington.

Des informateurs avisés ont prédit que l'on ne reprendrait pas ces discussions avant plusieurs jours. Il semble que les représentants soviétiques demanderont de nouvelles directives à Moscou.

En dépit de l'impasse du Conseil de sécurité, l'Organisme des Nations-Unies a rapidement organisé son Conseil économico-social dont la tâche, au dire du secrétaire d'Etat canadien, M. Paul Martin, pourrait s'avérer aussi importante que celle du Conseil de sécurité.

M. Martin a secondé la motion de la Colombie en faveur de l'élection de sir Ramaswami à la présidence. M. Martin a décrit le délégué indien comme l'un des architectes du Conseil économico-social à la Conférence de sécurité de San Francisco, l'an dernier.

John G. Winant, ambassadeur américain à Londres et représentant de son pays au Conseil, a déclaré que, "jamais au cours de l'histoire humaine, il ne fut donné à une organisation plus d'opportunités de servir l'humanité qu'au Conseil économique et social".

Le problème le plus délicat qu'il reste à résoudre est celui de l'élection d'un secrétaire général. Selon les règlements de la procédure, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, la France, la Chine et la Russie doivent s'entendre sur un candidat.

A la veille de son départ pour le Canada, le très hon. M. St-Laurent, ministre de la Justice, a déclaré dans une entrevue qu'il avait confiance que, si chacune des 51 nations de l'ONU observait strictement la charte, il serait "impossible à un pays de déclencher une guerre d'envergure".

M. St-Laurent doit prendre l'avion pour le Canada demain. Il sera remplacé à la direction de la délégation canadienne par le ministre de l'Agriculture, M. Gardiner.

●●●L'Assemblée constituante a élu...

(Suite de la première page)

Gouin comme candidat "au-dessus des partis".

Les communistes et les socialistes ont fait cause commune contre les membres du Mouvement Républicain Populaire sur le problème de la constitution de la Quatrième République française. Ces deux partis veulent une législature toute-puissante. Le M.R.P. désire deux chambres et un président jouissant de pouvoirs réels.

Les communistes ne veulent pas le retour du général de Gaulle. Le M.R.P. aimerait voir le général reprendre sa place sur la scène politique, peut-être avec une constitution de son cru, plus tard au cours du printemps.

M. Gouin se fit connaître en organisant l'Assemblée consultative française à Alger après les débarquements alliés en Afrique du Nord, en 1942.

Après la chute de la France, il présida deux caucus secrets des socialistes au cours desquels on décida de faire opposition au vote de pouvoirs plénipotentiaires au gouvernement de Vichy. Etant l'un des 80 députés qui votèrent contre Pétain, il fut arrêté puis libéré.

●●●Le régime Duplessis prélèverait un...

(Suite de la première page)

"Nous croyons que le gouvernement devrait, sans tarder, définir nettement les obligations des commissions scolaires et limiter la contribution du propriétaire foncier strictement au coût de l'enseignement primaire, réservant à l'initiative privée l'opportunité de donner l'instruction dite intermédiaire, complémentaire ou supérieure et à l'Etat la faculté de collaborer à cette oeuvre par les moyens appropriés, en cas de nécessité."

La Commission voit, comme première réforme à accomplir, un contrôle rigoureux du programme des études, qui permettra "une meilleure distriction de l'enseignement selon les exigences et les besoins des différentes régions de la province."

Les commissaires se demandent si "l'on n'a pas dépassé outre mesure la capacité de payer du propriétaire foncier dans l'aménagement des 388 écoles dites supérieures qui existent déjà dans la province."

Une enquête à faire

La Commission suggère que le conseil de l'Instruction publique fasse une étude approfondie "ayant pour objet de définir et préciser un programme spécialement adapté aux besoins des différentes classes et différents milieux en déterminant un maximum de dépenses pour l'exécutive de ce programme dans chacune des régions de la province." Il faudra tenir compte qu'il s'agit exclusivement de l'enseignement primaire.

Fardeau qui doit être mieux réparti

Après avoir affirmé que la concentration des richesses a laissé porter surtout sur l'individu possédant un immeuble le fardeau sans cesse grandissant de l'éducation, la Commission ajoute dans son rapport: "Devant ces inégalités, votre Comité croit que votre gouvernement devrait rétablir l'équilibre et répartir également sur l'industrie et le commerce, comme sur les individus, le fardeau des responsabilités en matière d'éducation."

Dans l'opinion de la Commission, le moyen le plus juste et le plus équitable d'atteindre cet objectif consisterait "dans la préparation d'un rôle provincial où l'on inscrirait, même quand ils sont situés dans des territoires non organisés, les biens immobiliers possédés par l'industrie et le commerce juridiquement organisés partout dans la province. De la sorte, ajoute le rapport, "tout le monde serait placé sur le même pied."

Perte due à la scolarité obligatoire

La Commission affirme, en parlant de la fréquentation scolaire obligatoire, que "la suppression de la rétribution mensuelle a fait perdre au trésor une somme annuelle d'à peu près $500,000." La gratuité des livres, soutient-elle, a ajouté au chapitre des dépenses du gouvernement et des commissions scolaires, une autre somme de $450,000.

Ayant noté que la loi fédérale de l'allocation familiale stipule que cette allocation doit être affectée à "l'entretien, au soin, à la formation et à l'instruction de l'enfant, la Commission soumet ensuite cette suggestion:

Allocation familiale à déduire à la source

"Votre Commission suggère que le département de l'Instruction publique étudie l'opportunité pour le gouvernement provincial de faire déduire à la source cette partie de l'allocation familiale qui, selon l'esprit et la lettre de la loi, doit être consacrée à payer l'éducation de l'enfant, aux termes de l'article 5 de la loi 8 George VI Chap. 80."

La Commission demande encore au gouvernement d'user de toute son influence pour diminuer le fardeau des dettes scolaires en décrétant que les emprunts des commissions scolaires soient convertis aux meilleures conditions possibles.

Les commutations de taxes et les dépenses à surveiller

Sans recommander au gouvernement la cancellation immédiate des commutations de taxes, la Commission croit, cependant, que le gouvernement "devrait, à l'avenir, exercer la plus grande vigilance dans l'octroi de pareils privilèges à l'industrie et au commerce." Les exemptions de taxes lui semblent "augmenter dans des proportions considérables susceptibles de causer, tôt ou tard, des difficultés sérieuses et nuisibles".

Enfin, la Commission déclare que la statistique officielle ne rapporte pas bien l'effort du gouvernement, de la province et de sa population envers la cause de l'instruction publique. "Il faut à l'homme, même averti", dit-il, "consulter bien des rapports pour établir que le gouvernement paie actuellement $16,500,000 sur un budget total annuel de $50,000,000 dépensé pour l'instruction des enfants dans la province de Québec".

Les commissaires annoncent en terminant, qu'ils soumettront au gouvernement dans un prochain exposé leurs constatations et leurs recommandations sur la situation municipale du Québec.

La recommandation de retenir à la source une partie des allocations familiales payées aux familles par le gouvernement fédéral pour la remettre au gouvernement provincial a causé une véritable commotion parmi les personnes qui ont été informées du rapport de la commission Duplessis. Cette recommandation équivaut à dire qu'un père de famille qui reçoit par exemple $50 en allocation familiale en recevra que vingt-cinq, l'autre moitié étant versée au gouvernement Duplessis pour son budget de l'instruction des enfants. On se demande qui a inspiré cette recommandation.

Réunion annuelle des architectes de notre province

L'Association des architectes de la province de Québec tiendra sa 55e assemblée annuelle à l'hôtel Windsor, les 25 et 26 janvier. La réunion de vendredi soir, à 8 h. 15, portera sur les activités des divers comités, puis l'installation des nouveaux dignitaires aura lieu.

La séance de samedi matin, à 10 h., sera réservée à l'étude des problèmes actuels inscrits à l'ordre du jour.

Le déjeûner annuel suivra, à midi et trente, et plusieurs invités seront les hôtes de l'Association, dont l'hon. Maurice Duplessis, l'hon. Roméo Lorrain, S.H. le maire de Montréal, MM. Aimé Cousineau, J.-O. Asselin, Mgr Olivier Maurault, le Dr Cyril James et autres. A 3 h. 30 de l'après-midi, grâce à la bienveillance de Mgr Olivier Maurault, il y aura visite du nouvel édifice de l'Université de Montréal. Tous les membres sont invités.

Les Fusiliers arriveront à Sherbrooke le 27

Le 27e régiment blindé (Sherbrooke Fusiliers) arrivera à Halifax le 25 janvier à bord du Lady Rodney. Une violente tempête sur l'Atlantique a retardé le navire en cours de route. C'est pourquoi les autorités militaires ont fixé la réception de cette unité à Sherbrooke pour dimanche le 27 janvier.

Un train quittera donc Montréal dimanche matin à destination de cette ville pour y amener les parents des militaires arrivant dans cette ville. S'il y a des changements dans l'horaire, ils seront annoncés par les journaux et la radio

Opinion sur la vague de crimes

M. Harold Rethoret, gérant général de la Fire Underwriters' Investigation Bureau of Canada, a déclaré au cours d'une entrevue hier soir que la vague de crime actuelle à Montréal était le résultat d'une force trop restreinte et qui doit se consacrer aux délits de circulation, à la semi-tolération de la prostitution et du jeu, et de la disponibilité d'armes à bas prix pour usage dans les crimes avec violence.

Il a déclaré que les armes que portent les bandits ne sont pas des souvenirs de guerre mais des appareils de mauvaise qualité, couverts de nickel qu'ils peuvent se procurer chez des regrattiers ou voler ailleurs.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Si maman Rondeau a frappé avec son chaudron, elle se défendait

(Par Adolphe Nantel)

Louis Touze, Italien dans la cinquantaine, a déclaré hier au juge René Théberge, qu'il n'avait jamais frappé une "créature" mais sa présumée victime Mme Lactance Rondeau, (Marie Houle), 59 ans, 5163 St-Ambroise, a affirmé le contraire au cours d'un petit procès typique. Le tribunal a ajourné son jugement au 25 janvier. Il s'agit d'une vieille querelle entre proprio et locataire. Ma'me Rondeau, petite et maigre, explique donc:

—L'après-midi du 20 novembre je travaillais de nuit et je me lève à quatre heures pour préparer le souper de mon vieux. Je sors dans ma cour, avec un chaudron, pour aller chercher des légumes au l'hangar et je vois le bonhomme Touze mon propriétaire, près de ma galerie. Je lui demande ce qu'il fait et il me crie: "Tu vas en manger ane". Pis, bing, bang ! il me frappe avec ses deux pieds dans les côtes...

La femme sort une robe d'été de son bac-à-main, l'étend devant le tribunal et ajoute:

—C'était ma robe de maison, en coton rayé bleu et blanc. Vous voyez encore les marques de ses semelles. Après j'ai perdu connaissance, pis à l'hôpital Western y m'ont strappée et ont dit qu'à mon âge ça ne revenait pas.

—Etait-il ivre ? demande le ministère public, représenté par Me Marc-André Blain.

—Il l'est toujours.

—Pourquoi vous a-t-il frappé ?

—Ça fait trois fois qu'y me traine en Cour des loyers. Y veut me faire "pousser" de sa maison et c'est aussi vrai que j'ai la main sus les Evangiles, y va encore s'essayer.

—Il vous accusait d'être indésirable ? s'enquiert Me Emile Trottier, avocat de la défense.

—Y voulait nous faire de la misère.

—Vous êtes sortie avec une poêle à la main ?

—Pardon, jeune homme, c'était un chaudron. J'allais chercher des légumes pour mon mari.

—Et vous avez frappé votre propriétaire au front ? souligne la défense.

—Jamais, au grand jamais. Si je l'ai frappé j'étais sans la connaissance parce que j'avais encore mon chaudron dans la main rendue dans mon lit.

La défense veut mettre en preuve une réclamation civile de $10,000 mais Me Charles-Edouard Morin, avocat de la poursuite privée, s'objecte à cette preuve et avec succès. Le mari de la victime, une voisine, Mme Alexandre Dumas, corroborent maman Rondeau puis le docteur Roland Campbell Ower, de l'hôpital Western, dit qu'à l'examen de la victime, le 21 novembre, il a constaté la fracture de la quatrième côte, du côté droit. Ici la défense demande au témoin :

—Une chute pouvait provoquer cette fracture ?

—Tout est possible, répond le praticien.

Son Hounoure...

Sieur Touze se défend et explique :

—Son Hounoure mossieu le jouge moi frappe à sa porte pour livrer des sacs de ciment et de gravois. Moi devais bâtir escalier pour l'autre locataire au-dessus d'elle. Son Honoure, moi lui demande d'embarrer son chien policier, un ben méchant gros chien. Elle sort et m'envoie par le visage ces tristes paroles : Mon v... t... de... s... c... de... c... de... m... h... (Essayez le code morse), je te tuerai" Pis, à crie encore : "Tu vas l'avoir". Ben je l'ai eu son chaudron qui m'a fendu les cheveux de mon tête. Mais j'ai réussi à "réparer" le premier coup pis elle a recommencé de nouveau, Son Hounoure, et c'te fois-là je l'ai eu son chaudron. J'ai voulu me défendre et j'ai poussé un petit brin pis on est tombé tous deux, moé par dessus elle. Moé jamais, jamais sacré, ni frappé une créature, et c'est le premier fois que je viens devant Son Hounoure...

Rappelée en contre-interrogatoire maman Rondeau jure qu'elle a été frappée puis ajoute :

—D'icite que je timbe, je me suis défendue.

Avec sagesse le juge Théberge souligne que parfois des femmes peuvent battre un homme mais pas dans le cas présent si l'on examine bien la stature de la victime. Plaignante et inculpé se sont conduits en grands enfants et jugement sera rendu le 25 janvier.

Pour autres nouvelles judiciaires VOIR PAGE 11

Mort à 80 ans de M. Arthur Decary

M. Arthur Decary, pharmacien, vice-président de Rougier Frères, est décédé à sa demeure, 17, Place Chelsea, à l'âge de 80 ans.

Les funérailles auront lieu demain matin. Le service religieux sera célébré en la Cathédrale, à 9 h. La dépouille mortelle est enfretemps exposée en chapelle ardente à 17, Place Chelsea.

Epoux de Laure Sénécal, décédée, le défunt laisse dans le deuil, une fille, Mme Frank A. Rolland, née Gabrielle Decary; deux gendres, M. F.-A. Rolland, et M. André Gasparinetti, ainsi qu'un petit-fils, Jean-D. Rolland.

Le défunt avait établi en 1890 une pharmacie à l'angle des rues Ste-Catherine et St-Denis, avant de s'associer avec M. J.-E.-W. Lecours. En plus d'être vice-président de Rougier Frères, il fut aussi vice-président des Labboratoires Poulenc Frères du Canada et de Geo. J. Wallau, de New-York, membre de la Commission d'administration et du comité exécutif de l'Université de Montréal, membre honoraire du Collège des pharmaciens de la province de Québec.

M. Decary était aussi l'un des directeurs de l'Alliance Française, membre associé de la Chambre de Commerce Française de Montréal, gouverneur de l'hôpital Notre-Dame et de l'hôpital Jeanne d'Arc, membre de la Chambre de Commerce, du Board of Trade, de l'Art Association of Montreal, du Cercle Universitaire, du Club de Réforme, du Club Laval-sur-le-Lac et du Cercle Interallié de Paris.

Elections du Conseil national des laitiers

NIAGARA FALLS, Ont., 22. (C.P.) — M. Robert C. Smellie, de Russell, Man., a été élu président du Conseil national des propriétaires de laiteries du Canada, à la convention annuelle de cette association, aujourd'hui.

Voici les autres membres élus: 1er vice-président, M. Les Marshall de Jarvis, Ont.; 2e vice-président, M. J. S. Turnbull, de Régina; secrétaire-trésorier, M. W. K. St. John, d'Ottawa; directeurs, MM. W. R. Aird, de Montréal; I. Boutellier, de Longueuil; Jean Charest de Montréal; Jules Côté, de Québec; J. J. Creighton, de Tatamagouche, N.-E.; A. E. Johnson, d'Halifax; J. E. McLean, de Harvey Station, N.-B., et J. A. Simmonds, de Charlottetown.

Imprimeur de province décédé à St-Justin

TROIS-RIVIERES, 23. (C.P.) — M. W.-H. Gagné, propriétaire de l'imprimerie de Saint-Justin, de l'Echo de St-Justin et du Courrier de Berthier, l'un des imprimeurs les mieux connus dans les milieux ruraux du Québec, est mort aujourd'hui à l'âge de 69 ans. Né à Cohoes, Etat de New-York, en 1876, il vint avec sa famille à St-Justin, en 1883. Il commença son métier d'imprimeur à l'âge de 14 ans avec une petite presse de rien du tout.

Lui survivent: sa femme, Mme Gagné, quatre fils, Albert, William Ernest et Antoine, ainsi que deux filles, Mme Adrien Buissières, de St-Justin, et Mme Bernard Bourgeois, de Berthier.

Banquet annuel de la Quebec Drive Yourself

La Quebec Drive Yourself Association Inc. tiendra, le 28 janvier 1946, son 7e banquet annuel, à l'occasion de l'élection de ses officiers, à l'hôtel Berkeley, 1188 ouest, rue Sherbrooke, à 7 heures du soir.

L'Association a pris un essor nouveau depuis que les restrictions sur l'essence sont tombées. Dès l'apparition des nouvelles voitures, la plupart des membres se proposent d'offrir à leur clientèle des voitures neuves, propres et en très bon état. Tous les membres de la province de Québec sont conviés au banquet du 28 janvier.

(Communiqué).

Causerie du Dr C. Webster, psychologue

Le Dr Edward C. Webster, éminent psychologue-consultant de Montréal, sera le principal orateur à la prochaine assemblée de l'Association des psychologues de la province de Québec, aujourd'hui, 24 janvier, à 8 heures du soir, à l'Université de Montréal.

Juge de paix

M. Gilbert Forest vient d'être nommé juge de paix. M. Forest a récemment été licencié après avoir servi dans le Corps royal canadien des ingénieurs comme officier de camouflage. Il a aussi fait un stage dans le contre-espionnage et dans l'aviation anglaise comme interprète. Il est maintenant revenu à ses fonctions d'avant-guerre à la National Breweries Limited, à Montréal.

DECES

DECARY. — A Montréal, le 22 janvier 1946, à l'âge de 80 ans, est décédé Arthur Décary, époux de feu Laure Sénécal. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Il n'y aura pas de cortège, on est prié de se rendre directement à la Cathédrale St-Jacques où le service sera célébré à 9 heures. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges. La dépouille mortelle est exposée à la demeure du défunt, 17 Chelsea Place.

GAGNE. — A St-Justin, le 24 janvier, à l'âge de 70 ans, est décédé M. W.-H. Gagné, époux de Marie-Aurore Gaboury. Les funérailles auront lieu samedi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira de sa résidence pour se rendre à l'église paroissiale de St-Justin, où le service sera chanté à 10 heures et de là au cimetière de l'endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUJOURD'HUI À MONTRÉAL

Déjeuner-Causerie

Kiwanis Club. — A 12 h. 30 p.m., dans le salon Prince-de-Galles de l'hôtel Windsor, déjeuner hebdomadaire et causerie du Dr H. L. Stewart, de Halifax, professeur de philosophie à l'Université Dalhousie et directeur de la Dalhousie Review.

Conférences

Société de Géographie de Montréal — A 8 h. 30 p.m., à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, conférences de M. Benoit Brouillette. Sujet: "Voyage à Knoxville, Tenn., en décembre 1945". A 8 heures, réunion du Conseil.

Engineering Institute of Canada. — A 8 h. 15 p.m., à 2050, rue Mansfield, conférence de M. J. L. E. Price. Sujet: "Le problème du logement".

Association des Psychologues de la province. — A 8 heures p.m., à l'Université de Montréal, conférence du Dr E. C. Webster, psychologue-consultant. Sujet: "Le psychologue professionnel".

Forum

Société des Nations Unies du Canada. — A 8 heures p.m., dans l'auditorium du Montreal High School, forum sur le thème: "l'unité du monde; comment y arriver".

Assemblée

Ligue des Femmes propriétaires. A 3 heures p.m., à l'Institut sténographique de France, 3939, rue St-Denis, 1ère assemblée de l'année.

'Coutez donc!

par OLIN MILLER

Les gens qui s'attendent au mieux de votre part sont souvent ceux qui sont prêts à croire au pire.

Bulletin météorologique

(Canadian Press)

Températures minima et maxima, hier :

(Les chiffres en caractères gras indiquent les degrés sous zéro.)

	Mn.	Mx.		Mn.	Mx.
Winnipeg	12	14	Ottawa	8	21
Port Arthur	9	23	Montréal	2	22
White River	16	26	Québec	3	15
North Bay	3	21	St. John	1	23
Sault Ste-M.	14	29	Moncton	5	15
London	4	27	Halifax	13	24
Toronto	10	31	Charlot'wn	—	14

Prognostics pour les différentes régions climatériques du Canada

Vallées du Haut Saint-Laurent et de l'Outaouais : vents forts du sud; nuageux et doux avec neige légère, suivi de vents du nord-ouest; un peu plus froid vers le soir. Région des Grands Lacs : vents forts du sud et du sud-ouest; neige légère ou pluie, suivi de vents forts du nord-ouest; un peu plus froid dans la soirée. Baie Georgienne : vents forts du sud-ouest et du nord-ouest avec neige légère; un peu plus froid dans la soirée.

BUCHERONS

Les forêts du Québec vous appellent!

Besoin urgent de 15,000 hommes

Hommes robustes, qui avez les vêtements nécessaires pour ce travail en plein air, voici votre chance de vous amasser de l'argent pour le printemps.

Pour de plus amples renseignements consultez votre

Bureau local du SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

ou encore adressez-vous à vos

REPRESENTANTS DES MINISTERES PROVINCIAUX DE L'AGRICULTURE OU DES TERRES ET FORETS ou aux AGENTS RECRUTEURS DES COMPAGNIES

LE CANADA compte sur vous pour produire le bois de construction et le bois de pulpe indispensables à son économie nationale.

SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

Ministère du Travail

HUMPHREY MITCHELL, Ministre — ARTHUR McNAMARA, Sous-Ministre

"D'OÙ VIENT CETTE SAVEUR SI VIVACE?"

"Quelle saveur extraordinaire! Comment faites-vous, Mme Leduc?" "C'est bien simple, Mme Ledoux, j'achète le thé Lipton, au goût *vivace*. Il n'y a pas d'autre secret . . ."

Si vous voulez connaître le maximum de délectation, en fait de thé, commandez du thé Lipton, au goût *vivace*, chez votre épicier. Il est d'une saveur toujours fraîche et animée, jamais fade ou insipide. Il a du corps ! Pour accroître le plaisir de chaque tasse, adoptez le thé Lipton, au goût *vivace* et animé.

La Commission scolaire se trouve devant un déficit de $1,462,133

Du 1er juillet 1944 au 30 juin 1945, la Commission des écoles catholiques de Montréal a accusé un déficit de $1,462,133.43, en dépit d'un octroi provincial de $1,470,000, dit le rapport financier du trésorier, M. Roméo Delcourt, rapport adopté à l'unanimité, hier après-midi, par les membres de la Commission, réunis sous la présidence de M. Alfred-A. Larose.

Déclaration du président

"Après étude des différents états et l'adoption du rapport financier de l'année 1944-45, soumis par M. Roméo Delcourt, notre trésorier, il m'est agréable de souligner, a dit le président de la Commission, M. Alfred-A. Larose, qu'au cours des années 1941-1942 à 1944-1945, la Commission a reçu du gouvernement de la province des octrois se totalisant à $4,300,000 et de la ville de Montréal, $1,101,477.35, à titre de contribution additionnelle, ce qui lui a permis de solder ses opérations au cours des trois premières années par de légers surplus, et il en aurait été de même pour l'année terminée le 30 juin 1945, si la Commission n'avait eu à débourser une somme de $1,485,059.05 pour les rajustements des traitements de tout son personnel; ses opérations pour cette dernière année se seraient donc soldées par un surplus de $22,925.62 au lieu d'un déficit de $1,462,133.43.

"Le budget de l'année scolaire 1945-1946 adopté à la séance du 6 juillet 1945 prévoit un excédent de dépenses sur les revenus ordinaires. Cependant, j'ai tout lieu d'espérer que le problème financier de toutes les Commissions scolaires de la province de Québec sera réglé d'une manière définitive par le gouvernement provincial, dès la prochaine session, à la suite des recommandations de la commission d'enquête nommée pour étudier la répartition des impôts municipaux et scolaires, ayant à sa tête le notaire de la Bruère Fortier."

Voici maintenant les grandes lignes du rapport détaillé de M. Delcourt:

Revenus et dépenses

Le déficit prévu de l'année scolaire 1944-1945 était estimé à $2,091,750.44.

Voici un état comparatif des estimés budgétaires et du résultat des opérations de l'année:

DEPENSES:	Budget	Rapport financier	Augmentation du déficit prévu	Diminution du déficit prévu
Frais d'enseig.	$1,993,613.52	$ 6,436,018.63	$1,442,405.11	.....
Frais d'entretien	850,884.02	886,615.68	35,731.66	.....
Loyers et indem.	105,339.23	104,782.07	.....	557.16
Int. et amortiss.	3,163,273.42	3,157,943.09	.....	5,330.33
Autres frais d'adm.	534,513.35	542,034.15	7,520.82	.....
	$9,647,623.52	$11,127,393.62	$1,485,657.59	$ 5,887.49
REVENUS	7,555,873.08	9,665,260.19	.....	2,109,387.11
Déficit prévu	$2,091,750.44	.....	.....	.....
Dim. nette du déficit prévu	629,617.01	.....	629,617.01	.....
DEFICIT de l'année 1944-45	$1,462,133.43	$ 1,462,133.43	.....	.....
			$2,115,274.60	$ 2,115,274.60

"Il est à noter que les rajustements des traitements pour l'année 1944-1945 du personnel enseignant laïque et des salaires des concierges, tels que décrétés par sentences arbitrales, et que les décisions prises dans la suite, par la Commission, au sujet des rajustements des traitements du personnel enseignant religieux et du personnel administratif, ont entraîné une dépense additionnelle totale de $1,485,059.05, non prévue au budget de la même année, et que, grâce à un octroi de $1,470,000.00 versé à notre Commission par le gouvernement de la province, pour venir en aide à l'enseignement d'un degré supérieur au primaire élémentaire et à la remise de $321,254.56, par la cité de Montréal, de taxes scolaires contestées, de même qu'à certaines diminutions dans les dépenses et augmentations dans les revenus prévus, les opérations de l'exercice 1944-1945, à l'exclusion de la somme de $1,485,059.05 déboursée pour les rajustements des traitements ci-dessus mentionnés, se seraient soldées avec un surplus de $22,925.62.

Résumé

Opérations avant les rajustements de traitements: déficit prévu de l'année 1944-1945, $2,091,750.44, auquel montant s'ajoute un excédent des dépenses sur les prévisions budgétaires de $598.54, ce qui donne un total de $2,092,348.98.

A déduire: encaissements non prévus au budget: octroi du gouvernement de la province, $1,470,000.00; impôt scolaire, année 1944-45, remis par la ville de Montréal, $219,554.13; taxes scolaires contestées et ajustements antérieurs au 1er mai 1944, payés par la ville de Montréal, $321,254.56; taxes scolaires — territoire en dehors des limites de la ville de Montréal, $14,604.07; autres revenus et surplus accumulés au 30 juin 1944, $63,974.35; ce qui forme un grand total de $2,109,387.11.

Excédant des prévisions budgétaires sur les dépenses, $5,887.49—$2,115,274.60; surplus d'opérations, $22,925.62.

Opérations après les rajustements des traitements; à déduire: excédent des dépenses sur les prévisions budgétaires, $1,485,059.05 déficit d'opérations au 30 juin 1945, $1,462,133.43.

Impôt scolaire

La contribution totale de la ville de Montréal versée à la commission scolaire, pour l'année commencée le 1er mai 1944 et terminée le 30 avril 1945 est de $7,781,520.54 dont $4,164,399.62, produit net de la liste catholique, et $3,617,120.92, produit net de la liste neutre.

Le coût de l'enseignement par élève, fondé sur la moyenne de la présence, a été de $113.42 comparativement à $91.76 pour l'année 1943-44.

Actif et dette consolidée

"L'actif immobilisé de la Commission, au 30 juin 1945, se chiffrait à $41,467,293.41. Sa dette consolidée, déduction faite de la réserve accumulée au fonds d'amortissement administré par la ville de Montréal et de la réserve créée par la Commission pour rembourser, à échéance, les obligations émises sans fonds d'amortissement par les Commissions scolaires annexées s'établissait à $37,747,063.93.

"Le taux nominal moyen de l'intérêt sur la dette consolidée de la Commission, au 30 juin 1945, y compris les obligations des commissions scolaires annexées, s'établit à 4.34 p.c. comparativement à 4.36 p.c. au 30 juin 1944. Le taux nominal moyen de l'intérêt sur les propres obligations de la Commission est de 4.12 p.c. Le taux nominal moyen de l'intérêt sur les obligations des commissions scolaires annexées est de 5.34 p.c."

Conférence ce soir sur le problème du logement

Le conférencier invité de l'Engineering Institute of Canada, succursale de Montréal, ce soir, à 8 heures 15, à 2050, rue Mansfield, sera M. J. L. E. Price, de Montréal. Il traitera du problème du logement.

M. Price est un ancien vice-président et directeur de Geo. A. Fuller and Company of Canada. Il est actuellement président et gérant général de J. L. E. Price and Company; président de la Montreal Building and Engineering Trades Apprenticeship Commission, et président du Comité du logement des anciens combattants de Montréal.

Le conférencier présentera ses opinions personnelles sur la crise du logement, et surtout sur la nécessité de fournir un toit à ceux qui sont incapables de payer les loyers exigés, à cause des conditions économiques actuelles. M. H.-A. Gibeau présidera la réunion de ce soir.

Le retour de ces prisonniers ne se fera pas avant quelques mois

OTTAWA, (C.P.) — Le retour de 35,000 prisonniers de guerre allemands, détenus au Canada, dans leur patrie conquise est encore au stage de discussion outre-mer, selon des sources gouvernementales.

Des porte-parole ont déclaré que les autorités britanniques et canadiennes au Royaume-Uni étudiaient la question de la date du départ des captifs, mais ont ajouté que la décision repose sur un certain nombre de facteurs, dont le manque de transport.

Ils ont rappelé que le ministre de la Défense, M. Abbott, a dit au Comité sénatorial des finances au cours de la dernière session du parlement que les Allemands resteraient au Canada pendant tout l'hiver et que leur mouvement de retour ne commencerait pas avant le printemps.

Une des difficultés est le danger de ramener les Allemands chez eux alors que la nourriture est rare. Ainsi, en restant au Canada, les prisonniers ont un meilleur sort que leurs compatriotes au pays. Ils reçoivent une diète qui s'élève à 3,000 calories par jour, ce qui est quasiment une fête comparativement à ce que reçoivent les Européens.

Ceux qui veulent travailler peuvent le faire, recevant une compensation établie selon une échelle déterminée par des conventions internationales, et plus de 14,000 de ces hommes qui ont combattu le Canada et ses alliés ont travaillé à la production de denrées, de bois et d'autres approvisionnements pour les Nations-Unies.

L'été dernier, 3,496 prisonniers allemands étaient employés dans l'agriculture, 1,650 travaillant en Alberta, 1,130 en Ontario et 716 au Manitoba.

D'autres travaillaient dans le bois et à la production de denrées et d'autres marchandises essentielles à nourrir l'Europe affamée et à rebâtir les villes bombardées au Royaume-Uni et ailleurs.

Un certain nombre de prisonniers sont au pays depuis cinq ans. Ce sont les "originaux", le premier groupe de captifs nazis à arriver au Canada en 1940.

En dépit de leur long séjour, plusieurs prisonniers sont encore portés à se montrer arrogants, quoique désireux d'obéir aux ordres s'ils sont donnés comme des commandements militaires. D'après des rapports officiels, plusieurs prisonniers sont des "clients difficiles" qui sont traités fermement et ne reçoivent aucune concession.

Pendant la guerre, plusieurs ont tenté de s'enfuir des camps canadiens, mais un petit nombre ont pu dépasser les frontières de leurs camps.

Un relevé donné à la Chambre des Communes à la dernière session a indiqué que seulement 75 des 35,000 captifs avaient demandé la permission de s'établir au Canada.

FINNAN HADDIES

POISSON BLANC — DORE — MORUE — PETONCLES — EPERLANS — MAQUEREAU—FLETAN—SAUMON — FILETS D'AIGLEFIN

POISSON DES CHENAUX

HUITRES A LA MESURE

Homards vivants ou ébouillantés

Livraisons au détail le vendredi

8 a.m. - 2.30 p.m.

PL. 8121

Gatehouse

Nomination

M. J.-A. Breton, i.f., qui vient d'être nommé gérant de l'Association forestière québécoise Inc., succédant au docteur A.-R. Cobeil qui a démissionné.

Nominations à la Corporation des Biens de guerre

M. E. R. Birchard, vice-président et directeur de la distribution et des ventes de la Corporation des Biens de guerre, a annoncé, aujourd'hui, la nomination du brigadier N.O. Carr, O.B.E., au poste de directeur de la Division des ventes spéciales de cette corporation.

En même temps, il a annoncé que le lieutenant-colonel T. P. Sutton, M.M., E.D., autrefois d'Ottawa, a été nommé gérant des ventes adjoint, avec juridiction sur les régions et les succursales de vente, alors que M. A. H. Boyle, autrefois de Toronto, remplira les fonctions de directeur adjoint des Divisions de l'évaluation et de la distribution.

Le brigadier Carr, qui aura son bureau à Ottawa, était, durant la guerre, le directeur-général de la Division de la production des automoteurs et des chars, au ministère des Munitions et Approvisionnements, s'occupant des plans et de la production des véhicules de guerre. A la Corporation des Biens de guerre, il dirigea les ventes de machines-outils et d'outillage aux usagers mêmes, ainsi que la liquidation des nouveaux véhicules fabriqués en vertu de contrats de guerre et maintenant déclaré surplus ou sur le point de l'être. Il s'occupera également de la liquidation de toutes les pièces de rechange de ces véhicules.

Le colonel Sutton, qui est originaire de St. Catharines (Ont.), s'est spécialisé dans l'entreposage et la vente. Il a débuté dans la vie au service de la Banque de Toronto, travaillant tour à tour à St. Catharines, à Winnipeg et à Calgary. Il a pris part ensuite à la guerre de 1914-18 et, à son retour au Canada, s'est établi à Calgary, où il est resté à l'emploi d'une maison en gros jusqu'en 1934. Il est devenu membre alors de la direction des ventes d'une compagnie de pétrole de Winnipeg, puis a été nommé à un poste similaire à Toronto, avant de devenir, en 1940, adjoint à l'adjudant-général, au quartier général de la Défense nationale, à Ottawa.

Le notaire Larose, de Laprairie, est mort hier à 85 ans

La province vient de perdre l'un de ses plus vieux notaires. M. Ferdinand-C. Larose, de Laprairie, est décédé hier, à l'âge de 85 ans et huit mois. Il est né le 22 mai 1830 du mariage d'Albert Larose et de Emélie Gravel, de Verchères. Il fit son cours classique à l'Assomption et, après un stage de quatre ans durant lequel il fut attaché à l'étude de l'hon. Bernier, de St-Hyacinthe, puis au bureau du notaire Gladu, de St-François-du-Lac, il fut admis à la pratique du notariat le 20 octobre 1883. Il exerça d'abord sa profession à la Baie-du-Febvre de 1883 à 1885; puis à St-Philippe de Laprairie, de 1885 à 1903, où il avait succédé au notaire Zéphirin Mayrand (père de monsieur Osward Mayrand, rédacteur en chef de La Patrie). Dès son arrivée à St-Philippe, ses services furent re-

Me F.-C. Larose, N.P.

quis par la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien pour l'expropriation des terrains nécessaires à la construction de sa ligne, de Montréal à Halifax. De 1903 à 1912, il exerça sa profession à Laprairie. Il fut régistrateur depuis cette dernière date jusqu'en 1936. De 1936 à 1939, il se remit à la pratique du notariat.

Il fut donc membre de la Chambre des Notaires de 1883 à 1939, c'est-à-dire cinquante-six ans. A Laprairie, il fut secrétaire du Conseil de comté et du Conseil municipal, de la Commission scolaire de la ville de Laprairie et des Syndics de la commune de Laprairie.

Sa femme, née Marie-Louise Laperle, est décédée en 1925. Ils laissent vivant deux fils Albert et Arsidi et une fille, Yvonne, épouse du sénateur Vincent Dupuis; ses petits enfants: Mme Réal Lussier (née Yvette Bourque), Mme Gérard Barbeau (née Cécile Dupuis), Madeleine, Françoise et Jérôme Dupuis), Mme Conrad Poissant, de St-Philippe, (née Léonne Larose); Mme Foche Melançon (née Jacqueline Larose), Blanche, Pierrette, Roger et Maurice Larose, ses arrière-petits-enfants: Hugues de Lussier et Serge Melançon, Francine Monique et Gisèle Barbeau.

Ses funérailles auront lieu à Laprairie, à neuf heures, samedi matin. Nos sympathies à la famille.

Recherches scientifiques

Nos industriels dépensent des millions pour en effectuer

On ne le sait généralement pas assez mais le laboratoire a été, dans l'extraordinaire effort de guerre qu'a donné la nation canadienne, un merveilleux instrument que l'on a utilisé à fond et que, devant les résultats qu'il a permis d'obtenir, on se propose d'employer encore davantage dans la période de production de paix où nous sommes sur le point d'entrer.

On est plus ou moins bien au courant de l'oeuvre qu'a accomplie durant les hostilités le Conseil national des recherches. On ignore à peu près totalement, cependant, que les industriels et les manufacturiers canadiens disposent, eux aussi, de centaines de laboratoires modernes qui leur appartiennent et où sans cesse l'on poursuit d'importants travaux, dans le but d'apporter de continuelles améliorations aux marchandises et aux produits de toutes sortes qui font du consommateur canadien un objet d'envie, dans presque le monde entier, et qui, alimenteront, dans quelques mois, un commerce d'exportation capable d'assurer à tous les citoyens de la nation une prospérité telle qu'ils n'en auront jamais connu de semblable.

Industrial Canada, revue mensuelle de l'Association des manufacturiers canadiens, dans son édition de janvier, un imposant volume de 268 pages, consacre à ce rôle de la recherche scientifique dans l'industrie quatre ou cinq articles illustrés du plus haut intérêt ainsi qu'une longue série de descriptions des principaux laboratoires industriels que l'on trouve au Canada. Elle fournit aussi sur ces derniers, à la suite d'une enquête qu'elle a instruite, auprès de 556 membres de l'Association des manufacturiers canadiens, des chiffres qui disent bien toute l'importance que l'on attache à cet aspect du progrès de la production canadienne.

Sur les 556 manufacturiers consultés, 362 ont répondu qu'ils maintenaient dans leurs usines un laboratoire soit pour contrôler la qualité de leurs produits, soit pour effectuer des recherches. De ce nombre, 324 industriels emploient leurs laboratoires pour améliorer la qualité de leurs produits déjà existants ou leurs techniques de production; 277 pour créer aussi de nouveaux produits et de nouvelles techniques; 318, pour se livrer à des expériences sur les matières premières qu'ils transforment.

On donne du travail, dans ces laboratoires, à 3,189 personnes. Certaines compagnies n'ont pas encore de laboratoire mais elles gardent à leur service des experts qui, lorsque l'occasion s'en présente, peuvent effectuer pour elles des recherches dans des domaines connus ou nouveaux.

Il y a en outre 150 industriels qui, plutôt que de faire les frais de l'entretien d'un laboratoire, préfèrent s'adresser pour les travaux de recherches qu'ils ont à effectuer à de leurs collègues canadiens ayant déjà des laboratoires. Ils sont d'avis que cela leur revient meilleur marché. 200 manufacturiers s'adressent aussi à de grands laboratoires américains, comme le font d'ailleurs à peu près toutes les industries qui, au Canada, ne sont que des filiales de maisons américaines. Dans ce dernier cas, toutefois, on rencontre quelques exceptions. Il s'agit de producteurs affiliés à de grandes usines américaines qui, à cause de la nature de ce qu'ils produisent, ont jugé que les problèmes auxquels ils doivent trouver des solutions ne sont pas les mêmes ici que ceux que l'on rencontre généralement aux Etats-Unis et qui, à cause de cela, ont décidé d'avoir aussi leurs propres laboratoires.

Il y a enfin 42 compagnies, travaillant dans des domaines analogues, qui se sont associés pour se livrer à des recherches collectives. C'est le cas des membres de la Canadian Pulp and Paper Association.

L'oeuvre accomplie par tous ces laboratoires, si énorme qu'elle soit, ne suffit pas. On a découvert, en effet, que des manufacturiers canadiens, en plus de ce qu'ils découvrent chez eux, s'adressent assez souvent à au moins 104 organisations de recherches gouvernementales ou à des établissements scientifiques privés qui se spécialisent dans les recherches scientifiques. 32 de ces organisations sont situées au Canada même, 66 aux Etats-Unis et 6 en Grande-Bretagne.

En plus de tout cela, un certain nombre de nos manufacturiers encourage par des contributions directes ou par le truchement de bourses d'étude les recherches que l'on effectue dans les laboratoires d'écoles, de collèges ou d'universités. Cinquante membres de l'Association des manufacturiers canadiens ont révélé qu'ils jouaient ainsi, et ils ne dissimulent pas que c'est dans leur propre intérêt, un rôle de mécène.

Que dépensent les manufacturiers canadiens pour donner à leurs produits une qualité qui leur permettra de concurrencer heureusement sur les marchés du monde et même sur le marché canadien les produits des autres nations? A cette question intéressante 218 manufacturiers ont répondu à **Industrial Canada** qu'en 1938 ils avaient consacré à cette fin une somme de $4,681,016. En 1944, six ans plus tard, 280 manufacturiers dépensaient à la même fin $11,067,111. 225 industriels n'ont pas répondu à cette question et ils ont donné comme raison de leur abstention qu'il leur était impossible de départager cette dépense, qu'ils ont calculée avec les autres, de leur coût général de production.

Quant à l'avenir, 240 des 556 industriels interrogés se proposent de consacrer plus d'argent à des fins de recherches scientifiques dans une année normale du temps de paix qu'ils ne le firent en 1938 ou en 1944.

On peut donc dire, sans crainte de se tromper, après tout cela, qu'un nombre de plus en plus considérable de manufacturiers canadiens se rend compte de l'importance croissante qu'il y a de fonder de plus en plus l'industrie sur la base de solides recherches scientifiques. Et cela augure bien pour les mois et les années qui s'en viennent, alors que le pays devra donner un nouvel effort, peut-être plus considérable que celui qu'il a donné dans la guerre, pour maintenir sa position de quatrième grande puissance industrielle du monde.

On va moderniser les raffineries de Montréal-Est

Un grand projet d'agrandissement et de modernisation des installations de raffinage à Montréal-Est a été annoncé par l'Imperial Oil Limited.

Il s'agit de dépenses de plusieurs millions de dollars, mais le montant exact de celles-ci dépendra des plans et devis des ingénieurs chargés et ce projet et des estimés qui sont en préparation.

Ce nouveau projet, qui tirera profit des nouveaux développements apportés durant la guerre au raffinage du pétrole, fournira au Canada une des raffineries les plus modernes du monde entier. Il en résultera une capacité de raffinage plus grande qui permettra de satisfaire les besoins croissants des automobiles et des aéroplanes de l'avenir qui exigent des combustibles et des lubrifiants d'une qualité de plus en plus précise.

L'installation la plus remarquable de ce programme d'expansion sera la construction de la première unité de "cracking" catalytique au Canada. Cette structure, d'une hauteur égale à un édifice de quinze étages, fonctionnera selon la méthode dite du "Catalyseur fluide" un procédé dont on s'est servi aux Etats-Unis pour produire la majeure partie de la demande mondiale pour la gazoline d'aviation ayant un indice d'octane égal à 100. Les unités du "cracking" catalytique ont été développées pendant la guerre et non seulement fournissent-elles de meilleurs carburants mais elles servent aussi à la production de bases synthétiques pour la fabrication du caoutchouc et des plastiques. Une des nouvelles installations à Montréal-Est sera une unité de polymérisation catalytique d'une capacité de 7,200 barils par jour et beaucoup d'unités existantes seront remodelées et modernisées.

L'ouvrage commencera dès le printemps et durera au moins un an.

On estime que 1,025 hommes seront employés au plus fort de la construction et que ces unités, qui occuperont plus 270,000 pieds carrés de superficie, fourniront un emploi permanent pour 90 hommes.

On se fera une idée de l'empleur du programme de construction si l'on considère les matériaux qui seront utilisés. Plus de 18,000 tonnes d'acier, 200 tonnes d'alliages, 1,500 tonnes de fonte, 25 tonnes de cuivre et de laiton serviront à la construction. Il faut aussi ajouter quelques vingtaines de milles de tuyau, des milliers de valves et

(Suite te page, 2c col.)

Décédé

M. W.-H. Gagné, propriétaire de l'Imprimerie de St-Justin, de l'"Echo de St-Justin" et du "Courrier de Berthier", bien connu chez tous les imprimeurs et les directeurs d'hebdomadaires de la province, est mort hier à l'âge de 69 ans. Il était né à Cohoes, New-York.

Le cardinal McGuigan est rendu à Rome

ROME, 23. (C.P.-câble) — Son Eminence le cardinal J.-C. McGuigan, archevêque de Toronto, est arrivé à Rome en automobile, tard aujourd'hui, de Naples où, plus tôt dans la journée, il était descendu du paquebot "Gripsholm" parti de New-York le 10 janvier. Il est le premier cardinal désigné de l'étranger à atteindre la Ville Eternelle pour le consistoire du mois prochain.

A son arrivée au couvent des Soeurs canadiennes du Précieux-Sang, le cardinal a dit au cours d'un interview: "Je suis très heureux de me trouver à Rome où je demeurerai jusqu'au 12 mars pour le 7e anniversaire du sacre du pape". Il a ajouté qu'il entretenait l'espoir de présenter ses respects à Sa Sainteté avant le consistoire du 18 février, alors que 32 cardinaux désignés recevront la calotte rouge.

Le cardinal canadien a dit que le cardinal désigné Arteaga, de Cuba, qui est descendu en même temps que lui, à Naples, arriverait très bientôt à Rome, lui aussi.

FLAMME RALLUMEE

RANGOON, (C.P.) — La lampe du sanctuaire brûle à nouveau dans l'église centenaire du Sacré-Coeur, à Toungoo, dans le centre de la Birmanie. Endommagée pendant la guerre, l'église a été rebâtie par les hommes de la 19e Division indienne.

Le rôle du conseil économique et social, souligné par M. P. Martin

LONDRES, 23. (C.P.—câble) — M. Paul Martin, secrétaire d'Etat du Canada et délégué du Dominion au Conseil économico-social de l'Organisme des Nations-Unies, a déclaré aux membres de ce Conseil aujourd'hui que, "s'il s'acquittait de sa tâche avec énergie et succès", le Conseil "pourrait s'avérer l'une des plus puissantes agences des Nations-Unies".

Il lança en même temps l'avertissement que, si le Conseil échouait, entraînant comme conséquence "un malaise économique et social", la civilisation saurait le juger.

Le Canada est prêt, de concert avec les 17 autres pays représentés au Conseil, à fournir l'impulsion qui favorisera l'embauchage intégral, l'amélioration des conditions commerciales et sociales.

Déclarant qu'il était très sensible "au privilège" qui lui échouait d'être "le premier Canadien à siéger à ce Conseil", M. Martin affirma que le Dominion reconnaissait que l'une des premières tâches du Conseil serait d'établir les principes devant présider aux relations entre l'ONU et certaines agences spécialisées.

"Nous considérons l'Organisation internationale du Travail comme l'une des agences qui exigeront une attention très spéciale" a-t-il dit.

"Bien que l'Organisation internationale du Travail doive être intégrée dans l'ONU, ce besoin ne doit pas compromettre le grand travail de l'O.I.T. dont le caractère tripartite procure aux employés et aux employeurs une occasion de soumettre des recommandations au même titre que les gouvernements."

Mort hier du Frère Gabriel-Marie, s.m.

Le R. Frère Gabriel-Marie, ancien provincial des Frères Maristes au Canada, est décédé hier à l'âge de 73 ans à l'infirmerie de la Maison provinciale de cette communauté.

Né en France, le défunt était arrivé au Canada en 1892. Il fut d'abord professeur au Collège d'Iberville, institution dont il fut ensuite le directeur de 1907 à 1910. Après avoir été directeur du Collège Laval, de 1910 à 1920, il fut nommé provincial, poste qu'il occupa de 1920 à 1927. Puis, il fut directeur de la Maison provinciale, à Iberville, de 1938 à 1944.

Les funérailles auront lieu samedi matin. Le service religieux sera célébré à 9 h. 30, à la Maison provinciale. L'inhumation suivra au cimetière de la communauté.

Le plongeon est un oiseau palmipède qui vit aussi bien dans l'eau douce ou salée.

Il est admis que Shakespeare écrivait deux pièces par année.

PRESCRIPTIONS

5 CHIMISTES À VOTRE DISPOSITION

service rapide

SERVICE JOUR et NUIT

PHARMACIE MONTREAL

HA.7251

CHARLES DUQUETTE, Propriétaire

LE SERVICE À 3 FILS EST NÉCESSAIRE À LA MAISON MODERNE

Vous ne pouvez mettre une PINTE dans un DEMIARD

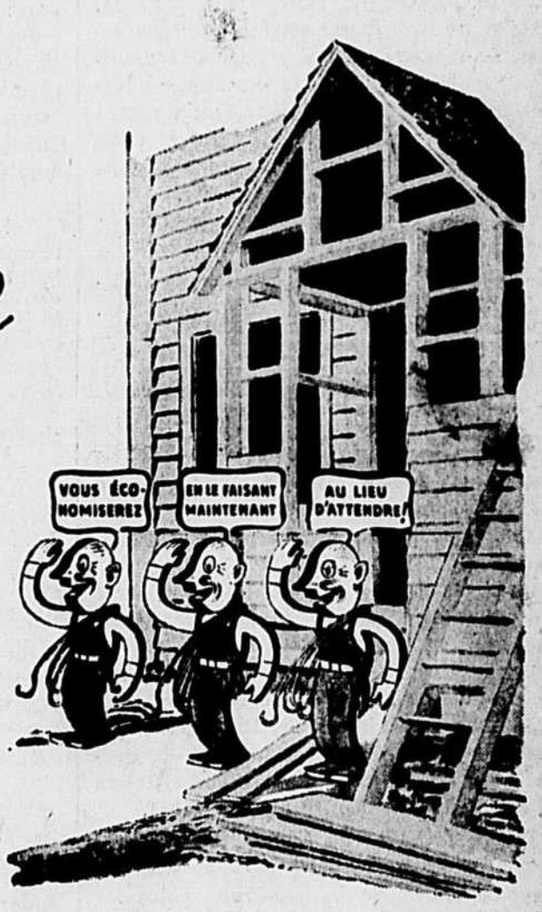

En construisant — achetant — remodelant assurez-vous que votre maison aura le

SERVICE À 3 FILS

VOUS ne pouvez charger sur un même circuit électrique tous les appareils que vous désirez dans votre maison, pas plus que vous ne pouvez vider une pinte dans un demiard. Dans votre intérêt, rappelez-vous donc cette vérité en élaborant les plans de votre nouvelle maison.

Faites une liste de tous les appareils électriques que vous rêvez d'avoir, étudiez leurs exigences, puis faites installer un service à 3 fils dès le début, si vous construisez ou remodelez; si vous achetez une maison toute construite, assurez-vous qu'elle possède déjà la filerie à 3 fils.

Voici quelques données qui vous seront utiles:—

L'éclairage et les prises de courant d'une même pièce doivent être branchés sur deux circuits, et non pas sur un seul. Les prises de courant et les appareils de service dans la cuisine ne doivent pas utiliser le même circuit. La sortie de la laveuse électrique dans la buanderie devrait être branchée sur un circuit séparé des autres sorties.

Il n'y a pas aujourd'hui d'appareils électriques disponibles . . . mais préparez-vous pour l'avenir!

Hydro-Québec

Cette annonce est la troisième d'une série destinée à renseigner le public sur l'importance de la filerie électrique pour lui permettre de juger ce que doit être la "maison électrique" moderne.

CONSULTEZ CETTE LISTE

Filerie pour poêle de cuisine

Pour un chauffage rapide à plein rendement, sans baisse de voltage quand tous les éléments sont employés simultanément (four et table de cuisson), le circuit de votre poêle de cuisine doit être d'au moins trois fils No 8 (70 ampères), ou préférablement trois fils No 6 (100 ampères) — partant de l'entrée de service et allant jusqu'à l'endroit où le poêle électrique sera placé.

Gros circuits spéciaux recommandés

Brûleur d'huile, chargeur, etc. — 2 fils No 12

Chauffe-eau (1 ou 2 kw) — 2 fils No 10

Foyer électrique (30 ampères) — 3 fils No 10

Repasseuse électrique, selon la grosseur, 2 ou 3 fils No 10

Séchoir à linge (30 ampères) — 3 fils No 10

Réchaud de buanderie (30 ampères)—3 fils No 10

H-Q—1-F

Le Canada pour tous les Canadiens

Le Canada

Journal du matin — Fondé en 1903

Membre de la Canadian Press
Membre de la Canadian Daily Newspapers Association
Membre de l'Audit Bureau of Circulation

Le Canada est publié par la Compagnie de Publication du Canada Limitée au numéro 53 ouest, rue Saint-Jacques, à Montréal

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL
Par la poste
Canada (sauf Montréal et banlieue) ..... $ 6
Etats-Unis et Empire Britannique ..... $ 9
Union Postale $12
Livraison à domicile
Montréal et banlieue ..... $ 9
Tous les abonnements sont payables d'avance

Rédacteur en chef : Edmond Turcotte

JEUDI, 24 JANVIER 1946

M. Claxton invite à coopérer

L'hon. M. Brooke Claxton, ministre de la Santé et du Bien-Etre social, a bien résumé pour le McGill Liberal Club l'objectif que le gouvernement fédéral cherche à atteindre au cours des travaux de la Conférence intergouvernementale, dont les séances reprendront lundi. Il s'agit d'assurer au Canada l'emploi maximum de sa main-d'oeuvre; de maintenir le revenu de la nation au niveau le plus élevé possible; de mieux équilibrer l'assiette fiscale, et enfin de consolider le régime de sécurité sociale. Pour atteindre pareil objectif, le gouvernement d'Ottawa devrait être assuré de la collaboration la plus entière de la province de Québec.

A Ottawa, on a des vues très nettes sur les grandes voies à suivre pour atteindre le but visé. L'exposé qu'en fait M. Claxton pourrait se résumer ainsi:

— faciliter les efforts de l'entreprise privée pour augmenter la production et réaliser l'emploi maximum de la main-d'oeuvre disponible;

— action énergique de l'Etat dans les domaines où l'intérêt public commande à l'Etat de prendre des initiatives en vue de développer une branche de l'activité nationale;

— utiliser le crédit public pour soutenir nos ressources humaines et matérielles dans les occasions où la situation internationale, ou des circonstances d'autre nature, affectent défavorablement l'emploi;

— procurer, sous forme de petits versements réguliers, une garantie contre les hasards de l'existence et les risques individuels, comme le chômage, la maladie et la vieillesse.

Le Canada étant un pays à régime fédératif, le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces se trouvent à partager les responsabilités publiques de l'Etat moderne. "Ce partage des responsabilités, dit M. Claxton, ne devrait pas empêcher les gouvernements de coopérer en vue d'une action efficace. Le but premier de la Conférence intergouvernementale, c'est d'élaborer un accord pratique établissant un régime de coopération en vue d'un but commun, tout en respectant l'harmonie de notre système fédératif."

Les travaux de la Conférence reprennent le 28 janvier. Souhaitons que l'esprit de coopération de M. Claxton anime tous les délégués, y compris ceux de la province de Québec.

Population et immigration

Au dernier recensement, celui de 1941, la population de notre pays s'élevait à 11,506,655 habitants. Les experts canadiens en démographie estiment qu'en dix ans le nombre des Canadiens augmente d'à peu près 10 p.c., mais ils ont des moyens compliqués mais plus qu'approximatifs pour suivre la courbe ascendante du développement démographique avec plus de précision encore. Ainsi, les statisticiens du gouvernement fédéral rapportent qu'en juin 1945, il y avait 12,119,000 habitants au Canada et que la province de Québec avait à elle seule 3,551,000 citoyens alors qu'elle n'en avait que 3,331,882 en 1941.

On ne fera pas du Canada une grande nation en instituant des espèces de concours d'accroissement de la population entre les provinces, et d'ailleurs il est assez intéressant de noter que le Québec et l'Ontario suivent à peu près la même courbe ascendante puisque l'Ontario est passée de 1941 à 1945 de 3,787,655 à 4,004,000, ce qui fait une différence d'une quinzaine de mille habitants en faveur de Québec, si on se reporte aux chiffres cités plus haut.

C'est donc du point de vue plus élevé et plus important de l'ensemble de la nation canadienne que l'on doit considérer les chiffres que l'Office fédéral de la Statistique vient de donner à un journal de l'Ontario. Le Canada progresse au point de vue démographique, comme à tous les autres points de vue, et cela sans recours aux apports de l'extérieur qui ont certainement été infimes pendant cette période de guerre. Doit-on penser qu'il peut arriver de lui-même à cet équilibre entre ses possibilités économiques et le nombre de ses habitants qui est la condition d'une prospérité durable? Quelques Canadiens bien intentionnés voudraient brûler les étapes et ouvrir peut-être un peu trop vite la porte à tous ceux qui aujourd'hui dans le monde regardent notre pays comme une terre d'avenir particulièrement bien dotée.

Dans cette question où le hasard a lui aussi son mot à dire, il est difficile d'ériger des théories à longue portée, et la planification ne doit porter que sur les prochaines années à venir. D'autre part, il y a un principe qu'on ne peut oublier, c'est que le véritable progrès démographique va dans le sens de l'approfondissement des qualités fondamentales de la population et aussi dans le sens d'une spécialisation de plus en plus grande. La prudence que le gouvernement fédéral met à ne pas prendre de décision trop rapide sur l'immigration est une preuve qu'on se rend compte de la complexité d'un problème qui engage tellement l'avenir.

Esprit de fraternité

Le secrétaire d'Etat du Canada, l'hon. M. Paul Martin, prend la parole à Londres pour appuyer une résolution des Britanniques au Comité économique et financier de l'O.N.U. en faveur de faire fournir à l'UNRRA un effort plus grand pour venir en aide aux nations libérées. M. Martin dit que ses collègues de la délégation canadienne pensent comme lui que "les pays relativement favorisés devraient faire des efforts plus grands que ceux qu'ils ont faits jusqu'ici pour diminuer la distance qui sépare le standard de vie de l'Amérique du Nord et celui des pays ravagés par la guerre".

Ce sont là des paroles noblement canadiennes. Si le prestige du Canada a tellement grandi dans le monde depuis la guerre, il le doit sans doute à l'effort qu'il a fourni pour la victoire, mais il le doit aussi en partie à la haute considération morale qui s'attache à son nom. Le Canada n'oppose pas le silence aux appels de la détresse humaine à une époque de catastrophe universelle. C'est un exemple de fraternité qui servira de leçon aux hommes de toutes les nations dans les efforts auxquels ils se livrent en ce moment pour édifier la Cité pacifique de l'avenir.

Pour ou contre le militarisme

Le service militaire en temps de paix dans ce pays d'esprit pacifique n'est pas une question facile à débattre.

Bien que nous n'ayons pas voulu cette guerre, à laquelle nous n'étions que peu préparés, nous l'avons efficacement livrée en nous rendant redoutables à nos ennemis. Et cela devait inévitablement développer au sein de la nation un esprit militariste qui n'est pas toujours de tout repos.

La position de prestige que la victoire a acquise au Canada dans le monde incite aujourd'hui cet esprit militariste à improviser des suggestions de toute sorte sur le rôle et les proportions de la future armée permanente de ce pays.

Discutant de ces tendances, dans un article récent, l'*Action Catholique* soulignait quelques faits qui nous permettent de démontrer combien ces matières ne sont pas d'un abord très aisé. Ce journal disait en premier-Québec, il y a quelques semaines:

Tout en gardant les soupapes de sûreté nécessaires — une armée permanente solide en serait le garant —, il est encore temps de combattre le militarisme qui s'est imposé à la faveur de la guerre. L'essentiel, c'est d'empêcher certaines gens de s'opposer à l'armée (ils n'attendent que l'occasion propice pour reprendre leur propagande) au nom de quelque vague internationalisme, *comme cela s'est produit chez nous de 1939 à 1941.*

Ce qui revient à dire qu'il faut combattre l'esprit militariste développé chez nous à la faveur de la guerre et qu'il faut combattre en même temps l'esprit antimilitariste qui peut nous venir de l'extérieur. On conçoit que la chose peut être ardue. On comprend aussi combien il sera facile pour certains tenants du caporalisme de dénoncer les intentions de ceux qui, par souci de progrès et d'idéal, s'opposeront à une armée démesurée, inutile et coûteuse.

Autour et alentour

Aider au lieu de nuire

Dans les très longs commentaires d'un article d'ailleurs fort embrouillé du *Devoir* sur "la représentation des Canadiens français dans le fonctionnarisme", le *Droit*, d'Ottawa, en vient à dire:

Le rédacteur en chef du Canada est l'un des directeurs de l'Office national du film et le gouvernement l'a choisi pour représenter le Canada à la Conférence culturelle des Nations Unies. Mais une exception ne fait pas la règle, et cela ne suffit pas pour prétendre que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes, ni pour trouver impertinents et mal intentionnés ceux qui s'efforcent d'obtenir, pour l'élément canadien-français, une représentation équitable à tous les degrés du fonctionnarisme fédéral.

Voyons de quelle façon procèdent ceux qui disent s'efforcer d'obtenir cette représentation équitable.

Lorsque M. Edmond Turcotte a été désigné comme délégué du Canada à l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture, le *Droit* a écrit un article indigne pour discréditer cette nomination. Profitant du fait que M. Turcotte était à Londres, le *Droit* a démagogiquement commenté un incident de cette conférence culturelle en se livrant à de perfides insinuations sur la valeur morale du délégué du Canada français qui n'avait en aucune façon été mêlé à cet épisode.

De même que le *Devoir*, qui taisait les glorieux états de services du colonel Paul Mathieu, ancien commandant de la Chaudière, en parlant de sa nomination au poste de sous-ministre de la Défense nationale, le *Droit* interprétait à sa façon, *bien connue de la censure canadienne de temps de guerre*, les dépêches sur l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture, dans l'intention de nuire au prestige du délégué canadien-français.

Il est une manière douloureuse qu'ont les nationalistes de tout poil de manifester leur empressement de voir augmenter l'influence canadienne française à Ottawa, et c'est une manière qui dessert considérablement tous les Canadiens français qui entrent dans l'administration fédérale, à titre provisoire ou de façon permanente.

* * *

Séducteur, lavez-vous!

Un Californien, un citoyen de Los Angeles, un habitant du pays du soleil, M. Howard S. Grove, chimiste, cosméticien, grand érudit de l'histoire des parfums, nous communique sa thèse sur la puissance de séduction du célèbre aventurier italien du XVIIIe siècle, Casanova. Il dégit, comme on sait, de la séduction que Casanova exerçait sur les femmes de son temps. Casanova et Don Juan, c'est la même chose.

"Casanova", nous dit l'érudit M. Grove, "n'était pas véritablement un grand maître de l'art de la séduction. C'était un homme comme les autres, mais qui, en un temps où l'on était assez peu soigné, avait découvert l'art de la propreté corporelle. Il prenait des bains et il se parfumait. C'est cela, et rien que cela, qui lui donnait tant d'empire sur les belles de son temps."

Morale: soyez méticuleux de votre personne et vous serez un grand séducteur. Ah! si c'était aussi simple que ça!

* * *

Une revue de collège bien faite

On a parlé ici de cette revue des élèves du Collège de l'Assomption, l'*Essor*, à propos de la publication dans son dernier numéro d'un fort intéressant article d'un aviateur canadien, ancien élève de ce collège, et qui fut prisonnier de guerre pendant plusieurs mois en Allemagne. L'*Essor* continue ce mois-ci à donner à ses lecteurs un beau choix d'articles, parmi lesquels on remarque celui d'un autre ancien élève de l'Assomption, le R. P. Charbonneau, O.M.I., qui fut lui aussi prisonnier de guerre des Allemands.

L'odyssée du R. P. Charbonneau est intéressante. Il faisait partie avec l'un de ses confrères oblats, le R. P. Pellerin, du groupe des voyageurs du *Zam-Zam*, ce vaisseau qui fut coulé par un raider allemand sur la route de l'Afrique du sud. Le R. P. Charbonneau raconte avec une belle simplicité comment son bateau fut arraisonné et comment, avec le R. P. Pellerin et tous les autres survivants, il fut amené d'abord à Bordeaux, puis dans un stalag allemand. Il y servit d'aumônier à un groupe de prisonniers britanniques et canadiens et il y devint le plus éminent flûtiste du camp. Un bon rival de M. Georges Duhamel!

L'*Essor*, que nous tenons à féliciter encore une fois pour sa belle tenue et ses photos bien présentées, fait une bonne oeuvre en parlant à ses lecteurs des anciens de l'Assomption qui ont participé à la guerre. Pendant que certaines autres revues de collèges font de la grande politique internationale à l'usage des cours de récréation, et se permettent de donner des conseils au gouvernement catholique du général de Gaulle, l'*Essor* remplit son rôle de liaison entre tous les anciens de sa maison et s'efforce de penser juste et d'écrire en bon français. Il y réussit bien. Et cela est tout à l'honneur du collège de l'Assomption.

WASHINGTON CARROUSEL

The Washington Merry-go-Round

par **Drew Pearson**

Le comité d'enquête sur Pearl Harbor doit examiner nos ventes d'avions au Japon avant l'assaut — L'avion américain V-143 est devenu plus tard le Zéro japonais.

WASHINGTON. — Le comité d'enquête sur le désastre de Pearl Harbor en est à son quatrième mois de recherches des causes militaires, navales ou politiques qui nous ont valu le douloureux réveil du 7 décembre 1941. Tandis que le but de ces recherches est d'une importance incontestable, tous les faits démontrent que le Japon aurait attaqué de toutes façons; sinon à Pearl Harbor, à quelque autre endroit, sinon le 7 décembre, à quelque autre date.

Entre temps, nous avons saisi plusieurs documents japonais qui démontrent que cette guerre fut soigneusement préparée au cours d'une certaine période d'années et que certains manufacturiers américains de munitions et d'armements furent des partenaires volontaires ou inconscients des Japonais.

Si nous avons l'intention de prévenir la guerre dans l'avenir — et ce doit être là l'un des motifs de l'enquête sur Pearl Harbor — il importe de connaître la façon dont la finance américaine a aidé aux Japonais à se préparer à Pearl Harbor. Nous devons faire en sorte de prévenir toute répétition de cela à l'avenir.

Lorsque les Japonais se lancèrent à l'assaut de nos navires de guerre le 7 décembre, on s'étonna de leur nouveau et puissant avion de chasse — le Zéro. Pendant toute la première phase de la guerre du Pacifique, le Zéro japonais fut un adversaire, et un adversaire redoutable pour les chasseurs américains.

Le mystère du Zéro éclairci

Le mystère du développement du fameux Zéro japonais est maintenant contenu dans les filières du gouvernement, avec les documents qui l'expliquent et qui démontrent que ce mystère est, somme toute, très simple à pénétrer. Les Japonais achetèrent en effet le Zéro original d'une compagnie américaine, soit de la Compagnie Chance Vought, filiale de la United Aircraft. Ils modifièrent grandement ce premier modèle, cela va de soi, et les intéressés de la Chance Vought prétendent maintenant que ce n'est pas un de leurs produits. Mais les experts en aviation vous diront qu'il ne fait aucun doute que l'appareil vendu au Japon par Vought ait servi considérablement aux Japonais à développer leur Zéro.

A l'époque de l'achat, il n'y avait aucun embargo moral ou autre sur la vente d'avions au Japon, et Chance Vought ne viola aucune loi, quoique le secrétaire Hull ait imposé son embargo moral quelque temps après. Cependant, il importe de se rappeler que le Japon était alors en guerre avec la Chine, que le baron Tanaka et autres dirigeants japonais étaient à dresser des plans pour la conquête totale de l'Asie et que Henry L. Stimson, dès 1931, avait tenté de mobiliser la Société des Nations contre la politique de conquête japonaise en Mandchourie.

La politique officielle de ce gouvernement était de refuser au Japon la reconnaissance de sa conquête en Chine. Nous avions de plus signé un pacte Kellogg présumément pour déclarer la guerre hors-la-loi. Enfin, nous avions signé un pacte à Neuf pour garantir la sécurité extérieure de la Chine. Cependant, nos manufacturiers de munitions vendirent des importants approvisionnements militaires à un peuple qui avait violé tous ces pactes et le pire, c'est qu'ils le firent avec l'approbation de l'Armée et de la Marine.

Ainsi, l'Armée et la Marine des Etats-Unis ne firent pas que s'opposer à la politique extérieure américaine, mais ils permirent aux Japonais — lorsqu'ils se lancèrent à l'assaut de Pearl Harbor, de porter un plus rude coup à la nation.

Si le comité de Pearl Harbor cherche sincèrement à découvrir les responsables de cette guerre et veulent prévenir toute guerre dans l'avenir, c'est là un fait qu'il pourrait considérer avec profit.

Tous les documents japonais capturés démontrent que les Japonais s'intéressaient, non aux avions commerciaux, mais aux avions militaires. Les documents démontrent aussi que les manufacturiers d'armements américains, désireux d'exploiter ce besoin japonais, envoyèrent au Japon des experts pour permettre aux Japonais de fabriquer nos propres appareils et tâchèrent de conserver les bonnes grâces des Japonais de toutes les manières possibles. Par exemple, dans un document, le gérant de la United Aircraft proposa une réduction de prix aux Japonais pour les inciter à acheter ce qui devint plus tard le Zéro.

Les manufacturiers font anti-chambre

L'un des phénomènes que le comité d'enquête pourrait étudier est la façon dont les "commis-voyageurs" se sont multipliés à Washington afin de faire pression sur le gouvernement pour obtenir la permission de vendre au Japon. Ces voyageurs, représentant l'huile, l'essence, la ferraille, les avions, les machines-outils et le reste, s'entendirent bien avec l'Armée, la Marine, et quelquefois avec le State Department.

L'un des hommes qui demeurèrent inébranlables fut Harold Ickes. En sa qualité de secrétaire de l'Intérieur, il avait le contrôle des exportations d'hélium et, à l'époque des transactions nippo-américaines, les Allemands tentaient d'obtenir de l'hélium des Etats-Unis pour leurs zeppelins.

L'Armée, la Marine et le secrétaire d'Etat Hull donnèrent leur consentement à des exportations d'hélium en Allemagne. Mais Ickes dit non — du moins jusqu'à ce qu'il obtienne l'assurance que des inspecteurs américains seraient postés en Allemagne pour se rendre compte de l'utilisation de l'hélium par les Allemands. Finalement, la question fut soumise à une séance du cabinet. Le secrétaire, au cours d'un long discours, déclara qu'il n'était aucunement dangereux de vendre de l'hélium à l'Allemagne sans inspection. Et, au cours du scrutin qui suivit, tous les membres du cabinet votèrent contre Ickes. Mais Ickes persista à dire non. En vertu de la loi, le secrétaire de l'Intérieur a le contrôle absolu de l'exportation de l'hélium. Personne ne le surpasse en pouvoir. C'est pourquoi en dernier lieu FDR, se tournant vers Ickes, lui dit: "Bien, Harold, tu es le chef. Tu gagnes".

(Copyright 1945, by the Bell Syndicate Inc.)

Le plan forestier de l'Angleterre

Un vaste programme de cinquante ans pour le reboisement des forêts, dénudées pendant la guerre.

Par **Joseph Kalmer**

Les étrangers qui, de passage en Angleterre, quittent les grandes villes pour aller à la campagne, sont surpris de voir autant d'arbres. L'un d'eux me fit même la remarque suivante: "L'Angleterre est un parc immense". Mais un parc couvert d'arbres plantés par l'homme à ses désavantages et l'Angleterre est, par rapport aux autres pays, celui qui a le moins de forêts. La superficie boisée n'est, en effet, que de 5.5%, alors que celle de la Hollande, qui est un pays plat, est de 7%, celle de la France de 19%, celle de l'Allemagne de 27%.

Les forêts anglaises commencèrent à souffrir du déboisement pendant la première guerre mondiale au cours de laquelle plus de 200,000 hectares de bois tombèrent sous la hache du bûcheron pour remplacer le bois dont l'importation était suspendue. Au cours de la deuxième guerre, la demande de bois fut plus grande encore que pendant la première. Les vallons dénudés, les nouvelles clairières dans les forêts ne disent que trop la quantité énorme de bois abattu pour être utilisé à la fabrication du papier, du fulmicoton, de l'acétone, de l'alcool, du charbon de bois, ou pour être employé dans les mines. Là où il y avait une forêt, il n'y a maintenant qu'un terrain nu.

9 pour cent de la superficie

Les forêts sacrifiées par l'Angleterre pendant la guerre ne peuvent être remplacées en l'espace de quelques années. La Commission Forestière du Ministère de l'Agriculture a préparé un plan, qui s'étend sur une période de 50 ans, pour le reboisement des forêts et la plantation de nouvelles; la superficie totale boisée doit être portée à 9% de la superficie totale du pays, c'est-à-dire à 2,200,000 hectares.

Au cours des premières années, 450,000 hectares seront reboisés ou transformés en forêts. La saison de plantation commence en octobre; en ce moment donc, en Angleterre, de jeunes forêts commencent à naître, de nouvelles pépinières s'ouvrent. Les superficies prévues pour cette première saison sont de 4,000 hectares pour les forêts reboisées et de 20,000 hectares pour les nouvelles forêts.

Ces superficies ne semblent pas extraordinaires; cependant, elles exigent des millions d'arbres car la plantation qui, évidemment, se poursuit au fur et à mesure, se fait à raison de 5,000 arbres par hectare. Pendant la guerre, la Commission avait sagement prévu les futures demandes; elle étend donc ses pépinières et elle dispose, à l'heure actuelle, de plus de 250 millions de jeunes plants et de 70 millions d'arbres prêts à être transplantés au cours de cette première saison de plantation d'après-guerre.

Ce grand nombre d'arbres est-il bien nécessaire? Certainement, car l'Angleterre veut se prémunir contre toute nouvelle pénurie mondiale de bois; en outre, les arbres qui poussent naturellement, de vieilles racines généralement, ne représentent qu'une proportion de 10%. L'homme doit donc, lui-même, planter les nouvelles forêts ou épaissir les anciennes; de ce fait, les pépinières deviennent essentielles.

Préparation des jeunes plants

Les jeunes plants sont soignés comme des enfants. Semer n'est pas exactement chose facile. 500 grammes de semences ne représentent qu'une centaine de glands de chêne, contre 200,000 graines de sapin et 800,000 graines de bouleau. Les graines sont semées dans des pépinières bien préparées et protégées contre les températures extrêmes, c'est-à-dire le gel ou la chaleur excessive. Les graines restent dans ces pépinières généralement de un à deux ans, suivant le cas, au cours desquels la jeune plante commence à se développer. Vers la deuxième année, le semis devient trop épais; les jeunes plants sont donc repiqués dans de nouvelles pépinières, à une certaine distance l'un de l'autre, espacés ainsi, ils se développent librement, sans se gêner. Les racines prennent et se forment. Après une nouvelle période de deux ans environ, le jeune plant est suffisamment développé et robuste pour être de nouveau transplanté, cette fois à sa place définitive.

Les soins ne sont, cependant, pas encore terminés; la jeune forêt doit être surveillée. Les arbres, encore adolescents, doivent être émondés; le sol doit être nettoyé et débarrassé de ses mauvaises herbes; le jeune arbre devient alors assez fort et peut être livré à lui-même. Il exigera, néanmoins, quelques soins plus espacés. Les forêts, à conifères particulièrement, doivent être éclaircies tous les 15 ans; l'opération est généralement répartie sur trois périodes de cinq ans. L'éclaircissement des jeunes forêts donne un bois qui est utilisé dans l'industrie, notamment pour l'étayage des galeries de mines, car un conifère ne commence à atteindre sa maturité qu'à partir de la 40ème année; les bois durs sont encore plus tardifs; un chêne ne sort de l'adolescence qu'à la 140ème ou 180ème année et devient alors proprement utilisable.

La nouvelle superficie forestière

Sur deux millions d'hectares de forêts prévus par le plan de 50 ans, plus d'un million consisteront de terrains en friches transformés en forêts; le reste proviendra du reboisement de forêts mutilées. Les forêts plantées sur des terrains impropres à la culture n'empiéteront donc pas sur la production alimentaire.

La Commission forestière de l'Angleterre recrute, en ce moment, 30,000 ouvriers provenant des forces armées. Tout en ayant 150 jours de travail garantis par an, ces ouvriers vivront principalement sur les revenus des communautés forestières que l'on projette de créer.

Le livre à Québec

Les Québecois lisent, on le voit à plusieurs indices. Plusieurs librairies (on ne parle pas des succursales qui s'affublent de ce nom et qui vendent tous journaux des livres) sont prospères. Dans beaucoup de foyers, même chez les gens de la plus humble condition, on voit des bibliothèques. La Bibliothèque de l'Assemblée législative est très achalandée, tout comme celle de la Quebec Historical Association et celle de l'Institut canadien. N'oublions pas non plus la bibliothèque Loyola, des RR. PP. Jésuites. Enfin, la bibliothèque de l'Université Laval est très riche et plusieurs facultés de l'Université mettent à la disposition des étudiants des milliers de livres. Tout cela est très bien, tout cela est très encourageant, mais il reste cette anomalie que la ville de Québec n'a pas de bibliothèque publique.

Il n'est que de s'entendre. On peut consulter des ouvrages de référence à la bibliothèque de l'Assemblée législative; on peut aussi, surtout en dehors de la session, lui emprunter des livres. Mais ce privilège n'est pas d'obtention trop facile et il paraît limité. Ce n'est pas la faute du conservateur de la Bibliothèque ni de son personnel; ils doivent s'en tenir à la loi et aux règlements qui en découlent. L'Institut canadien a des moyens limités et mérite plus d'encouragement. La majorité des livres de la Quebec Historical Association sont anglais. Il faut savoir gré aux RR. PP. Jésuites de faciliter la lecture, mais ils ne sont pas très riches et la bibliothèque Loyola ne saurait être classée parmi les institutions d'intérêt général.

Plus nombreux il est vrai, les Montréalais semblent plus favorisés que nous sous ce rapport. Ils ont à leur disposition la bibliothèque bilingue de l'Institut Fraser, la bibliothèque Saint-Sulpice, que le gouvernement Godbout a fait rouvrir, celle de l'Université McGill, aussi riche en livres français qu'en livres anglais, et où chacun peut avoir accès moyennant certaines conditions, et, enfin, la Bibliothèque municipale. Et si les prévisions budgétaires de la ville de Montréal sont adoptées telles quelles, Montréal aura trois nouvelles bibliothèques. C'est ce qu'annonçait M. Honoré Parent, directeur des services municipaux, mercredi, à un dîner de l'Association des fonctionnaires municipaux de Montréal. Il est peut-être normal, il est surtout significatif que M. Parent ait été longuement acclamé en annonçant cette nouvelle.

"Dans notre belle province", dit-il, "on a longtemps considéré les écrivains comme des rêveurs, et autres choses. Pourquoi n'encourage-t-on pas nos gens à lire? Pourquoi ne dispose-t-on pas de plus de bibliothèques? Lisons, même des romans. Nous apprendrons ainsi à connaître la vie et les hommes. Nous verrons des problèmes en fonctionnement. Songez aussi à vos petits. Mettez des livres à leur disposition. Créez en eux le désir de faire un jour de grandes choses". Comme dit M. Parent, lisons, même des romans! Ce qui importe, c'est que le public lise. Un livre, roman ou autre ouvrage, conduit à un autre, souvent meilleur. La lecture d'une monographie peut inciter, par exemple, à l'achat et à la lecture des oeuvres complètes de Garneau, de Chapais, de Groulx, etc....

Résumons et concluons: Montréal aura bientôt quatre bibliothèques publiques. Pourquoi la ville de Québec ne serait-elle pas, proportionnellement, aussi bien dotée? Dans le budget d'une ville, d'une province, d'un pays, le coût d'une bibliothèque est minime, infime. Le "Soleil" a déjà publié des chiffres à ce sujet. Le coût d'achat des livres est, toutes proportions gardées, insignifiant. Le traitement des fonctionnaires n'est pas ruineux, loin de là, car la plupart demandent ou obtiennent leur emploi parce qu'ils ont le goût des livres, parce qu'ils veulent vivre parmi eux, bien plus que par appât du gain. Que l'on y pense. Que l'on songe à l'avantage pour Québec de bibliothèques publiques. Et rappelons-nous que, pour agir, le conseil municipal a besoin de se savoir appuyé par l'opinion publique.

(Le Soleil)

Une grande tragédienne

Avec Mme Segond-Weber, morte récemment à Paris, disparaît la dernière grande tragédienne de la "belle époque".

Sarah Bernhardt, qui regrettait parfois la Comédie Française qu'elle avait quittée, était quelque peu jalouse des lauriers tout neufs de Marie Caroline Weber.

Passant un jour place du Théâtre Français, Sarah aperçoit la foule stationnant à la sortie des artistes.

—Que font ces gens là? demande-t-elle.

—Ils attendent Mme Segond-Weber.

—Pour la tuer?

Et Sarah s'en alla, très digne.

Adolphe sera là

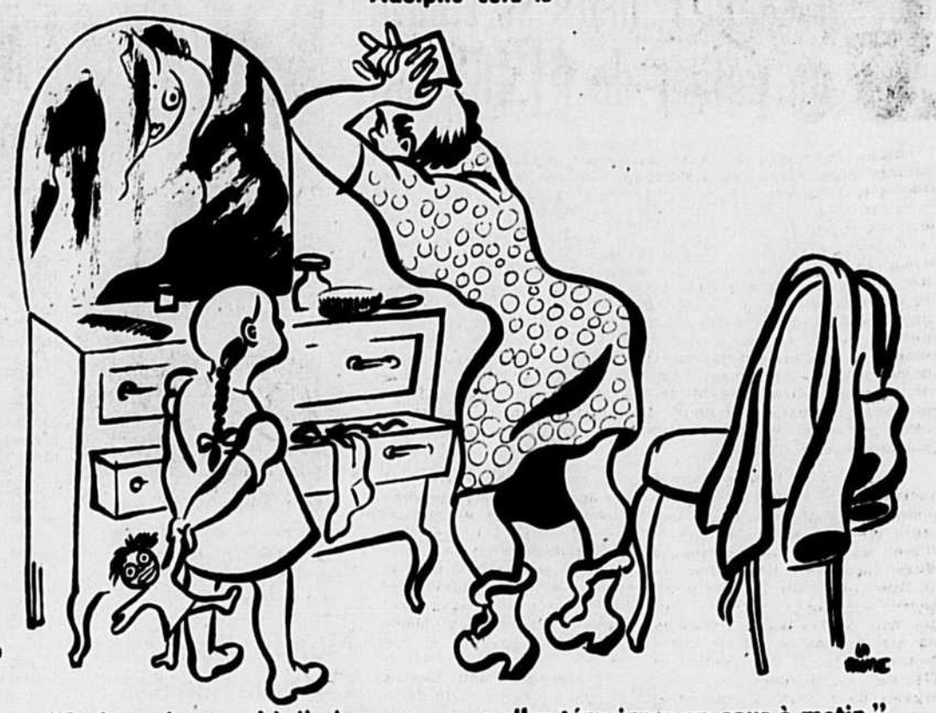

"Parle-moé pas... Là j'm'arrange pour aller témoigner en cour à matin."

L'HOTEL WINDSOR possède une atmosphère de distinction très recherchée et est visité par des voyageurs de renom venant de toutes les parties du monde. Il est renommé pour ses chambres modernes et confortables, son excellente cuisine et son service courtois.

HOTEL Windsor

PARLONS CINÉMA

avec MARC THIBAULT

Susan Hayward s'est fait voler une robe et deux costumes-tailleurs d'une valeur de $290 dans son automobile avant-hier. Les voleurs ignorèrent une autre robe qu'ils croyaient sans valeur et qu'ils laissèrent par terre à coté de l'auto... Il s'agissait pourtant d'un item évalué à $100... Sheila Ryan, 24 ans, a demandé un divorce de son mari l'acteur-cowboy Allan Lane qu'elle avait épousé en octobre dernier... La blonde Helen Walker a avant-hier obtenu un divorce de son mari l'avocat Robert F. Blumofe... Ils s'étaient mariés en 1942 à Tijuana et étaient séparés depuis un mois... Un autre mariage d'artistes qui s'est terminé "à la mode de Hollywood" est celui du danseur Johnny Coy (un Montréalais) et de Dorothy Babbs, séparés après deux grands jours de bonheur!... La Cour vient d'approuver à Los Angeles le contrat de la jeune vedette Ann Blyth par lequel elle recevra $1,200 par mois des studios Universal... Mlle Blyth, en mars dernier, se blessa gravement au dos en faisant du ski et elle a dû passer plusieurs mois à l'hôpital...

Harry, Jos et Helene Wiles (Jos et Helene sont mariés), en vedette au "El Morocco" actuellement, ont tourné quelques courts métrages à Hollywood où ils ont rempli par ailleurs un engagement de deux mois au club "Slapsie Maxie's" l'été dernier... Parmi ces sujets courts mentionnons "Remember When" avec Rags Ragland et Iris Adrian et "Vaudevillians" avec Gus Van et Marty May, aux studios Warner Bros., et "Bank Notes" avec encore Gus Van, aux studios Universal... Durant leur engagement au club de l'ex-boxeur champion mi-lourd Maxie Rosenbloom Ils partageaient la vedette du spectacle avec Ben Blue et Gus Schilling... Parmi les vedettes qui les ont applaudis à "Slapsie Maxie's", mentionnons Jack Oakie, Joan Davis, Frank Sinatra, Martha Raye, Dick Haymes, Carmen Miranda et les réalisateurs Joe Pasternak et Hal B. Wallis... Harry Wiles, entre autres, imite Jimmy Durante dans l'un des numéros du trio et quelle ne fut pas sa surprise un soir à "Slapsie Maxie's" de voir tout à coup Jimmy Durante en personne se lever quelques secondes parmi l'assistance et se mettre à imiter Harry Wiles imitant Durante!... Harry Wiles fut deux ans avec l'Armée Américaine comme comédien et danseur dans le spectacle militaire d'Irving Berlin, "This Is the Army"... Vous vous souviendrez peut-être de la "police militaire" dans le sketch "Stage Door Canteen" qui était dans la version cinématographique de "This Is the Army"... Si oui, c'est Harry Wiles que vous y regardiez...

— Curly Reid, dont le trio est fort populaire au même "El Morocco", est un guitariste professionnel depuis 15 ans, ce qui ne l'empêche pas de continuer ses études régulièrement comme un débutant... Curly Reid dont le "jazz de style" sur la guitare fait penser à celui du brillant guitariste américain Les Paul, compose et n'arrête de travailler et, entre autres, il a décidé de bientôt se faire un repertoire de mélodies françaises adaptées en "Swing", ce qui ne devrait pas manquer d'en intéresser plusieurs... Greta Garbo a annoncé à Metro-Goldwyn-Mayer qu'elle tournerait un nouveau film pour eux seulement si on lui accordait Spencer Tracy pour partenaire... Le chef d'orchestre Vincent Lopez, qui lança Betty Hutton et touche une partie de ses salaires depuis, vient dit-on de faire un gain de $100,000 à la Bourse... Lopez joue toujours à l'hôtel Taft de New-York qui a une forte clientèle canadienne-française... Phil Brito, l'ex-chanteur sans rien d'extraordinaire de l'orchestre de Lloyd Huntley à l'hôtel Mont-Royal il y a quelques années mais qui a depuis fort bien réussi aux Etats-Unis, est peut-être le prochain "Sinatra" des jeunes Américaines... Au théâtre RKO Boston la semaine dernière il descendit de la scène parmi la foule, un micro à la main et chantant "If I Could Be With You One Hour Tonight"... En moins d'une heure, il faut le croire, ses nerveuses admiratrices se jetaient sur lui pour le projeter par terre et lui déchirer son habit en petits morceaux!

Et sur ce... A DEMAIN.

Heifetz nie qu'il soit un sphinx

Le sérieux de Heifetz lorsqu'il parait sur le plateau de concert lui cause bien des ennuis. C'est ce qui lui a valu d'être surnommé "le froid et lointain Heifetz" et même "le sphinx". Et pourtant, dit-il, ces qualifications sont fausses, d'abord au point de vue de mon attitude envers le public, ensuite parce que je donne à ma musique le meilleur de moi-même, sentimentalement et artistiquement.

"On va même jusqu'à parler sur l'expression de mon visage", dit Heifetz avec mélancolie. Au cours d'un concert un homme assis au premier rang agita nerveusement un paquet de clés vers moi. Il me parut si ridicule que je ne pus m'empêcher de rire. Tout aussitôt, son visage rayonna. J'appris plus tard qu'il avait parié avec un voisin que je sourirais au moins une fois au cours du concert. Il gagna . . . mais il avait évidemment cru peu sûr de me confier l'enjeu!...

"Je n'ai pas l'impression d'être impénétrable, froid ou lointain. Invariablement, je me sens en grande sympathie avec mon auditoire. Je ne me rends pas compte de mon sérieux. Si je ne souris pas, c'est sans doute parce que je suis tellement absorbé par mon jeu que j'oublie tout ce qui n'est pas musique. Et si je ne souris pas spontanément, pourquoi me forcerais-je à un sourire artificiel? . . .

L'incomparable violoniste viendra se faire entendre en récital le 2 février au Plateau.

L'Histoire de la Musique

L'Histoire de la Musique, cette émission du N.B.C. dont Radio-Canada fait le relais, sera consacrée, ce soir, à 11 h. 30, au poème symphonique. Frank Black qui dirigera a inscrit à son programme Les Préludes, de Liszt et Danse Macabre, de Saint-Saëns.

ON ENTENDRA À LA RADIO...

A 3 h. 30: **Les chefs-d'oeuvre de la musique.** — Programme: "L'immolation de Brunhilde", du 3e acte du "Crépuscule des dieux" de Richard Wagner, par l'Orchestre de la N.B.C., sous la direction de Toscanini. Soliste, Helen Traubel. — CBF.

A 4 h. 30: **Radio-Collège.** — De la Renaissance à la Résistance: "Alexandre Dumas (1803-1870)". Sketch de Fulgence Charpentier. — "Avez-vous lu...?" "Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même". Causerie du R. P. Vincent Bélanger, o.f.m. — CBF.

A 9 h.: **Le Théâtre de Radio-Collège.** — A l'affiche: "Les mal aimés", de François Mauriac. — CBF.

A 11 h. 30: **L'Histoire de la Musique.** Orchestre de la N.B.C. sous la direction de Frank Black. — CBF et CBM.

Horaire des émissions — Jeudi, 24 janvier 1946

	CKAC	CBF	CBM	CFCF
7.00	Ouverture			Nouvelles
7.15	Déjeuner mus.			"
7.30	Pot-pourri	Programme mus.	Programme mus.	"
7.45	Oratoire	et nouvelles	"	"
8.00	Nouvelles	Radio-journal	Radio-journal	Nouvelles
8.15	Déjeu. mus.	Elevation mat.	Prières	Coffee Time
8.30	Quintette	Pot-pourri mus.	Fanfare	Top of the Morn.
8.45	Dejeu. mus.	et nouvelles	"	Mélodies
9.00	Nouvelles	Musique	Honeymoon in...	Breakfast Club
9.15	Sans tambour...	"	"	"
9.30	Cars. du rire	Chanson	Classiques	"
9.45	"	"	Mus. en travail	"
10.00	Variétés	Sur ses ondes	Emis. éducative	Nouvelles
10.15	"	Bon appétit	"	Life can be...
10.30	Chansonnettes	Vie de famille	Piano	Hollywood
10.45	Mus. latine	G. Duranleau	Baryton	Listening Post
11.00	Cofffret mus.	Grande Soeur	Fred Waring	Sérénade
11.15	Radio Ent.	Métairie Rancourt	"	Quiz
11.30	Club de la	Joyeux Troubadours	Soldier's Wife	Womens' World
11.45	"	"	Lucy Linton	"
12.00	Nouvelles	Jeunesse Dorée	Nouvelles B.B.C.	Midday Melodies
12.15	Progr. rural	Quelles nouvelles	Road of Life	"
12.30	Grande Soeur	Nouvelles B.B.C.	La Ferme	Soldier's Wife
12.45	Hist. d'amour	"	"	Truth or Fiction
1.00	Art vocal	Rue Principale	Nouvelles	Nouvelles
1.15	Rêverie mus.	Nouvelles	Happy Gang	Cons. Bennett
1.30	La ménagère	Vers le soleil	"	Déjeuner-causerie
1.45	Mét. Rancourt	Brailowsky	Radio World	"
2.00	Mélodies	Extraits d'opéras	Big Sister	Concert
2.15	Réc. de piano	Intermède	Intermède	Ethel and Albert
2.30	Un peu de tout	Lettre à la Cana...	Valses	Mus. of Manhattan
2.45	Nouvelles	Chansonnettes	"	"
3.00	Discothèque	Music-hall	Woman of...	Al Pearce
3.15	"	"	Ma Perkins	"
3.30	"	Chefs-d'oeuv. de la...	Pepper Young	Ladies be Seated
3.45	"	"	Right to Happiness	Lopez Orch.
4.00	Evén. soc.	"	Mus. moderne	Jack Berch
4.15	CKAC ce soir	"	Nouvelles	The Fitzgerald
4.30	Variétés	Radio-Collège	Mus. moderne	For Women
4.45	Musique	"	Réc. de chant	Dist. Service
5.00	Mélodies 33	"	Mus. classique	Terry and...
5.15	Pierre et...	"	Intermède	Dick Tracy
5.30	Rue Principale	Cotes de la bourse	Fam. Robinson	Musicale
5.45	Madeleine et...	Horaire	Cotes de la bourse	Gospel Singer
6.00	Tangos	Ivan l'intrépide	C.B.M. ce soir	Studio
6.15	Chansonnettes	Radio-Journal	Nouvelles	Nouvelles
6.30	Chansons	Actualité	Sérénade	Sports
6.45	Nouvelles	Au coin du feu	Nouvelles B.B.C.	Cal. Finney
7.00	Jos Floche	Un homme et son...	Scrapbook	Music for You
7.15	Radio-théâtre	Métropole	"	"
7.30	Causerie	Théâtre	Ski	Uncle Troy
7.45	Chansons fr.	"	Causerie	"
8.00	Dr Lambert	Talents de...	Théâtre anglais	Reporting Home
8.15	"	"	"	Sketches in...
8.30	Que diriez...	Taxi 13	Voix de Victor	America's Town
8.45	"	"	"	Meeting of the Air
9.00	Kostelanetz	Radio-théâtre	Music-hall	"
9.15	"	"	"	"
9.30	L'homme en...	"	Peerless Parade	Light up and...
9.45	"	"	"	"
10.00	Ellery Queen	Radio-Journal	Nouvelles	Colangia and...
10.15	"	Ecole des parents	Actualité	"
10.30	Stan Simons	"	Panorama can.	Supper at...
10.45	Nouvelles	Récital de chant	"	Janet Flanner
11.00	Nouv. sport	Jazz	Théâtre	Nouvelles
11.15	Janette Davis	Opérettes	"	Orch. de danse
11.30	Hal McIntyre	Hist. de la mus.	Hist. de la mus.	Gems for Thought
11.45	"	"	"	"
12.00	Nouvelles	Fin des émissions	Fin des émissions	Dance Music

Une fin de semaine perdue...

Ray Milland et Howard da Silva dans une scène de la grande production Paramount, "The Lost Weekend" qui passera sur l'écran du théâtre Capitol dès demain. C'est dans ce film remarquable que Ray Milland nous offre la meilleure composition de sa carrière, déjà acclamée d'ailleurs comme la meilleure composition au cinéma durant 1945 par les critiques cinématographiques de New-York.

"On demande un ménage" à l'Arcade

Ceux qui se souviennent du foudroyant succès de la comédie "Moumou" il y a quelques semaines à l'Arcade apprendront avec plaisir que la direction met à l'affiche une autre comédie de Jean de Létraz. Tout comme "Moumou" la comédie "On demande un ménage" est une nouveauté parisienne qui, il y a deux mois à peine, tenait l'affiche à Paris et avec un énorme succès.

Armand Marion

Jean de Letraz est un vaudevilliste de la nouvelle génération. Sa formule n'a rien à voir avec celle de ses prédécesseurs. Jean de Létraz fait rire sans jamais verser dans la trivialité mais il use avec habileté du quipro quo des situations.

Ainsi dans "On demande un ménage" l'action est centrée autour de deux copains Pierre Larrieu et Jacques Arvel, démobilisés de l'armée et présentement sans travail. Ils vivent chez Sabine Robinet mais ils vivent maigrement. Un jour, ils apprennent qu'un vieux rentier a besoin d'un ménage: l'homme, pour la terre; la femme, pour la cuisine. Jacques et Pierre vont accepter. Mais qui sera la "femme"? Le choix est fait aux cartes et dès lors l'action n'est plus qu'un rebondissement comique d'un imprévu sans cesse renouvelé.

Une troupe homogène va faire la création montréalaise de ce succès de rire. Nommons: Denis Drouin, Janine Sutto, Armand Marion, Rose Rey-Duzil, Arthur Lefebvre, Maurice Gauvin, Andrée Poitras.

La mise en scène est de M. Emille Bouffard; décors de Marcel Salette.

Tyrone Power, à Montréal samedi, au théâtre Orpheum toute la semaine

Le jeune premier Tyrone Power doit rapidement passer par Montréal samedi avec son épouse Annabella, en route pour Québec où ils iront se distraire. Si ses admiratrices montréalaises ne pourront vraiment pas voir M. Power à cette occasion, elles peuvent se consoler en allant le contempler sur l'écran du théâtre Orpheum, avec Alice Faye, dans le film "Le Feu de Chicago".

Fred Barry avec l'Equipe

Qui n'a entendu dire, aux sorties des Revues de Fridolin:

—C'est donc malheureux que Fred Barry ne joue pas plus souvent à la scène!

Le sentiment populaire ne se trompe pas, et une certaine partie du public montréalais se souvient très bien des âges héroïques du théâtre dans la province de Québec, ce qui se situe même avant le bel effort de la troupe Stella et du M.R.T. — Fred Barry était alors l'un des plus fermes soutiens du théâtre d'expression française chez nous. Chose étonnante, et qui se présente en sa faveur, la montée de la jeune génération de comédiens n'a porte aucune atteinte à sa popularité. Fred Barry s'est adapté autant qu'un jeune aux techniques du théâtre moderne. C'est pourquoi l'Equipe est heureuse qu'il ait accepté le rôle principal dans **"Le Testament du Père Leleu"**, une pièce paysanne dont l'action pourrait se dérouler dans la province de Québec.

Germaine Giroux, pour sa part, tiendra le rôle de la Torine, une sorte de parodie de la "servante au grand coeur", genre de bonne fille matoise et rusée. C'est une expérience nouvelle pour Mlle Giroux que sa carrière de diseuse n'a guère orientée en cette direction. Mais elle sait donner à son personnage l'exubérance qu'il sied, la finesse satisfaite et la ruse amusante. . .

Elaine Jordan à l'"El Morocco"

Elaine Jordan, qui est non seulement jolie mais chante admirablement bien aussi, est en vedette au populaire cabaret "El Morocco" cette semaine. Elle nous interprète un répertoire varié de chansons modernes et latines. Mlle Jordan plait aux habitués du "El Morocco" car tous les soirs depuis le début de son engagement elle doit interpréter six et sept chansons.

Le trio des trois Wiles est l'un des plus comiques que l'on puisse voir et il ne faut pas les manquer dans leurs différents numéros, les uns plus divertissants que les autres. Excellents danseurs ils sont par surcroit des comédiens de fort calibre qui se sont déjà fait applaudir à Hollywood et à New-York où ils ont été présentés dans les plus chics clubs et cabarets. Le danseur à claquettes Ernie Hayden, les danseuses Milray, l'orchestre de Hal Hartley et le trio Curley Reid complètent la distribution du nouveau spectacle de l'"El Morocco".

Les bonnes qui égayent la Vie de Papa... au théâtre

La comédie "Life With Father", que le théâtre His Majesty's présentera sur sa scène la semaine prochaine à compter de lundi soir, est pleine de situations cocasses et amusantes. Voici les cinq bonnes qui font partie de la distribution et égayant la Vie de Papa... au théâtre.

"Stork Club", au Palace, et "L'Incendie de Chicago", à l'Orpheum, gardés à l'affiche

Film d'horreur avec Boris Karloff à l'Imperial et comédie bouffe avec Eddie Bracken et Veronica Lake au théâtre Princess

"The Stork Club", au Palace, et "L'Incendie de Chicago", à l'Orpheum, sont les deux films qui restent à l'affiche de nos grands cinémas pour une seconde semaine de représentations. "Stork Club" est une charmante et gaie comédie légère qui nous présente Betty Hutton, Barry Fitzgerald, Don DeFore et le regretté Robert Benchley dans les premiers rôles.

"L'Incendie de Chicago" est la version française de la grande production dramatique d'il y a quelques années "In Old Chicago" et ses principaux interprètes sont les populaires Tyrone Power, Alice Faye, Don Ameche, Brian Donlevy et Andy Devine. Le film fut mis en scène par Henry King.

Film d'horreur au théâtre Impérial

Boris Karloff jouera un rôle sympathique au début de "Isle of the Dead", film qui prend l'affiche demain au cinéma Impérial. Avec les dernières scènes cependant, il sera un adepte de superstitions dangereuses et ne pourra plus refréner sa soif du sang. Ellen Drew et Marc Cramer représentent l'intérêt romantique dans ce récent film d'horreurs.

L'histoire débuta lorsque le général Pherides, en compagnie d'un jeune journaliste américain (Cramer) constate que la tombe de son épouse, sur Greek Island, a été violée. Ils se joignent à un groupe où se trouvent un vieux grec superstitieux et Thea une belle jeune fille grecque.

La peste frappe le village et malgré toutes les précautions, la mort fauche les victimes. Le vieux grec qui déteste Thea l'accuse d'être un vampire, et prétend que c'est elle et non la peste qui tue les gens.

Comédie bouffe au théâtre Princess

Lorsque le fils d'un millionnaire est affligé de l'impulsion embarrassante de tout prendre ce qui lui tombe sous la main, les situations qui en découlent sont naturellement amusantes et c'est exactement le thème de la nouvelle comédie Paramount "Hold That Blonde" qui prendra l'affiche demain au cinéma Palace.

Cette désopilante comédie a comme principaux personnages Eddie Bracken et Veronica Lake; Bracken campant le kleptomaniaque et Mlle Lake une voleuse de bijoux qui est sous la domination d'une bande d'assassins. Eddie s'éprend de Veronica et lorsqu'il apprend qu'elle doit voler un collier d'une grande valeur il entreprend de le faire lui-même.

Une Tonkinoise au théâtre Saint-Denis

La joile Tonkinoise Foun Sen, qui n'est pas celle rendue célèbre dans la chanson par Josephine Baker et Suzy Prim dans une scène de la nouvelle comédie "La Collection Ménard" qui prendra l'affiche samedi au Saint-Denis.

Populaire comédie au His Majesty's

"Life with Father", la plus sensationelle comédie de tous les temps, prendra l'affiche du théâtre His Majesty's pour une semaine, le 28 janvier prochain, avec deux représentations en matinée, le mercredi et le samedi.

Depuis que ce magnifique spectacle fut offert pour la première fois au public montréalais, les plus grandes cités des Etats-Unis, telles Boston, Memphis, New-Orléans, San Antonio, St-Louis, l'ont acclamé et une assistance monstre le reçut à Toronto.

Plus de 165,000 personnes ont été charmées par cette ravissante comédie, légère et pleine d'humour, d'un comique spirituel où l'intérêt reste constant du commencement à la fin.

Les vedettes de la troupe n'ont pas fait moins de 10,000 milles de train, soit de l'Atlantique au Pacifique. Partout ces artistes reçurent un accueil chaleureux et longtemps nos militaires se souviendront des divertissements de qualité et des heures heureuses qu'ils leurs apportèrent. De plus cette troupe a largement contribué à l'effort de guerre des alliés en vendant pour plus de $1,000,000 en certificats d'épargne de guerre.

Dernièrement encore, grâce à l'admirable dévouement de Carl Benton Reid et de Betty Linley, qui apparaissent dans les rôles titres du spectacle, on put ramasser de nombreux vêtements pour les enfants pauvres de Détroit.

En un mot, le public de Montréal sera heureux d'assister à un tel spectacle, où non seulement le sujet est intéressant, mais dont les acteurs méritent à plusieurs titres notre sympathique accueil.

"Life With Father", le clou de la saison au His Majesty's.

"Femme Perdue" au Saint-Denis

Le roman d'Alfred Machard, "La Femme Perdue" méritait d'être adapté au cinéma et par un cinéaste de qualité car l'oeuvre était d'une qualité exceptionnelle. Or en s'adressant à Jean Choux on était assuré d'un traitement cinégraphique de qualité. Les cinéphiles pourront se rendre compte de la vérité de cette assertion dès samedi au Saint-Denis alors que ce nouveau film prendra l'affiche.

Jean Choux a d'abord choisi des vedettes de premier plan puisqu'il a réuni: Jean Murat, Roger Duchesne, Jean Galland, Renée Saint-Cyr, Catherine Fontenay, Marguerite Pierry, Myno Burney. Il ne suffit pas d'avoir des vedettes: il faut des rôles à la hauteur de leur talent. Eh! bien le scénario est d'une telle force dramatique que chacune de ces vedettes a un rôle d'importance.

Voici un résumé de l'action. Le marin Jean Dubart aime Marie Vidal. Ils se sont fiancés. Hélas Dubart doit s'embarquer à quelques heures d'avis et sa lettre ayant été interceptée par une méchante fille, Marie Vidal se croit abandonnée. On la retrouve à Paris où Pierre Valin, riche fils de famille l'épousera et donnera un nom à son enfant. C'est le bonheur... les années passent et voici la guerre de 1939. A l'armistice Pierre Valin rentre chez lui accompagné de ses camarades de combat dont nul autre que Jean Dubart qui retrouve, mariée, la femme qu'il croyait perdue! Que va faire Marie. Suivre Jean? Abandonner Pierre? Le dénouement le dira. C'est l'abbé Munier qui exprimera les mots d'espoir et de consolation.

Le second film à l'affiche sera "La collection Ménard", autre film nouveau avec Lucien Baroux, Suzy Prim, Foun Sen, Pierre Larquey, Jean Mercanton, Marguerite Moréno, Suzanne Dehelly, Jean Tissier. Un autre film à vedettes. Une jeune Tonkinoise qui cherche son père est forcée d'interroger tous les Ménard, de Paris. Une collection d'amusants personnages.

"Les mal aimés", de Mauriac, ce soir, à CBF

Le nom de François Mauriac, romancier et dramaturge est de nouveau à l'affiche du théâtre de la Société Radio-Canada. En effet, les artistes dramatiques de la Société joueront ce soir, à 9 heures, "Les mal aimés" de l'éminent écrivain. L'émission sera relayée de la salle de l'Ermitage, à Montréal, où le public est cordialement invité.

C'est un événement dans le monde littéraire et dans le monde de la radio puisque la pièce est de création récente. Pour le Canada, ce sera donc à la fois une "première" et une grande première. "Les mal aimés" a été représentée en mars 1945 sur la scène du Théâtre-Français, Paris, et comptait parmi ses interprètes des artistes comme Madeleine Renaud, Renée Faure et Aimée Clariond. Elle a été écrite en pleine guerre.

A la radio, les premiers rôles seront tenus par Sita Riddez, Marcel Chabrier et Charlotte Boisjoly. La pièce sera dirigée par Paul Leduc.

Une autre au Waldorf, pas perdue

Lana Turner, Van Johnson, Ginger Rogers et Walter Pidgeon, les quatre grandes vedettes du film plein de gaieté de Metro-Goldwyn-Mayer, "Week-End at the Waldorf", au programme du théâtre Loew's la semaine prochaine à partir de demain. Ce film marque la première fois depuis "Grand Hotel" que M-G-M a réuni autant d'importantes vedettes dans une même réalisation cinématographique.

"Chevaux Sauvages", sujet court

La guerre a tout brûlé, tout saccagé, tout détruit. Huit mois après la fin du conflit, l'Europe éprouve un peu plus chaque jour les affres de la famine. Disette de vivres et de machines agricoles. Disette d'engrais. La terre calcinée ne produit plus rien que des éclats d'obus.

Presque tous les animaux sont morts. Où l'on voyait hier dix chevaux, on trouve dix carcasses! On n'a même pas de quoi nourrir les bêtes qui vivent encore. Incapables de travailler, elles se trainent péniblement maigres et famélique.

La guerre n'a rien respecté, pas plus les animaux que les hommes!

Et les populations d'Europe plongées dans l'indigence tournent avec angoisse les yeux vers l'Amérique. Déjà des centaines de navires ont traversé les mers apportant à nos alliés meurtris le secours de l'Amérique. Et ça se continue de jour en jour! Ainsi envoyons-nous, entre autres choses, des centaines de chevaux qui iront en France et en Belgique remplacer les machines hors d'usage. Les chevaux de l'ouest canadien serviront aussi à nourrir les populations puisque 200,000 lbs. de leur meilleure viande sera spécialement traitée et mise en conserve pour expédier outre-mer.

Tel est le sujet exposé dans un documentaire de l'Office National du Film (série de Reportages) intitulé "Chevaux Sauvages". Capturer et dompter ces bêtes constitue tout un art. Habitués à vivre libres dans les grands espaces, ces messieurs n'aiment pas du tout qu'on les enferme dans un cabanon de quelques pieds. Ils se font mal à l'esprit de travail et de discipline. Mais ils n'ont pas le choix: il faut bien s'adapter au nouveau genre de vie, et devenir des bêtes dociles . . .

Ainsi ces bêtes perdues, ces animaux qui n'étaient à personne, sauveront-ils l'Europe de la famine, tout en permettant aux populations de se remettre au travail, de vivre par eux-mêmes.

ARCADE

HIS MAJESTY'S CE SOIR à 8 h. 30
Le spectacle "horrifiant" du Dr Neff
"MADHOUSE OF MYSTERY"
Soirs: 67c, $1, $1.33, $1.99; Mat., merc.: 67c, $1, $1.33; Mat., samedi: 67c, $1, $1.33, $1.99 — Taxes incl.

ST-DENIS
CHARLES VANEL
CLAUDE DAUPHIN
MADELEINE ROBINSON
dans
"Promesse à l'Inconnue"
7 vedettes françaises!
La maison des sept jeunes filles
avec
Jean PAQUI
Jean TISSIER - André BRUNOT

Au GESU — 1200 Bleury
Dimanche prochain
l'Equipe
DIRECTION: PIERRE DAGENAIS
dans
HUIS-CLOS
et
LE TESTAMENT
Billets au Gésù
LA. 4453-7592

Canadian Concerts & Artists
En récital
HEIFETZ
samedi, 2 février
LE PLATEAU
Billets maintenant en vente chez Ed. Archambault, MA. 6201 et chez C. W. Lindsay, MA. 7701.
ORCHESTRE SEULEMENT
$4.64 et $3.98, taxes incluses.

MONUMENT NATIONAL
CE SOIR
LES TROIS VALSES
d'OSCAR STRAUS
Rideau: 8.25 - PLateau 9161
Aussi les:
26 - 27 - 29 - 30 - 31 Janvier

LA FEMME À LA PAGE

Dans le Monde

Lamontagne-Bailly

Dans l'intimité, ce matin, en la chapelle Notre-Dame de Lourdes de la paroisse Saint-Jacques, décorée de pompons, est célébré le mariage de Mlle Fernande Bailly, fille de M. et de Mme Louis Bailly, de Montréal, avec M. Léon Lamontagne, fils de M. et de Mme Joseph Lamontagne, de Saint-Gabriel de Brandon. La bénédiction nuptiale leur est donnée par M. Julien Perrin, p.s.s. Pendant la messe, un programme de chant est exécuté par Mme Lucille Dumont-Bailly, Mme Gaston Granger et M. Pierre Vidor. M. Roland Roy est à l'orgue. Accompagnée de son père, la mariée porte une robe de crêpe français bleu pervenche, style Inspiration", soulignée d'un drapé à la taille, un béguin de plumes d'autruche américan beauty et un petit manchon de mêmes plumes piqué de roses Sweetheart. M. Lamontagne est le témoin de son fils.

Mme Bailly, mère de la mariée, porte une robe de crêpe noir garnie de frange de soie, un feutre lavande perlé et des roses American Beauty au corsage. Mme Lamontagne, mère du marié, porte une robe de crêpe noir brodée de sequins, un chapeau noir orné d'autruche noire et des roses Talisman à l'épaule.

A l'issue de la cérémonie, il y a réception au Club Canadien, où les salons sont décorés de pompons et de jonquilles. M. et Mme Lamontagne partent ensuite pour un séjour dans les Laurentides. Pour voyager, Mme Lamontagne porte un trois-pièces vert pomme garni d'astrakan noir de Russie, un tricorne à calotte haute souligné de grosgrain vert pomme et des accessoires noirs. Les nouveaux mariés résideront à Saint-Gabriel de Brandon. Parmi les invités venus de l'extérieur, mentionnons: le Dr et Mme Roland Bailly, de Saint-Pie de Bagot, M. Albert Bennett, de Manchester, N. H., M. et Mme Eugène Lamontagne, d'Arvida, M. et Mme Gaston Grander, Mlle Yvette Lamontagne, de Saint-Gabriel de Brandon, Mlle Huguette Lamontagne, des Trois-Rivières, et Mlle Annie Bennett, de Chicoutimi.

* * *

Yelle-Bracken

Le mariage de Mlle Donna-Elizabeth Bracken, fille de M. et de Mme C.-J. Bracken, avec M. Harry-M. Yelle, fils de M. et de Mme Peter Yelle, fut célébré récemment en l'église St. Thomas More, de Verdun, par le R. P. E.-J. Lapointe. La mariée, accompagnée de son père, portait une robe de satin blanc avec légère traîne, un long voile de tulle illusion et un bouquet de roses American Beauty. Mlle Lorraine Yelle, soeur du marié, dame d'honneur, portait une robe de taffetas rose avec jupe de tulle de même ton, un court voile de tulle et une cascade de minuscules chrysanthèmes blancs. M. George Bracken, frère de la mariée, agissait comme garçon d'honneur tandis que MM. Charles et Terence Bracken, autres frères de la mariée, plaçaient les invités.

Après une réception à l'hôtel Queen's, où les salons étaient décorés de fougères et de pompons, M. et Mme Yelle partirent pour Boston et New-York. Les nouveaux mariés habiteront Rouses Point, N. Y.

* * *

Lacroix-Caty

Dans la plus stricte intimité, ces jours derniers, le R. P. Ivan D'Orsonnens, s.j., bénissait le mariage de Mlle Marie-Paule Caty, fille de M. et de Mme J.-A.-Charles Caty, décédés, avec M. Lucien Lacroix, fils de M. et de Mme S. Lacroix.

* * *

Phillips-Tremblay

Lundi matin, dans l'intimité, à 7 h. 30, en la chapelle de la Basilique, avait lieu le mariage de Mlle Marthe Tremblay, fille de M. et de Mme J.-A. Tremblay, de Westmount, avec M. Ralph-B. Phillips, fils de M. et de Mme W.-J. Phillips, de Brantford, Ont. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Jacques Laramée, M. et Mme Phillips sont partis pour Brantford où ils demeureront.

* * *

Fiançailles

On annonce les fiançailles de Mlle Gemma Boily, fille de M. et de Mme Ernest Boily, de Chicoutimi, à M. Mario-E. Lattoni, B.A., B.C.L., fils du Dr Liborio Lattoni, de Montréal. Le mariage sera célébré dans l'intimité, au début de février, à Montréal.

* * *

Disciples d'Helmholtz

L'hon. Omer Côté, secrétaire provincial, et Mme Côté rehausseront de leur présence le bal des Disciples d'Helmholtz qui aura lieu le samedi 2 février, dans la salle dorée de l'hôtel Mont-Royal, sous la présidence de M. J.-Alphéda Crête, président du Collège des optométristes de la province de Québec, et de Mme Crête. Seront également présents: S. H. le maire de Montréal et Mme Camillien Houde, MM. et Mmes Alfred Mignot, Jean l'Heureux de Granby, Raymond Marchand, de Québec, C.-E. Bourbonnais, des Trois-Rivières, J.-Armand Messier, Charlemagne Bourcier, Henri Côté, Edgar Lussier, Lorenzo Favreau, Armand Bouchard, Joseph Germain, J.-H. Lionel Hébert, Harry Farr, Guy Loiselle, J.-M. Thuot, Walter Coffin, le Dr et Mme J.-B. LeBel, M. et Mme Léopold Gervais, Mlles Yvette Aganier, Georgette Giroux, Louise Demers, Pauline Hamel, Jeanne Gaudreau, Laurette Gauthier, Janine Delisle, MM Eric Leduc, Roger Adam, J.-L. Blanchard, Yves Papineau, Jean Rochon, Guy Monette, Jacques Asselin, Paul Boisvert.

* * *

Débat mixte

Demain soir, en la salle du Gésu, les orateurs de la Société des Tournois oratoires présenteront "Maquillage: gaspillage ou placement?" Les orateurs sont Mlles Thérèse Mayrand, Suzanne Avon, MM. André Legendre et Jean-Marie Ethier. M. Raymond Daoust présentera les orateurs et M. Jean Narrache (Emile Coderre) rendra le verdict. Me Jean-Paul Grégoire fait aussi partie du jury.

Bons... ou bêtes?

Dieu bénit les personnes au coeur pur qui se font, de la bonté, un merveilleux idéal. Je ne sais pas ce qu'il pense de ceux qui prennent comme ligne de conduite la caricature de la bonté, c'est-à-dire la bêtise...

Comment appeler, sinon de ce dernier nom, la coupable indulgence qui a fait commuer en emprisonnement à vie la sentence du général Meyer, ce sympathique boche trouvé coupable d'avoir, de sang-froid, ordonné l'exécution sommaire de soldats canadiens prisonniers?

Et que c'est donc lamentablement risible d'entendre dire que c'est pour garder un mari à sa femme, un père à ses enfants, qu'on ne l'a ni pendu ni fusillé!... Figurez-vous! Cette pauvre femme. Ces pauvres petits! Il faut croire que les victimes de Meyer n'en avaient pas, elles de femmes et d'enfants. Elles n'avaient pas de mères non plus, j'imagine et étaient le produit de la génération spontanée...

Mais le bouquet, c'est que Herr Meyer, Fraulein Meyer et les cinq petits Meyer vont devenir nos compatriotes. C'est en effet chez nous que Papa Meyer viendra purger sa sentence. Sentence à vie, oui, en principe, mais s'il se conduit bien, s'il est sage comme une image, on le libérera dans vingt ans. Et s'il ne peut plus nuire lui-même, il aura quand même et le temps, et l'opportunité de dire à ses fils tout ce qu'il a à leur apprendre et de cultiver en leurs âmes la haine et la vengeance. Nous, nous ne nous vengeons pas. Nous pardonnons chrétiennement. Nous sommes bons... Nous sommes bêtes!

Vous avez lu dans les journaux les phases du procès. Vous avez vu. Ce type n'est pas intéressant. C'est une brute comme tout ce qui est nazi, comme tout ce qui est fasciste. Comme il aurait écrasé des criquets dans un champ de blé, il a tué des soldats canadiens prisonniers, et voilà que non seulement on lui pardonne mais qu'on va l'héberger ici même.

Non ne croyez que sa captivité sera lourde. Femme et enfants le suivront. Il trouvera bien le moyen de les voir, et comme il doit avoir assez d'argent pour espérer vivre convenablement, il mangera tous les jours quand des millions d'innocents crèvent de faim, il aura chaud quand tant d'autres grelottent et ses enfants (pourquoi pas! deviendront, Dieu me pardonne, de vrais bons petits Canayens...

Pitié, tristesse!... Ce n'est plus de la bonté, c'est de la sottise. Il paraît que déjà quelques personnes ont protesté, mais ça ne fera rien de plus. Il faut accepter. Eh bien ma foi pourquoi pas? Est-ce que déjà quelques feuilles infectes n'essaient pas de nous faire croire que c'est nous qui avons eu tort de ne pas laisser l'Allemagne nazie envahir le monde? Est-ce que de bonnes gens ne sont pas prêtes à marcher dans le sillage fasciste par peur du gros méchant loup russe? Est-ce que déjà on ne tend pas à cette pauvre Allemagne une main secourable pendant qu'on laisse la France, la Grèce et qui et qui dans le marasme qui les paralyse?

Dans quelque temps, si on y va de ce train là, les criminels de guerre seront des héros. Je vous demande un peu, qu'avaient-ils à faire, ces soldats Canadiens d'aller en Allemagne? Est-ce qu'ils ne pouvaient pas rester chez eux? L'Allemagne est grande. Vive l'Allemagne! Heil Hitler!...

Si quelqu'un écrit jamais un traité sur l'art de cultiver les poires, qu'il vienne par ici se renseigner... Ce que les boches vont rigoler, à la prochaine dernière!...

Odette Oligny

Recettes

Petits pains au frigidaire

2 tasses d'eau bouillante; 1½ c. à table de sel; ¼ à ½ tasse de sucre; 3 c. à table de gras doux; 2 carrés de levure; ¼ tasse eau tiède; 1 c. à thé de sucre; 1 oeuf et tasse de farine.

Ajouter le sel, le sucre et le gras à l'eau bouillante. Laisser refroidir jusqu'à ce que l'eau soit tiède. Dissoudre la levure dans l'eau tiède à laquelle on a ajouté une cuillerée à thé de sucre. Battre l'oeuf et ajouter au premier mélange avec le levain. Ajouter la farine et pétrir jusqu'à ce que la pâte soit lisse et élastique. Déposer dans un bol graissé, couvrir et laisser lever jusqu'à ce que le volume en soit doublé. Pétrir de nouveau et si la pâte doit être conservée dans la glacière, déposer à nouveau dans un bol graissé. Badigeonner avec un peu de gras doux et bien recouvrir. Enlever de la glacière au moins une heure avant la cuisson et former en petits pains. S'ils doivent être cuits tout de suite après la préparation, former immédiatement en petits pains et déposer sur une tôle graissée ou dans des moules à muffins. Laisser lever jusqu'à ce que le volume en soit doublé. Cuire à four chaud (400oF.) pendant 15 à 20 minutes. Donnera 4 douzaines de petits pains.

La pâte pour les petits pains au frigidaire peut être préparée d'avance et conservée plusieurs jours dans un refrigérateur mécanique. Essayez cette recette pour des petits pains chauds pouvant être préparés facilement et rapidement.

Décès de deux pionniers de la ville de La Tuque

LA TUQUE, 11 (C.P.) — MM. Ovide Tremblay et Alfred Bouchard, respectivement âgés de 65 ans et de 73 ans, sont décédés dans cette ville du comté de Laviolette dont ils furent les pionniers.

ONDES LUMINEUSES

Notre oeil perçoit les différentes couleurs grâce aux différentes longueurs d'ondes que celles-ci émettent.

Le patron du jour

No 9291

Chemisier classique boutonné devant avec empiècement aux épaules devant et dos et poches rapportées. Piqûres sellier au col, à l'empiècement et aux poches. Choix de manches longues ou courtes. Ce patron numéro 9291 est établi dans les grandeurs 14, 16, 18, 20, 32, 34, 36, 38, 40, 42. La grandeur 16 requiert 3 verges en tissu de 39 pouces de largeur.

Vous pouvez vous procurer ce patron en en faisant la demande au Service des Patrons Le CANADA, 33 ouest rue St-Jacques, Montréal, en ayant soin d'inclure la somme de VINGT SOUS en monnaie ou bon de poste. (AUCUN TIMBRE N'EST ACCEPTE). Indiquez clairement votre nom, votre adresse, le numéro du patron choisi et la grandeur exacte désirée. Les patrons ne sont pas en vente au bureau du CANADA et ne sont pas échangeables.

Mlle Jacqueline Laramée, fille de M. et de Mme Omer Laramée, de Montréal, dont les fiançailles à M. Normand Lafond, fils de M. et de Mme L.-P. Lafond, de Sainte-Rose, ont eu lieu récemment.
(La Photographie LA ROSE)

"POT-POURRI PRATIQUE"

Comment nettoyer et conserver un linoléum en bon état

L'enquête Lever sur les maisons au Canada rapporte que le linoléum est de beaucoup le plus utilisé pour couvrir les planchers des maisons canadiennes. Et pour aider la maîtresse de maison à garder le linoléum propre et en bon état, voici quelques conseils pratiques de la part des connaisseurs. Ces derniers rappellent à la ménagère que le linoléum procure une surface d'usure excellente quand on lui donne les soins requis. Pour le laver, on recommande peu d'eau et un savon doux. Se servir d'une eau chaude savonneuse et d'un bon torchon. Tordre celui-ci et essuyer le linoléum en s'attaquant, à la fois, à une surface d'à peu près une verge carrée. Assécher ensuite chaque morceau aussitôt que vous l'avez lavé, en employant un deuxième torchon et une eau claire. (Ne laissez pas ces flaques d'eau et de savon sécher durant une ou deux heures!) De temps à autre, une couche de "shellac" ou de vernis, ou de cire à parquets aide à protéger le linoléum. N'employez jamais un savon fort ou un nettoyeur rude pour enlever la graisse ou les taches; ceux-ci font tout simplement disparaître le fini du plancher en encourage la saleté et la crasse à faire une décoloration permanente. Un autre moyen de faire durer votre linoléum est de placer des petites carpettes près de l'évier et de la table de travail, lesquelles absorbent les liquides répandus et reçoivent le plus gros de l'usure. Finalement, disent les experts, évitz les égratignures et les fissures en posant des roulettes aux pattes des chaises et de la table. Bien que pratiquement 90 p. c. des cuisines dans les villes sont couvertes d'un linoléum, il est surprenant de constater que sur les fermes, seulement trois cuisines sur quatre en possèdent un; où, cpendant, l'emploi du linoléum est plus grands dans les salons et les salles à manger, ce qui compense quelque peu, selon l'enquête Lever. Le plancher de bois dur se classe deuxième dans toutes les parties du Canada. Et dans les villes, la préférence est accordée aux tapis dans les salons. Les tapis couvrant tout le plancher, d'un mur à l'autre, sont très peu nombreux ainsi que les planchers peinturés.

Elections chez les typographes

Le Syndicat national des Typographes de Montréal, incorporé, a procédé à l'élection de ses officiers, le 16 janvier dernier, pour l'année 1946, sous la présidence de M. Georges-A. Gagnon, président du Conseil central et agent d'affaires du syndicat. M. Roméo Valois agissait comme secrétaire d'élection. Les membres suivants ont été élus: MM. Gaston Gratton, président; Emile Gervais, 1er vice-président; Gérard Besse, 2e vice-président; Henri Berlinguet, secrétaire-archiviste; Roméo Valois, secrétaire-financier; Charles Lévesque, sentinelle; Lionel Villeneuve, inspecteur.

Les délégués au Conseil central sont: MM. Roméo Valois, Henri Berlinguet, Gérard Besse, Gaston Gratton. Les membres qui représenteront le Syndicat au Conseil syndical des Métiers de l'Imprimerie: MM. Gaston Gratton, Roméo Valois, Aimé Comeau, Henri Berlinguet, Roland Gauthier, Emile Gervais, Gaston Payette et Gérard Besse. MM. Armand Délorme, V. Filteau et L. Villeneuve, agiront comme vérificateurs.

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEUDI	VEN.	SAM.
Bifteck minute	Saucisse	Poisson	Ragoût d'agneau	Restes du ragoût	Oeufs à la florentine	Boeuf haché
Groupe B	Groupe D	Non rationné	Groupe D	Restes	Non rationnés	Groupe C
½ livre 3 jetons	5 onces 1 jeton		10 onces 2 jetons			¼ livre 1 jeton

Reste un jeton

Une résolution du jour de l'An à garder au grand avantage de tous serait de bien manger afin de conserver la santé de chacun. Trop souvent la personne qui demeure seule se contente de presque rien. Toutefois avec la ration hebdomadaire de viande, elle peut se préparer des repas attrayants et très appétissants, et elle sera surprise du peu de temps et d'effort nécessaires à cette préparation.

Pour commencer la semaine si elle a un invité à dîner, dimanche, on lui suggère un bifteck minute, qu'elle accompagnera de pommes de terre au riz et de céleri à la crème. Lundi de la saucisse pour la valeur d'un jeton, une pomme de terre cuite en robe de chambre et du choux cuit à la perfection constitueront des plats alléchants. Des tranches de poisson grillé, des pommes de terre cuites au four et des carottes beurrées et recouvertes de persil et cuites au four donneront un repas pour mardi. Mercredi, deux côtelettes d'épaule avec du rognon non rationné pour plus de saveur et de valeur nutritive constitueront les éléments essentiels d'un ragoût succulent. Une partie de ce ragoût peut passer la journée dans la glacière et réapparaître, jeudi, avec une salade. Vendredi est une bonne journée pour se ratraper dans la consommation de produits laitiers et des oeufs à la florentine constituent un très bon plat à cette fin. On le prépare tout simplement en déposant des oeufs bouillis légèrement au milieu d'épinards fraîchement cuits et en arrosant le tout d'une sauce au fromage. Un met qui se prépare rapidement, samedi, sera du boeuf haché avec une sauce aux tomates et aux légumes. Après avoir ainsi réparti la ration, le célibataire constatera avec joie qu'il lui reste un jeton.

CONSEILS AUX PARENTS

par Edyth Thomas Wallace

Oui

La mère: Tu vas aller rester chez grand'maman quelque temps et, quand tu reviendras, tu auras un nouveau petit frère ou une nouvelle petite soeur. Le bébé dormira la plupart du temps et tu pourras m'aider.

Si un enfant sait à quoi s'en tenir, ce sera plus facile pour lui de s'ajuster aux conditions changées.

Non

La mère: Voici une surprise pour toi, Pierre. Vois le beau petit frère. N'est-il pas gentil?

Le fils: Je ne l'aime pas. Pourquoi avais-tu besoin d'un autre enfant?

Souffrez-vous, vous aussi, CHAQUE MOIS de CRAMPES MAL de DOS MIGRAINE

Avec Fatigue, Nervosité, Irritabilité?

Si vos périodes mensuelles vous font souffrir de crampes, migraine, mal de dos . . . vous rendent nerveuse, agitée, irritable, essayez donc le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham pour aider à soulager de tels symptômes.

Le Composé de Pinkham fait PLUS QUE soulager les douleurs mensuelles. Il aide aussi à atténuer la faiblesse, la nervosité et l'irritabilité si fréquentes alors. C'est un des remèdes les mieux connus et les plus efficaces qui soient pour aider à adoucir de tels ennuis.

Des milliers de jeunes filles et de femmes en ont bénéficié; nous vous engageons aussi à essayer *sérieusement* le Composé de Pinkham.

COMPOSÉ VÉGÉTAL **LYDIA E. PINKHAM'S**

LA JOURNÉE ASTRALE

Si c'est votre fête aujourd'hui:

par Stella

***Verseau* — 21 jan. au 19 fév. — Attention à votre santé plus que jamais. Voyez le médecin si nécessaire. Une journée tranquille.**

***Poisson* — 20 fév. au 21 mars — Une journée plus avantageuse qu'à l'ordinaire. Vous bénéficierez d'un avancement sous peu.**

***Bélier* — 22 mars au 20 avril — Une journée excellente pour magasiner. Economisez le plus possible. Pensez à l'avenir.**

***Taureau* — 21 avril au 21 mai — Tout vous est favorable aujourd'hui. Ne négligez pas les questions sentimentales. Elles peuvent vous aider à atteindre le succès.**

***Gémeaux* — 22 mai au 22 juin — Ne vous disputez pas et n'apportez aucun argument incertain dans la conversation. Préparez bien vos projets.**

***Cancer* — 23 juin au 23 juillet — Si vous êtes prudent et sérieux, vous améliorerez votre condition actuelle.**

***Lion* — 24 juillet au 23 août. — Ce soir vous feriez bien de vous divertir en compagnie d'amis intimes. Terminez rapidement votre travail aujourd'hui, mais ne négligez pas les détails.**

***Vierge* — 24 août au 22 sept. — Vous aurez des idées lumineuses aujourd'hui. Vos méthodes d'agir sont les meilleures et ne les changez pour aucune raison.**

***Balance* — 23 sept. au 23 oct. — Vous vivrez bientôt de nouvelles aventures. Ne vous laissez pas entraîner à des actes regrettables.**

***Scorpion* — 24 oct au 22 nov. — Vous améliorerez considérablement vos relations familiales et sociales aujourd'hui.**

***Sagittaire* — 23 nov. au 22 déc. — Portez une attention spéciale à toute nouvelle initiative qui pourrait changer votre routine régulière.**

***Capricorne* — 23 déc. au 20 jan. — De magnifiques résultats couronneront vos efforts aujourd'hui. Evitez tout malentendu.**

La Croix de Guerre pour le capitaine P.-Emile Labelle

OTTAWA, (C.P.) — Le quartier général de la défense a annoncé que deux officiers de l'armée canadienne ont été décorés par des gouvernements étrangers pour service outre-mer.

Il s'agit du major Kenneth MacLean, de Toronto et Westmount, et du capitaine Paul-Emile Labelle, C.M., de Montréal et Marieville. Le major MacLean a été décoré de l'Etoile de Bronze des Etats-Unis. Il était ingénieur mécanicien avant son entrée dans le Corps royal canadien des signaleurs en 1939.

Le capitaine Labelle a reçu la Croix de guerre française avec palme. La citation le qualifie d'excellent officier au courage exceptionnel" pour la bravoure manifestée en France. Il est descendu en parachute en territoire occupé par l'ennemi, faisant partie d'une mission inter-alliée, par sa bravoure, son sang-froid et son énergie, il a inspiré tout son entourage."

"Il s'est particulièrement distingué au combat entre le 8 et le 31 août 1944 quand, dans les rangs du maquis de Ventoux, il a matériellement aidé à repousser l'assaut allemand dans la région de Sault-Javon."

Avant son enrôlement en 1941, le capitaine Labelle était vendeur.

BOBBY SOX par Marty Links

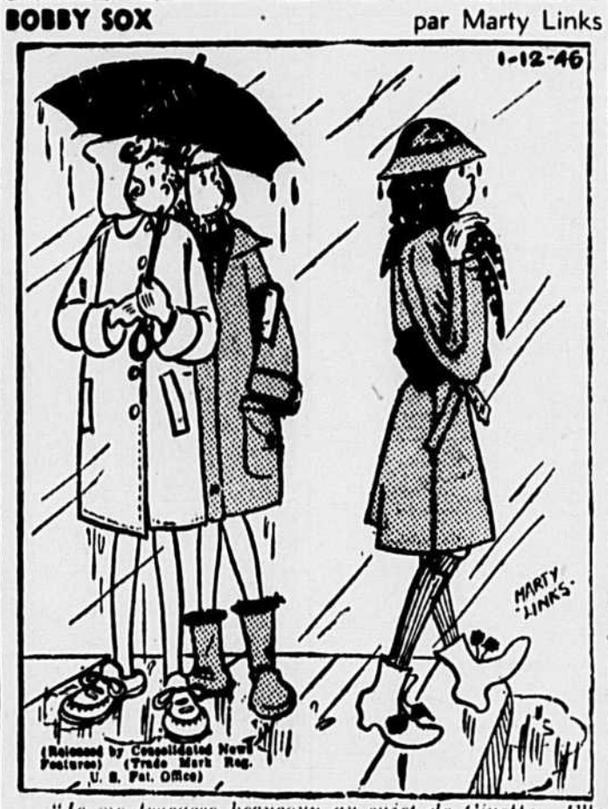

"Je me tracasse beaucoup au sujet de Ginette. Elle n'a été fiancée qu'une seule fois pendant le semestre courant!"

Mlle Claire Groton, membre du comité féminin d'organisation du bal conjoint des Disciples de Mercure et du club Delta-Omega, qui aura lieu le 2 février, dans la grande salle de bal de l'hôtel Mont-Royal, sous la présidence d'honneur de l'hon. M. Omer Côté, secrétaire provincial, et de Mme Côté.

Faut-il, quand on veut se marier, ne s'attacher qu'aux avantages physiques?

Q.—Je suis une jeune fille de 20 ans. Trois jeunes gens voudraient me fréquenter sérieusement et je ne sais lequel choisir. Le premier est un ouvrier spécialisé qui gagne un bon salaire. Mais il est très prompt de caractère et d'une violence qui me fait un peu peur. C'est un sportif et il est assez joli garçon. Le second est un ami d'enfance que je connais parfaitement. Je sais qu'il m'aime beaucoup et pourrait me rendre heureuse, car, élevés ensemble nous avons les mêmes goûts et la même façon de penser sur presque tous les sujets. J'aime beaucoup sortir avec lui mais pas pour aller dans le monde car il n'est vraiment pas beau. Quant au troisième, c'est le frère d'une de mes amies et il a toute sa situation à faire car il revient de la guerre. Mes parents, sans vouloir m'influencer font visiblement une plus belle façon à l'ami d'enfance qu'aux autres. Ils ont peut-être raison mais ce n'est pas drôle de passer sa vie en compagnie d'un homme laid et pensez, si j'avais des enfants qui lui ressemblent? Moi, on me dit assez jolie. Que pensez-vous de mon problème?

Marie-Marthe

R.—Coeur pensif ne sait où il va... Trois jeunes garçons dans votre vie. Trois prétendants. Et vous n'avez que vingt ans, c'est-à-dire que vous n'avez pas besoin de vous fixer tout de suite, attendu qu'il est visible que vous n'avez aucune préférence marquée pour l'un ou pour l'autre des jeunes gens dont vous parlez. Vous vous contentez d'accueillir leurs hommages comme vous cueilleriez des fleurs. C'est normal à votre âge.

Examinons-les cependant séparément et à la loupe. Le premier a bien des avantages physiques et matériels. Beau garçon, ouvrier spécialisé, gagnant assez d'argent pour envisager l'éventualité de pouvoir se marier bientôt, il semble un parti très acceptable sauf le point saillant de son caractère: une promptitude qui va jusqu'à la violence et vous fait peur.

Vous n'avez probablement pas tort, car il y a promptitude et promptitude. Les gens aux cheveux près du bonnet sont généralement très francs et une des meilleures particularités de leur caractère emporté, c'est d'ignorer la rancune. Mais vous dites que ce jeune homme, une fois fâché, peut aller jusqu'à la violence et c'est plus grave car il donne la preuve que, ne sachant pas se maîtriser, il n'a sur lui et sur sa volonté aucun contrôle, qu'il est capable dans un coup de colère, de se laisser aller aux pires extrémités. C'est assez inquiétant, à moins que d'avance on ne soit prête à obtempérer à tous ses caprices et à faire, sans les discuter ses trente-six volontés, même les plus saugrenues. C'est un rôle qu'une jeune femme intelligente se refuse à jouer. Le mari n'a pas toujours raison, surtout quand il est vif et emporté.

Le second serait un mari de tout repos. Vous le connaissez de toute éternité, il vous aime, il est capable de vous faire vivre et il n'a aucun grand défaut, sauf un seul, physique: il n'a pas le visage d'un Adonis... Il faut avoir vingt ans pour faire passer les avantages physiques avant les qualités morales. Avec ce jeune homme, vous meneriez toute votre vie l'existence paisible d'une femme aimée, respectée, à qui la plupart des inquiétudes seraient enlevées par un mari capable de prendre ses responsabilités. Vous n'auriez pas à craindre comme la femme d'un trop bel homme peut sans cesse le redouter, de voir des filles entreprenantes agiter près de lui leurs jupes froufroutantes, ce serait la sécurité et le bonheur simple dans tout ce qu'il a de plus avantageux et vous le mettez de côté simplement parce que le jeune homme n'a pas une tête de jeune premier de cinéma.

Le troisième je crois, peut être définitivement éliminé, non pas parce qu'il n'est pas intéressant, mais parce que ses perspectives de mariage sont vraiment trop lointaines, s'il veut poser en se mariant, un acte raisonnable et fonder un foyer qui tienne debout.

Vos parents, vous le voyez, ne s'y trompent pas. C'est à votre ami d'enfance qu'ils font la plus belle façon. Parce qu'ils se rendent compte en effet que jusqu'ici, c'est lui qui donne les plus sûres garanties pour votre bonheur. Il serait maladroit de leur part, toutefois, de vous imposer ce mariage et de tenter de vous influencer. C'est au jeune homme à gagner votre coeur et à vous d'agir loyalement, en sachant ce que vous voulez, car si vous le dédaignez, dites-vous bien qu'une autre jeune fille pourra être très heureuse d'accepter ses hommages. Il ne faudra donc pas jouer avec lui plus longtemps qu'il n'est de raison.

Demandez-vous si vraiment vous êtes incapable de l'épouser et si votre conscience vous répond "oui" dites-lui la vérité. Puis attendez qu'il passe l'élu, beau, charmant, plein de qualités. Mais faites attention de lâcher la proie pour l'ombre. Réfléchissez, observez et soyez loyale quoi qu'il arrive.

* * *

Q.—Les études d'ingénieur de radio sont-elles longues et combien coûtent-elles?

Intéressé

R.—Ecrivez dans une école d'électricité où on vous donnera tous ces renseignements.

* * *

Q.—Comment s'appelle en français, la fleur "carnation"?

Thank you

R.—C'est un oeillet.

Quand vous écrivez...

à Odette, ayez soin d'adresser votre enveloppe comme suit:

Le Courrier d'Odette,
Le "Canada"
33 ouest, rue Saint-Jacques,
Montréal.

pour soupes, poisson, côtelettes, biftecks, ragoûts, gibier, curries, sauces

C-155NF

Le coin des écoliers

Tous droits réservés

REFLEXION

"On ne doit pas juger le mérite d'une personne par ses grandes qualités, mais par l'usage qu'elle en sait faire."

La Rochefoucauld

* * *

Les premières monnaies

L'origine des monnaies se perd dans la nuit des temps.

A la vérité, ce ne fut qu'à une époque relativement récente que l'on imagina d'employer de petits lingots de métal, ornés d'une effigie en garantissant la teneur, pour payer les objets. Les premières monnaies furent plus encombrantes.

D'après ce que l'on sait, la première unité d'échange fut le boeuf, ou le mouton, chez les peuples pasteurs.

Chez les pêcheurs certains poissons jouèrent le même rôle. Une maison valait tant de boeufs ou tant de poissons.

Les peuples primitifs cherchèrent ensuite d'autres instruments d'échange plus commodes. Les uns employèrent des coquillages relativement rares et faciles à reconnaître, notamment les "cauris". Ailleurs ce furent les défenses d'éléphants qui servirent de monnaies, ou bien les dents de requins. Le sel a aussi longtemps servi comme moyen d'échange. Et, enfin, l'on employa les métaux, notamment le plus précieux de tous: l'or. Les premières monnaies d'or furent de simples lingots en forme de boules, de barres, de cylindres. Ensuite apparurent les premières monnaies véritables, des tranches de cylindres frappées au marteau d'une empreinte.

Les premières monnaies d'or furent presque toutes ornées de l'image d'un boeuf, pour rappeler sans doute le temps où les échanges se faisaient sur la base d'un ou plusieurs boeufs. L'on en a une preuve par le mot latin "pecunia", d'où proviennent les mots français: pécune et pécuniaire. Or "pecunia" vient de "pecus" (bétail); de même que capital vient de "caput" (tête).

Aujourd'hui, l'or lui-même est peu à peu remplacé par le papier et je dirais même, presqu'universellement.

* * *

Le dé

On ne peut dire exactement à quelle époque remonte l'usage du dé et sa fabrication. De tous temps les travailleurs du cuir, de tissus, hommes et femmes, ont cherché à préserver leurs doigtts des piqûres de l'aiguille. Le premier dé fut donc un doigtier.

Les Babyloniennes se servaient d'un anneau de cuir passé au doigt et doublé d'une plaque en métal.

Au Japon, les couturières-brodeuses ont une bague d'un demi-centimètre de largeur, et les cavités qui composent cette bague ne sont pas rondes, mais carrées.

Aux Indes, les dés sont faits en corne de buffle, façonnés au tour, entièrement lisses, sauf le chaton au bout arrondi qui est rugueux.

Les Chinois fabriquent les plus beaux dés du monde, ils leur donnent la forme de la fleur de lotus.

Ls dés gallo-romains ne sont pas uniformes dans leurs petites cavités. Les uns ont de très grosses cavités sur la calotte et de très fines sur le cylindre, ou vice versa.

En France, aux XIVe et XVe siècles, les dés sont ouverts. (Notez en passant que les dés retrouvés à Herculanum étaient, eux aussi ouverts.) On y trouve des armoiries gravées, leurs cavités sont régulières et profondes.

Au XVIe siècle, le dé est fermé, il est en métal précieux, la base est couverte de rinceaux de feuillages. C'est un bijou qu'on dépose dans la corbeille de mariage.

Plus tard — 1684 — un orfèvre hollandais, Nicolas Benschoten, fait des chatons d'émeraude et de saphir sur les dés d'or de deux couleurs: or jaune, or rouge.

Sous Louis XV et Louis XVI, le dé continue à être un objet de luxe. On en fait en porcelaine blanche ou teintée, sur laquelle on peint des sujets d'une finesse rare.

Le musée du Louvre possède plusieurs dés plus curieux les uns que les autres. Un, particulièrement, est charmant; il se dédouble. Les deux parties s'emboîtent l'une dans l'autre; la doublure a une extrémité tronquée sur laquelle on voit un coeur émaillé rouge traversé de flammes d'or. Sur le cylindre uni s'adapte une couverture au bout pointillé et à la base ornée d'une couronne à jours embellie d'émaux fond bleu avec guirlandes de roses.

Un autre dé d'or est aussi en deux parties, le dessus piqueté s'enlève de la doublure qui est un cylindre uni ayant sur le faite des armoiries et ces mots: De bon coeur je le donne.

LE VRAI SPORT par Lang Armstrong

Toutes les fois de temps en temps — si leur peau est chaude, c'est qu'ils jouent encore!"

Les MOTS CROISÉS du "CANADA"

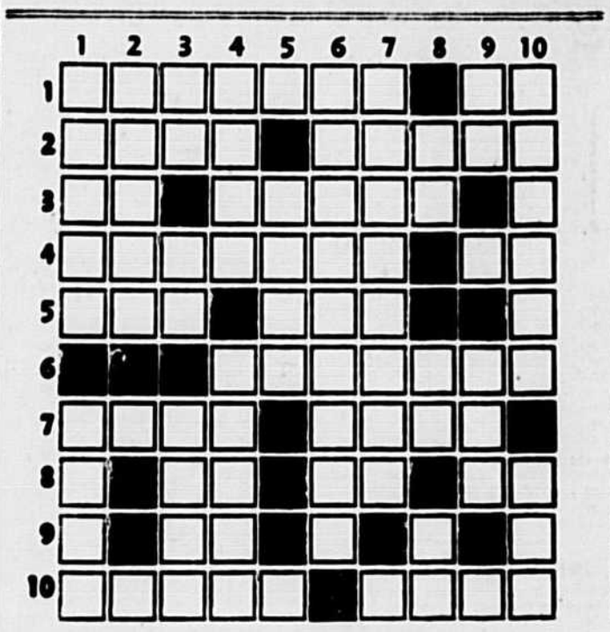

HORIZONTALEMENT

1—Action de servir. — Tellement.
2—Arme faite d'une longue lame d'acier. — Coup, revers dans divers jeux de cartes.
3—Adjectif possessif. — Manoeuvrer la rame.
4—Action de s'évader. — Pronom personnel.
5—Roue à gorge d'une poulie. — Un des quatre points cardinaux.
6—Changement opéré en vue d'une amélioration.
7—Met en terre pour germer. — Espace occupé par un corps.
8—Douze mois de l'année. — Terminaison de verbe. — Temps du verbe rire.
9—Coupe de baguettes donnés sur un tambour.
10—Arrache, fait tomber les cheveux. — Une des collines de Jérusalem.

VERTICALEMENT

1—Mettre en terre pour germer. — Tranchée creusée au pied d'un mur pour le renverser.
2—Débris en général.
3—Note de la gamme. — Fleuve côtier de France. — Celui qui est uni à une femme par le lien conjugal.
4—Dans la direction de... — Qui a rapport aux reins.
5—Content, joyeux.
6—Maquiller, déguiser.
7—Instrument pour placer sur l'étendage les feuilles d'imprimerie.
8—Métal précieux. — Préfixe latin. — Interjonction qui marque le dégoût, le dédain.
9—Connaissance d'une chose. — Objet qui forme une séparation.
10—Royaume de l'Europe méridionale. — Poète tragique athénien.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

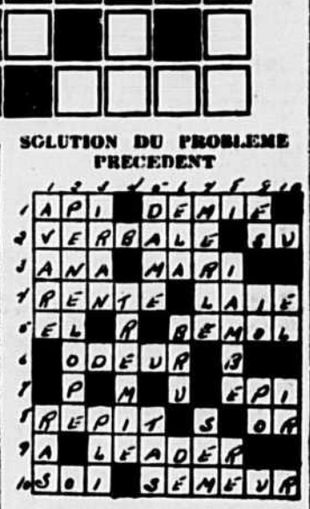

FEUILLETON DU "CANADA"

LE VOEU SUPRÊME

ROMAN DE PIERRE DHAEL

No 83 *21 janvier 1946*

(Suite)

L'âme de Lucienne lui apparut transparente, faite de neige et de soleil, et il pensa: "Malgré elle on l'a entraînée jusqu'à la boue". Les vilenies de la nature humaine soudainement lui étaient révélées. Elle apprenait qu'un homme peut mentir, abuser une jeune fille sans défense, lui offrir un amour dont il n'a pas le droit de disposer, et, sinon par bas calcul, du moins par lâcheté et par faiblesse, lui laisser croire qu'il est libre, alors qu'une femme et un enfant l'attendent au foyer!

De ce lâche mensonge il s'était fait complice lui, Paul Fornoy!

Il avait laissé faire! Il avait aidé par son silence. Il avait péché contre tous: contre Madeleine d'abord, cette épouse idéale qu'il avait admirée; contre Toinet, l'enfant magnifique qui lui faisait envie; contre cette jeune fille aussi, qu'il aimait. Il les avait trahis, tous les trois. Il avait permis à cet homme inconscient et égoïste de les tromper, de les blesser cruellement. Ah! vraiment, il pouvait rougir, courber le dos sous le poids de la honte, tandis que Lucienne, blottie contre son épaule, répétait suppliante:

— Dites-moi qu'il est libre et qu'il n'a pas d'enfant.

Pourtant, il fallait parler.

Alors, il dit, la voix brisée:

— Non, Lucienne, il n'est pas libre, et il a un fils...

.....

Il tenait toujours la jeune fille dans ses bras. Elle n'avait pas prononcé une seule parole.

Il se taisait aussi. Qu'aurait-il pu lui dire?

Il se répétait en lui-même: "C'est moi le grand coupable. Le jour où j'ai présenté Briget à Masellin je devais tout dire." Il se demandait encore par quelle aberration il avait pu se prêter à cet odieux manège: aider Jean-Bernard à cacher comme une honte ce qui aurait dû le combler d'orgueil.

Comment pallier maintenant les conséquences de son erreur?

Jean-Bernard s'était attaché à Lucienne. Egoïste et inconscient il s'était fait aimer de cette enfant. Quelle solution pouvait-on trouver à cette lamentable crise sentimentale, où deux femmes innocentes allaient se trouver en conflit?

L'une des deux devait céder la place à l'autre: l'une des deux aussi devait souffrir cruellement.

Incontestablement les droits de Madeleine primaient tout. Mais Fornoy ne pouvait s'empêcher d'avoir pitié de Lucienne.

Il savait bien qu'elle n'avait pas livré à la légère le trésor de son jeune coeur. Elle n'aurait pas accordé sa précieuse tendresse si ce n'eût été pour des liens définitifs et sacrés. Comment mesurer la profondeur de la blessure qu'elle venait de recevoir et qui la meurtrissait doublement puisqu'elle la frappait dans son amour et diminuait son estime pour l'homme qu'elle aimait?

Tout à coup, Fornoy se souvint d'une conversation qu'il avait eue avec Travillier.

Le diplomate en lui apprenant la décision prise par Jean-Bernard de se libérer par un divorce, avait ajouté en, riant:

—Ce Briget a une veine de pendu; son mariage sera annulé en Cour de Rome comme il sera cassé par la loi française.

Les raisons: au point de vue religieux Jean-Bernard pouvait prouver qu'il était le parrain de sa femme. Civilement, il comptait obtenir de Mme de Briget un accord lui permettant de divorcer. En dehors de cet arrangement, Madeleine ne pouvait être chassée de son foyer; mais, profondément catholique, il était à supposer qu'elle aimerait mieux rendre à l'homme qui ne l'aimait plus sa liberté complète que de le laisser vivre dans une situation irrégulière en l'empêchant de se remarier civilement.

Dans l'esprit de Paul Fornoy tous ces souvenirs repassaient avec rapidité et il en venait à penser aussi: "Oui, vraiment, au point où nous en sommes, cette annulation et ce divorce sont encore ce qui vaudrait le mieux".

—Lucienne, dit-il, si Jean-Bernard ne vous a pas avoué toute la vérité, il ne vous a pas non plus complètement abusée. En effet, il est marié, mais sur le point de divorcer et de redevenir libre.

Mademoiselle de Vollaire se redressa:

—Fornoy, dit-elle, pouvez-vous croire un instant que je consentirais à devenir la cause et la complice d'un divorce? Pensez-vous que je pourrais être heureuse, sachant que, pour moi, on a saccagé un foyer?

Il reprit doucement:

—Vous n'êtes la cause de rien, Lucienne: Avant même de vous connaître ou, si vous aimez mieux, à un moment où Jean-Bernard vous connaissait si peu que votre pensée ne pouvait l'influencer, il était déjà décidé à rompre avec son passé. Il en a la possibilité, non seulement au point de vue légal, mais encore au point de vue religieux. Certainement il aurait beaucoup mieux fait, avant de vous parler, d'attendre que toutes ces questions fussent réglées, mais il est, cependant, moins coupable que vous ne l'avez cru tout à l'heure, car il tient pour sûr qu'il pourra, d'ici peu, vous offrir son nom.

La jeune fille fixa sur le musicien ses yeux d'émeraude, tout débordants d'une magnifique loyauté:

—Sa femme a donc des torts? demanda-t-elle.

Fornoy baissa la tête.

—Non, avoua-t-il, elle est absolument irréprochable. De plus, elle est belle et touchante. C'est une parfaite épouse... une mère tendre et charmante.

Lucienne se leva.

Son visage reflétait l'énergie; une fermeté s'y lisait que Fornoy ne lui connaissait pas. Aussi fut-ce d'un ton sévère qu'elle déclara:

—Alors, pourquoi Jean-Bernard veut-il se séparer? Il n'en a pas le droit.

Pourquoi Jean-Bernard veut-il se séparer? Cette question laissa Fornoy perplexe. Que pouvait-il répondre à cette pureté inquiète et troublée lui, le vieux psychologue si parfaitement au courant de l'âme humaine et de ses faiblesses?

Jean-Bernard n'aimait plus sa femme: son coeur s'était donné à une autre. Là était tout le secret de sa conduite.

Fornoy n'en était point surpris; il savait jusqu'où peut s'abaisser un homme, à quel mensonge, à quelle lâcheté il peut descendre, quand sa passion est en jeu.

Il mit doucement la main sur le front de la jeune fille.

—Il m'est bien difficile, mon enfant, d'essayer de vous expliquer ces choses, dit-il. Vous êtes encore très jeune, et je craindrais, en m'étendant sur ce sujet de vous froisser, sans le vouloir. Ce sont là, d'ailleurs, des complications sentimentales que vous n'arriveriez pas à comprendre.

La jeune fille sourit tristement.

(A suivre)

MIDAS par Dick Wingert

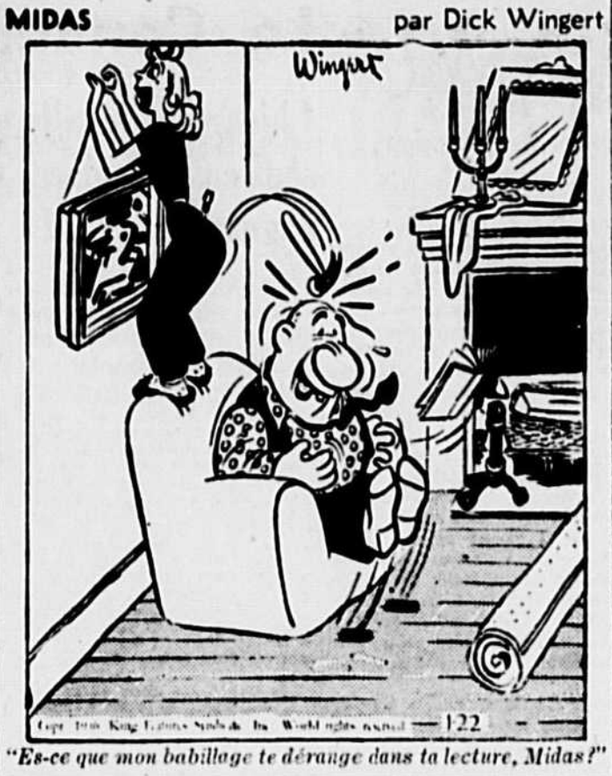

"Es-ce que mon babillage te dérange dans ta lecture, Midas?"

Bridge-Contrat

Coup de sécurité

Le trois sans-atouts de Sud est la seule déclaration qui demande quelques commentaires. La réponse de Nord à deux levées à coeur indique une levée d'honneur et demie et une suite déclarable. Sud compte cinq levées d'honneurs et trois suites bien arrêtées; l'annonce du partenaire est suffisante pour demander la manche. Si la main de Nord contient une très longue suite à coeur qui ne s'accorde pas avec un contrat final à sans-atout, la surenchère aggressive du partenaire lui permettra de demander la manche à coeur. Actuellement, Nord n'a aucune hésitation à passer-parole.

Donneur: Est
N.-S. vulnérables

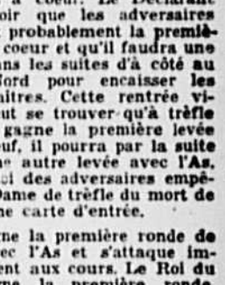

Les déclarations:

Est	Sud	Ouest	Nord
passe	1 ♠	passe	2 ♡
passe	3 SA	----	

Ouest entame du trois de trèfle.

Avant de jouer à la première levée, Sud doit réaliser que le succès du contrat dépend du gain de quatre levées à coeur. Le Déclarant doit prévoir que les adversaires refuseront probablement la première levée à coeur et qu'il faudra une rentrée dans les suites d'à côté au jeu de Nord pour encaisser les coeurs maîtres. Cette rentrée vitale ne peut se trouver qu'à trèfle et si Sud gagne la première levée avec le neuf, il pourra par la suite gagner une autre levée avec l'As, mais le Roi des adversaires empêchera la Dame de trèfle du mort de devenir une carte d'entrée.

Sud gagne la première ronde de trèfles avec l'As et s'attaque immédiatement aux cours. Le Roi du mort gagne la première ronde, mais Est gagne la deuxième avec l'As et retourne carreau. Sud couvre de l'As et joue le Valet de trèfle qu'il couvre de la Dame du mort. Le Déclarant est certain de passer au jeu du mort soit par la Dame ou le dix de trèfle. Il n'a pas à s'inquiéter lequel des adversaires détient le Roi parce que son contrat de manche est assuré du succès.

TA RAIS DU.

CONGELEZ
LA CREME GLACEE
Au dehors!
Pas besoin de réfrigérateur—quand la température au dehors est de 20 au dessus de zéro ou moins. Se fait en 2 minutes. Mélangez le Londonderry, le sucre et la crème de table, ou lait évaporé ou en poudre—placez au dehors durant 20 minutes ou moins—puis battez et congelez. Pas de cuisson—volaville—sans cristaux. Vous pouvez vous y fier, vous le préparez. (Servez-vous de lait ou de lait écrémé pour de délicieux desserts gelés.) 16 portions par paquet de 15c—vous ajoutez l'ananas. Demandez de Londonderry chez votre épicier. S'il n'en tient pas, envoyez-nous $1.00 et vous recevrez 7 paquets et 20 fameuses recettes — poste payée.
LONDONDERRY
305 Edifice du Canal Dominion
Montréal, P. Qué.

MAL DE GORGE dû au rhume.
Laissez fondre sur la langue, un peu de VapoRub. Son action est magique! VICKS

Entre Canadiens de bonne volonté

Le gouvernement de Québec et la Petite Industrie

par Eugène L'Heureux

On a pu lire ici même, hier, les requêtes présentées au Gouvernement provincial par l'Association des Manufacturiers de la Petite Industrie, qui tendent aux mêmes buts que celles de la Société des Industriels de Québec.

Cette action parallèle de deux groupements similaires produira, espérons-nous, les résultats désirés.

En passant, réjouissons-nous de voir nos moyens et nos petits industriels ainsi animés du désir de prospérer **ensemble**. L'union en vue d'une action généreuse les servira toujours mieux que n'importe quelle autre formule.

Aussi le Gouvernement provincial doit-il recevoir avec attention et reconnaissance les suggestions de pareils groupes disposés à l'aider dans son oeuvre de l'enrichissement du Québec.

* * *

L'une des suggestions formulées par nos deux sympathiques associations de moyens et de petits industriels a pour objet l'augmentation du budget confié au Ministre de l'Industrie.

C'est là, croyons-nous, le point de départ de toutes les innovations qui s'imposent dans un ministère en principe extrêmement important, mais actuellement incapable d'accomplir le dixième de sa tâche, faute d'argent. Au ministère de l'Industrie et du Commerce, nous le savons, les bonnes volontés ne manquent pas; mais que peuvent faire les meilleures volontés, quand on ne leur associe pas les moyens d'action?

Il est peut-être bon de consulter ici l'énumération décroissante des différents budgets provinciaux pour l'année en cours: Voirie: $10,004,000; Instruction publique: $9,377,670; Santé et Bien-être social: $9,016,250; Travail: $8,748,500; Agriculture: $7,347,000; Colonisation: $4,833,500; Travaux publics: $4,817,600; Secrétariat: $4,546,415; Procureur général: $4,345,350; Trésor: $3,588,770; Terres et Forêts: $3,158,000; Conseil exécutif: $1,645,000; Industrie et Commerce $750,500; Législation: $734,500; Mines: $694,500; Chasse: $625,100; Pêcheries: $555,000.

Le budget de l'Industrie occupe donc le treizième rang. Tout en me moquant de la superstition attachée au chiffre 13, je puis bien affirmer que, dans les circonstances actuelles, ce numéro est très mauvais, en ce sens qu'il est beaucoup trop bas.

Ce n'est pas moi, certes, qui réclamerai la réduction des budgets consacrés aux autres sections vitales de l'administration provinciale. Néanmoins, je crois interpréter la pensée non seulement des industriels, mais de tous les patriotes réalistes, en réclamant que le budget de l'Industrie soit doublé, triplé même, d'ici peu de temps.

* * *

Si c'est là poser aux gouvernants un problème apparemment insoluble, si c'est trop leur demander en égard aux revenus de la Province, voici mon explication:

1—Une petite et une moyenne industries décentralisées et diversifiées sont rigoureusement nécessaires au développement normal de notre province.

2—Nos retards sur ce point et les perspectives extraordinaires comme les graves dangers qui résultent, pour nos industriels, de la réorganisation économique du monde nécessitent, en faveur de nos producteurs, une aide prompte, généreuse, méthodique et dynamique de la part du Gouvernement provincial.

3—Cette aide ne deviendra possible que moyennant l'adoption préalable d'un budget proportionné aux besoins nouveaux.

4—S'il faut augmenter les dépenses de la Province pour mieux aménager les sources vives de sa production, trois moyens s'offrent à nos gouvernants: a) supprimer le gaspillage là où il y en a; b) effectuer tous les emprunts correspondant à des placements nationaux d'un rendement asuré; c) imposer les taxes justifiées par une administration sûrement capable de faciliter l'accroissement et une équitable distribution de la richesse dans notre province.

Une génération ne doit pas craindre de partager avec celles qui la suivront immédiatement le fardeau des dépenses encourues pour augmenter la productivité nationale. Ce principe justifie pleinement certains emprunts productifs à échéance lointaine.

Par ailleurs, s'il n'est pas agréable de parler de taxes, c'est tout de même avec une raison lucide qu'il faut envisager cette forme de solidarité sociale qu'est le paiement des taxes. Pour ma part, je ne suis pas riche et les taxes me paraissent toujours trop lourdes. Néanmoins, j'aimerais mieux payer cinquante dollars de plus en taxes et vivre dans une province et un pays dont la bonne organisation générale me permettrait d'ajouter deux ou trois cents dollars à mon pouvoir d'achat.

Après coup, sinon d'avance, plusieurs penseraient comme moi, j'en suis convaincu; même des comptables compétents.

* * *

Quand nous demandons au Gouvernement provincial de favoriser le développement de la petite et de la moyenne industries, ce n'est pas en faisant des niches à ceiui d'Ottawa. Au contraire, et à l'avenir plus encore que dans le passé, le progrès industriel de notre Province ne sera possible que moyennant une collaboration loyale et continue des industriels et des DEUX gouvernements.

C'est au détriment de notre économie provinciale et du pain quotidien de notre population que certaines écoles électoralistes et sentimentalistes cultivent chez nous, avec un zèle digne d'une meilleure cause, la haine de tout ce qui est fédéral.

Prochainement, il faudra revenir sur ce sujet, dont l'importance est capitale.

Les articles de cette rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'Opinion Libre, service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux, 55 Avenue de Salaberry, Québec.

Promotion au C.N.R.

M. W. W. Swinden, gérant du service des wagons-lits et wagons-restaurants du Canadien National, annonce la promotion de M. W. A. McDonald, surintendant de ce service à Toronto, au poste de surintendant général à Winnipeg, avec juridiction sur le service des wagons-lits et wagons-restaurants pour la région de l'ouest.

M. Swinden annonce de plus la nomination de M. C. A. Wilson, ancien surintendant adjoint à Toronto, au poste qu'abandonne M. McDonald et la retraite de M. C. H. Worby, de Winnipeg, après plus de dix-sept ans de service comme surintendant du service des wagons-lits et wagons-restaurants. Le poste occupé autrefois par M. Worby est aboli.

Coupons de rations valides aujourd'hui

BEURRE. — Coupons 116 à 138 inclusivement.

CONSERVES. — Coupons 33 à 57 inclusivement et coupons P-1 à P-25 inclusivement.

SUCRE. — Coupons 46 à 69 inclusivement.

VIANDE. — Coupons M-1 à M-21 inclusivement.

Re: Infractions aux prix. Pour vos plaintes, appeler le Service des Consommateurs, Commission des Prix, PL. 1281, loc. 68 ou 244.

Ensemble élégant

L'ensemble illustré ici comprend une robe de lainage gris, aux lignes simples, avec encolure ronde et manches courtes en forme de cape. La jupe est froncée devant seulement. La jaquette de même tissu est incrustée de bandes de lainage brun. Les manches sont ajustées jusqu'aux coudes pour devenir très larges à l'emmanchure.

IL N'Y A PLUS D'ENFANTS!... par Phillips

"C'est le petit bébé, chez vous. Il dit 'da da-li baba'! — que vais-je répondre?"

LES BERLURONS — Surprise!! par Carl Grubert

BOZO par Foxo Reardon

CLAIRE VOYANTE — "Bien, Jean, vous réussirez!" par Sparling

LA SOURIS MIQUETTE — Amusante création! par Walt Disney

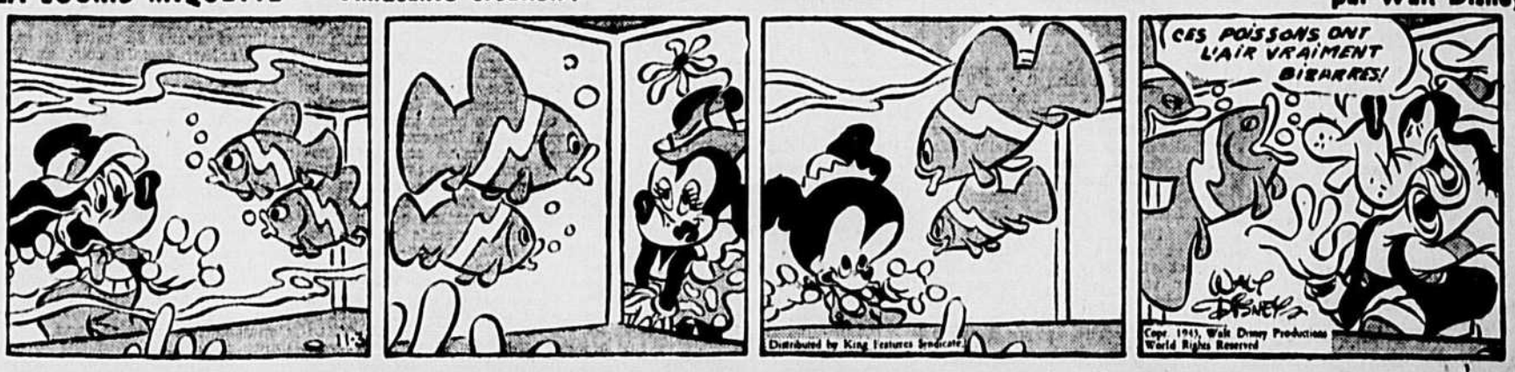

SPORTS DE L'ENDEMAIN

Par PAUL PARIZEAU

En marge du cross country

La course de ski de Ste-Marguerite à Saint-Sauveur, disputée en fin de semaine, a permis de faire une expérience intéressante au sujet de l'équipement des coureurs de cross country. Après la course de dimanche dernier, cette question a soulevé de nombreuses discussions, car ce détail, comme nous le fait remarquer M. Emile Maupas, pourrait bien avoir une influence capitale sur l'avenir du ski au Canada, car le ski lourd risquait beaucoup de faire disparaitre le cross country, qui seul peut enrayer la centralisation du ski et la multitude des accidents graves. Nous recevons de M. Maupas des commentaires fort intéressants à ce sujet et qui ne manqueront pas d'intéresser les fervents du ski.

Pour la course de dimanche, écrit-il, la plupart des concurrents étaient, comme de coutume, chaussés de bottes à semelles flexibles et munis de skis étroits et légers. Trois d'entre eux cependant avaient des bottes lourdes à semelles rigides et des skis pesants à carrés d'acier. Malgré ce handicap formidable, Lucien Vendette et Jean-Guy Paquette, du club de ski Val-Morin, ont réussi à se classer deuxième et septième de leur catégorie, ayant accompli la course dans les temps remarquables de 1 h. 31 et 1 h. 34 respectivement.

C'est à se demander, de continuer M. Maupas, s'il est vraiment indispensable d'employer pour le cross country les skis ultra-légers qui permettent aux skieurs de prendre l'allure des coureurs à pied, tout le poids du corps portant à l'avant-pied et les talons très levés, position qu'il est impossible de prendre avec les bottes modernes à semelles extrêmement rigides.

Le ski ultra-léger ne pouvant être employé qu'avec la semelle légère très flexible nécessitera l'usage de vieilles bottines bien brisées si l'on ne trouve sur le marché des bottes à semelles souple fabriquées spécialement pour ce genre de course.

Il serait désirable, de commenter M. Maupas, que des recherches soient entreprises en vue de créer un ski uniforme qui conviendrait également au cross country et aux jeux de colline et nous devons des félicitations aux skieurs du club Val Morin qui ont consenti à se mesurer avec les grands spécialistes de la course de fond, car tout en chaussant des skis lourds à carré d'acier, ils se classèrent en excellente position. Pour compléter l'expérience à laquelle ils ont bien voulu se soumettre, il serait intéressant de voir ce que les coureurs de cross country pourraient faire avec leurs skis ultra-légers dans un skirousel, qui est une combinaison de descente et de slalom.

Ces commentaires de M. Maupas sont fort à point et ne manqueront sûrement pas d'être discutés avec intérêt par les nombreux fervents du ski. Il est possible que l'expérience de la fin de semaine soit le prélude d'une sorte de révolution dans les méthodes jusqu'ici employées dans le cross country dont la popularité devient de plus en plus grande dans nos Laurentides. Disons incidemment que les conditions de neige sont maintenant très favorables pour le cross country par suite de la lourde chute de neige de dimanche.

* * *

Au point de vue financier, les sports professionnels ne furent aucunement affectés par la guerre. Dans le hockey, le baseball et la lutte, à Montréal, de nouveaux records d'assistance furent même enregistrés au cours des deux dernières années. Seule la boxe professionnelle ne put sortir de son linceuil, faute de promoteurs bien intentionnés et assez courageux pour risquer quelques dollars dans l'espoir de faire revivre un sport dont la popularité fut déjà très grande dans notre ville. Vers la fin de l'année dernière Al Foreman crut que la tentative en valait la peine et il commença à présenter des soirées pugilistiques au Forum. Il ne fit pas fortune à ses débuts, comme il devait s'y attendre, mais il réussit à boucler son budget. Cet encouragement dans un domaine où plusieurs avant lui avaient échoué le décida à redoubler d'efforts et c'est ainsi qu'il commencera la nouvelle année en présentant, demain soir, au Forum, un programme que l'on peut considérer à juste titre comme le meilleur depuis près d'une décade. Aucun champion n'apparaitra dans l'arène, quoique Harry Hurst soit un digne émule de Dave Castilloux, mais chacun des matches est tellement bien équilibré qu'il est difficile de déterminer d'avance lequel des deux combattants sera vainqueur. De tels combats sont susceptibles de susciter un vif intérêt et c'est la principale raison pour laquelle la soirée de boxe de demain soir devrait attirer une foule considérable. L'action ne fera sûrement pas défaut car chacun des boxeurs a tout intérêt à faire bonne figure en prévision de matches importants pour les semaines qui vont suivre.

Dans le combat principal, notre choix porte sur Harry Hurst pour triompher de Joey Peralta. Comme Johnny Greco, Hurst vient de Notre-Dame de Grâces et il est, comme lui, un redoutable cogneur. C'est par mise hors de combat au premier round qu'il a vaincu les deux adversaires qu'il a affrontés depuis son retour dans la vie civile, nommément Jerry Zullo et Jackie Melton. Il est vrai que ces deux boxeurs n'étaient pas considérés comme très dangereux, mais, en Joey Peralta, le protégé de Maurice Foreman trouvera un vétéran d'expérience qui n'a jamais été envoyé au plancher dans sa carrière. Effectif contre des adversaires moins expérimentés, l'on se demande si le punch de Hurst aura le même effet contre son rival mexicain qui, en plus de deux victoires par décision contre Castilloux, est resté sur ses deux jambes contre des adversaires tels Chalky Wright, Juan Zurita, Ike Williams et autres. Ce combat sera une bonne occasion pour juger Hurst à sa véritable valeur. S'il ne peut réussir à triompher par knock-out, l'on verra comment il pourra se comporter et s'il possède une assez grande habileté pour l'emporter aux points. Les exemples ne sont pas rares de redoutables cogneurs qui doivent nécessairement triompher par knock-out ou connaitre la défaite. Mais, en plus d'un coup de poing meurtrier, Hurst s'est toujours révélé un combattant fort habile durant sa carrière amateur et l'on verra demain soir si vraiment il mérite la réputation que lui font ses nombreux admirateurs.

Hooley Smith et Aurèle Joliat comme juges de lignes au gala du National

Les amateurs de hockey qui aiment se rappeler les beaux jours du "bon vieux temps", au hockey, apprendront avec un vif plaisir que celui qui assistera le populaire Aurèle Joliat, comme juge de buts, au Forum mardi soir prochain, quand les Canadiens de la ligue Nationale et les Etoiles de la ligue Senior en viendront aux prises lors de la grande soirée sportive du National est le bien connu Hooley Smith, joueur-étoile des défunts Maroons de la ligue Nationale durant près d'une décade.

Smith, qui pouvait jouer aussi bien au centre qu'à l'aile gauche fut, comme Joliat, un joueur extrêmement populaire et nul doute qu'on le reverra sur la patinoire avec grand intérêt. Hooley fit ses débuts comme professionnel avec les Senators d'Ottawa et il fut acheté par les Maroons, trois saisons plus tard, au prix alors fabuleux de $22,000. Après neuf saisons de jeu avec les Maroons, il joua durant une saison pour les Bruins de Boston pour ensuite porter les couleurs des Americans de New York durant trois autres saisons. Parmi ses plus grands rivaux, dans le circuit Calder, il compta Aurèle Joliat lui-même, celui-là même qui mardi soir prochain, partagera avec lui le travail de juge de lignes durant la joute si attendue entre les Canadiens de Dick Irvin et les Etoiles de la ligue Senior. Cela devrait être très intéressant que de les voir à l'oeuvre une fois de plus, sur une même patinoire, n'est-ce pas?

Il y aura de tout au Forum, mardi soir prochain car en plus de la joute de hockey, de la présence de la fameuse patineuse Barbara Ann Scott, de la course pour le championnat de la ligue Junior, de la présence de deux fanfares réputées et de nombreuses autres attractions, on reverra, durant quelques instants du moins puisqu'ils

Hooley Smith

seront présentés à la foule, pas moins d'une douzaine d'athlètes d'passé qui furent fameux, à la crosse, pour le National, il y a 30 ou 35 ans. Nommons entre autres Jack Laviolette, Richard Duckett, C.R., le docteur Ernest Lachapelle, Newsy Lalonde, Edmond Hamelin, 'Money" Clément, Rosario Doutre, Jules Brossard, Lambert Briau, Georges Dussault, Paddy Brennan, Ernest Boulanne et Fred Gagnon.

Les billets sont en vente au Forum et aussi à la Palestre Nationale et n'oubliez pas que l'on compte sur votre présence, mardi soir prochain, le 29 janvier, au Forum, à l'occasion de ce grand gala sportif qui fera certes époque dans nos annales.

MARCHÉ ST-JACQUES
AMHERST ET ONTARIO
LUTTE CE SOIR
MATCH PRINCIPAL
TOM CASEY
vs
PAUL LORTIE
4 — AUTRES RENCONTRES — 4
Admission : 0.50 -- Réservés : 1.00
Réservations : Tél. : CH. 9931
2039, rue Amherst

Le Canadien en 3e place pour la 1ère fois en trois ans

Chicago s'installe seul en 1ère place gagnant par 7 à 2

Geo. Gee compte trois buts — Max Bentley brille — O'Connor et Bouchard comptent

CHICAGO, 23. (Spécial au "Canada"). — Après avoir quitté Montréal en 1ère place, dimanche dernier, les Canadiens de Dick Irvin retourneront chez eux en 2e position par suite d'une cuisante défaite de 7 à 2 subie contre les Black Hawks de Chicago ici ce soir. C'est la 1ère fois en trois saisons de jeu, incidemment, que le fameux club montréalais se voit reléguer aussi bas dans le classement de la Nationale, le club d'Irvin ayant sans trop de peine dominé le circuit Dutton pour s'assurer le championnat de ce circuit durant les deux dernières saisons de jeu.

Les Canadiens n'ont pu se mettre résolument à l'oeuvre, durant la joute entière, et comme résultat, les Black Hawks ont constamment dominé, dans le jeu, et ils en ont également profité pour l'emporter assez facilement, s'installant par le fait même en 1ère place, pour la 1ère fois cette saison, du moins sans devoir partager cette position avec les Canadiens. Comme les Bruins de Boston ont également été vainqueurs, contre les Leafs de Toronto qu'ils ont écrasés par 7 à 1, à Boston ce soir, les Bruins se sont installés en 2e place, à seulement un point des Black Hawks. Les Canadiens, enfin, se voient donc en 3e place et ils ont joué une partie de plus que les Hawks et les Bruins.

Les Hawks ont pris une forte avance de 3 à 0 dès la période initiale, et ils ajoutèrent ensuite trois autres buts dans la seconde reprise, pour mener par 6 à 1, Buddy OConnor ayant compté après seulement 16 secondes de jeu dans cette seconde période. Les Hawks se contentèrent d'un seul but dans la période finale, les Canadiens faisant de même, Butch Bouchard étant le compteur du Tricolore sur une passe de Bob Filion.

Le joueur-recrue, George Gee, qui fut l'étoile de la joute avec trois buts tandis que Max Bentley, le meilleur compteur du circuit, a compté un but et décroché deux assistances. Les autres compteurs des Hawks furent Red Hamill, Pete Horeck et le vétéran Clint Smith. Hamill et Doug. Bentley brillèrent avec chacun deux assistances.

Toe Blake purgea sa 1ère punition de la saison quand il fit trébucher Doug. Bentley, dans la 2e période. Bentley ne put revenir au jeu et on ne saura que demain la gravité de sa blessure. Le gardien Mike Karakas fut souvent sensationnel en plus de purger une punition. On alloua alors un lancer de punition à Blake qui ne put toutefois compter.

MONTREAL — Buts: Bibeault. défenses: Reardon, Harmon; centre: Lach; ailiers Richard, Blake. Subs: Bouchard, Lamoureux, O'Connor, Benoit, Reay, Filion, McKay, Peters, White.

CHICAGO — Buts: Karakas; défenses: Mariucci, Cooper; centre: Gee; ailiers: Grosso, . Subs.: Smith, Hamilton, M. Bentley, D Bentley, Kaleta, Johnston, Horeck, Reise.

Arbitre: Frank (King) Clancy. Juges des lignes: Steve Meuris et Harold March.

Première période

1—Chicago, Gee (Grosso, Hamill) 3.15
2—Chicago, Hamill, (Smith, M. Bentley) 5.03
3—Chicago, M. Bentley (D. Bentley, Hamill) 9.24
Punitions: Mariucci, Bouchard, Lamoureux, Kaleta, Richard.

Deuxième période

4—Montréal, O'Connor 0.16
5—Chicago, Horeck (M. Bentley, D. Bentley) 11.01
6—Chicago, Gee (Hamill, Grosso) 13.28
7—Chicago, Smith (Hamill, Kaleta) 18.28
Punitions: Reise, Blake.

Troisième période

8—Montréal, Bouchard (Fillon) 7.52
9—Chicago, Gee (Hamilton) 8.25
Punitions: Lach, Reardon, Mariucci, Karakas.

Les Volants ont raison des As de Québec par 8 à 3

A l'Auditorium d'Ottawa, hier soir, les Volants de Hull ont empêché les As de Québec de s'installer en troisième place de la ligue Senior, quand ils ont triomphé par 8 à 3, grâce à un ralliement de six buts dans la période finale.

Marcel Dheere et Connie Tudin furent les artisans de la victoire des Volants avec une paire de buts chacun, tandis que Dewey, McDonald, Thibeault et Drouin ont enregistré les autres buts. Weiler, Emberg et Punch Imlach furent les compteurs des As.

Deux punitions mineures seulement furent décernées par les arbitres Ken Mullins et Léo Murray durant la partie.

QUEBEC: but, Bouvrette; défenses, Van Dacle, Taggart; centre, Imlach; ailiers, Emberg, Gruhn. Subst.: Tondreau, Charest, O'Neil, Neilson, Weiler, Heximer, Tremblay, Johns, Renaud, Valenti, Carragher.

HULL: but, Leclerc; défenses, Goupille, McDonald; centre, Drouin, ailiers, Ballance, Thibeault. Subst.: Webster, Dufault, Dunlap, Dheere, Tudin, Love, Swanson.

Arbitre: Ken Mullins. Officiels: Leo Murray.

Première période

1—Québec: Weiler (Charest) 6:02
Aucune punition.

Deuxième période

2—Québec: Emberg, (Imlach) 8:32
3—Hull: Dewey, (Webster, Dunlap) 9:35
4—Québec: Imlach, (Gruhn, Taggart) 14:09
5—Hull: Dheere, (Tudin, McDonald) 19:36
Punitions: Goupille, Carragher.

Troisième période

6—Hull: McDonald, (Thibault, Drouin) 0:37
7—Hull: Tudin 2:21
8—Hull: Dheere, (Tudin) 3:01
9—Hull: Tudin, (Dheere, Ballance) 11:40
10—Hull, Thibeault, (Webster, Drouin) 15:41
11—Hull: Drouin, (Thibeault, Dufault) 16:09
Aucune punition.

HOCKEY

HIER

Ligue Nationale
Chicago 7, Canadiens 2
Boston 7, Toronto 1

Ligue Américaine
Buffalo 8, Providence 1
Cleveland 3, Pittsburgh 3

Ligue Senior
Hull 8, Québec 3

Ligue Provinciale
Victoriaville 9, Lachine 3
Sherbrooke 5, Drummondville 2

CE SOIR

Ligue Américaine
Hershey à Indianapolis

Ligue Senior
Shawinigan à Royal
Québec à Valleyfield

Ligue Provinciale
Drummondville à Sherbrooke

Ligue Junior
National à Canadiens

LE CLASSEMENT

Ligue Nationale

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Chicago	30	17	10	3	133	99	37
Boston	30	15	9	6	104	90	36
Canadiens	**31**	**16**	**12**	**3**	**100**	**85**	**35**
Détroit	28	13	10	5	83	80	31
Toronto	32	11	18	3	92	118	25
Rangers	31	7	20	4	78	120	18

Ligue Américaine

(Division de l'Est)

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Buffalo	42	23	13	6	189	146	52
Hershey	38	20	13	5	125	115	45
Providence	41	13	25	3	140	178	29
New Haven	40	7	25	8	132	176	22

(Division de l'Ouest)

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Indianapolis	43	23	15	5	200	159	51
Pittsburgh	40	21	13	6	167	133	48
Cleveland	38	16	15	7	140	147	39
St-Louis	42	16	20	6	131	171	38

Ligue Senior

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Royals	27	21	4	2	137	92	44
Ottawa	29	17	10	2	142	111	36
Valleyfield	28	12	15	1	121	127	25
Shawinigan	29	12	16	1	112	138	25
Québec	25	11	12	2	94	91	24
Hull	30	6	22	2	106	152	14

Ligue Provinciale

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Victoriaville	22	16	5	1	118	66	33
Lachine	29	14	13	2	118	132	30
St-Hyacinthe	25	14	10	1	119	109	29
Sherbrooke	22	12	9	1	111	76	25
Drummond.	24	10	13	1	88	111	21
Cornwall	27	5	22	0	89	149	10

Ligue Junior

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Verdun	14	7	5	2	63	58	16
Canadiens	13	7	5	1	57	47	15
Concordia	13	6	5	2	77	55	14
Royals	11	5	6	0	28	33	10
Nationale	11	3	7	1	38	57	7

Ligue Intercollégiale

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Ste-Marie	5	4	1	0	31	16	8
Laval	5	4	1	0	21	19	8
Mt-St-Ls	4	2	2	0	17	15	4
Notre-Dame	4	2	2	0	28	15	4
Grasset	5	1	4	0	15	36	2
St-Laurent	5	1	4	0	19	33	2

Le Royal reçoit le Shawinigan au Forum ce soir

Les Royaux de Frank Carlin qui n'ont plus qu'à remporter sept victoires en 13 joutes pour s'assurer de terminer la saison en 1ère place, dans la ligue Senior du Québec, recevront les Cataractes de Shawinigan Falls, ce soir, au Forum. On s'attend à la présence de plus de 8,000 spectateurs, pour cette joute disputée sur semaine car les deux clubs alignent des joueurs fort populaires ici.

On nous a appris hier que le Royal alignerait ce soir le jeune Howie Riopel qui a dû manquer une couple de joutes à cause d'une blessure à l'épaule. Riopel est complètement remis et pourra s'aligner à l'avant avec Léo Gravel et Ken Campbell. Le Royal pourra également compter sur ses trios Meronek-Heffernan-Smart et Morin-Casavant-Raymond. A la défense, les quatre réguliers du club de Carlin, Butch Stahan, Ernest Laforce, Jean-Paul Lamirande et Doug. Harvey seront à leur poste tandis que l'excellent jeune gardien Howie Harvey, âgé de seulement 17 ans, remplacera une fois de plus le député Gerry McNeil, actuellement en convalescence à Québec des suites d'une opération pour l'appendicite.

Les Cataractes tenteront de l'emporter afin de peut-être s'installer seuls en 3e place, advenant une défaite des Braves à Valleyfield, contre le Québec ce soir. Le Shawinigan aligne le gardien Gerry Cotnoir, les joueurs de défense Desse Smith, Germain Bergeron, Billy Arcand et Jack Bennett et les avants "Sinatra" Gravel, Florent Lauzon, Jack Carthy, Jacques Toupin, l'instructeur-joueur, Nick Cinor, Mush Morehouse, Jimmy Planche et quelques autres joueurs.

Le Shawinigan qui a blanchi le Royal par 3 à 0 à Shawinigan, au début de décembre, n'a pu remporter une seule victoire encore sur la glace du Forum mais il espère bien réussir cet exploit ce soir. Les Royaux, de leur côté, tenteront de continuer à l'emporter comme ils l'ont si bien fait depuis déjà plusieurs semaines. De toute façon, on assistera sûrement à une joute fort intéressante.

Peralta arrivera aujourd'hui même pour son match de demain au Forum

Hurst a terminé son entraînement hier — Excellents combats

C'est demain soir, au Forum, que le brillant Harry Hurst tentera de continuer sa marche triomphale dans le monde pugilistique, alors qu'il fera face au fameux boxeur mexicain, Joey Peralta, dans la rencontre principale de 10 rounds, de la séance de boxe présentée par le promoteur Al Foreman.

Hurst a terminé son entraînement hier soir, après avoir pratiqué longuement avec des boxeurs de calibre tels Al Evans et autres, et selon une déclaration qu'il a faite à Foreman, le rapide et dur cogneur de Notre-Dame-de-Grâces est en parfaite condition physique pour cette importante rencontre. Peralta, un boxeur qui a déjà vaincu Dave Castilloux à deux reprises, en plus d'avoir triomphé du sensationnel Chalky Wright, arrivera dans la métropole canadienne aujourd'hui, et tiendra une couple de pratiques avant de faire le saut dans l'arène, demain soir, au Forum.

La semi-finale entre Steve Kronis, de Boston, et Ted Christie, de New-York, promet d'être remplie d'action et les amateurs qui verront ces deux athlètes à l'oeuvre seront certes servis à souhaits. Dans un autre match de huit rounds, Billy Tordiglione, de Boston, devra se mesurer contre l'habile nègre, Al Evans, de Montréal, tandis que Fernando Gagnon, et Bennie May, un boxeur hébreux, en viendront aux prises dans un match cédulé pour huit rounds également. Fernand Demers et Zolly Zaiter se disputeront la victoire dans la préliminaire cédulée pour six rounds.

Bob Lortie à la place de son frère Paul contre Casey

Tom Casey, frère du brillant Steve Casey, un gladiateur bien connu du public montréalais, rencontrera Bob Lortie, dans le match principal de la séance de lutte qui sera présentée ce soir, à la salle du Marché St-Jacques. Casey devait faire face à Paul Lortie, mais le promoteur Ray Lamontagne nous a annoncé que le scientifique Paul s'était blessé à l'entraînement hier, et qu'il dut avoir recours à son frère Bob. Ce dernier est très populaire auprès des fervents de ce sport et on peut être assuré

Bob Lortie

qu'il sera capable de livrer une chaude rencontre à Tom Casey. Par contre, Casey, un athlète très robuste qui possède un record fort impressionnant et bien qu'il soit assez brutal, il est un lutteur de calibre, qui peut donner beaucoup de fil à retordre à ses rivaux. Cette rencontre sera de 2 dans 3, limitée à 90 minutes.

Stanley Karolyi, brillant lutteur hongrois, en viendra aux prises avec Bob (Legs) Langevin, dans le combat semi-final, tandis que Charley Diamond, et Harry Madison auront la tâche de se disputer la victoire dans le match spécial. Le rapide Bob Steele et le rude George Brown, feront les frais de la préliminaire. Ces matches sont très bien équilibrés et le promoteur Lamontagne s'attend à ce qu'une foule nombreuse voit ces lutteurs à l'oeuvre, ce soir, au Marché St-Jacques.

Dave Castilloux s'entraîne très rigoureusement

Dave Castilloux, le champion poids léger et mi-moyen du Canada, vient de se prétendre en superbe condition pour son combat contre Dall Rafferty de Milwaukee lundi soir prochain au Colisée de la rue Guy.

Réalisant l'importance de ce match, Dave n'a rien négligé dans son entrainement. Dave n'oublie pas qu'il est allé deux fois au plancher lors de son combat contre Rafferty à Milwaukee.

Rafferty est un dur cogneur. C'est aussi un boxeur combatif. C'est ce que les amateurs de boxe appellent habituellement un "clubfighter". Contre un adversaire tel que Castilloux, il est à son meilleur.

Le fait que les promoteurs du combat de lundi soir prochain ne l'ont mis sous contrat que pour une rencontre, qu'ils ne lui ont pas parlé de match au cas ou il battrait Rafferty mais que d'autre part ils ont prié le boxeur américain de s'engager à venir livrer un autre combat ici s'il triomphait, a fait croire à Castilloux que ces messieurs considèrent ses chances de gagner comme très faibles.

Dave n'est pas sans réaliser qu'un nouvel échec aux mains de Rafferty diminuerait sensiblement ses chances de se battre de nouveau ou du moins d'obtenir d'importants matches.

DECLARATION DU PRESIDENT COMTE

Ernest Comte, président de la ligue Provinciale, a déclaré hier, que son circuit ne prendra pas part aux séries éliminatoires de la Quebec Amateur Hockey Association, parce que la Q.A.H.A. n'a pas voulu reconnaitre son circuit comme un circuit senior. Cette décision fut prise à la suite d'une assemblée tenue par les directeurs de la ligue, mardi soir. Trois membres de la Q.A.H.A., le vice-président Azarie Choquette, le trésorier A. McKenzie, et le régistraire Frank Dilio, étaient présents à cette assemblée. Comte a déclaré qu'il ne pouvait comprendre pourquoi l'on a refusé de reconnaitre la ligue Provinciale comme étant de calibre Senior, alors que la défunte ligue Inter-Provinciale fut reconnue "Senior B" l'an dernier.

JOUTE DE HOCKEY A STE-AGATHE CE SOIR

Une autre excellente joute de hockey sera offerte ce soir à Ste-Agathe quand le club de l'endroit, piloté par Henri Foucreau, recevra la visite du club Amicale St-Gabriel, de Ste-Thérèse. On s'attend à une joute fort intéressante et tous les amateurs de hockey des Laurentides sont cordialement invités à aller voir les deux clubs à l'oeuvre

Ernie Dusek profite d'une blessure de Moquin pour s'assurer la victoire

Le lutteur canadien-français s'assure la première chute, mais se blesse aux reins dans la première reprise pour devenir une facile victime

S'étant blessé aux reins en ratant un coup de savate dans la deuxième manche, après avoir remporté la première grâce à deux coups de ce genre sciemment appliqués, Laurent Moquin perdit la deuxième chute et fut une facile victime pour la reprise décisive, hier soir au Forum, lorsque Ernie Dusek profita de l'avantage acquis par cet accident pour s'assurer la victoire sur l'aspirant canadien-français au championnat mondial des lutteurs poids lourds.

Concédant à son adversaire un avantage d'environ 20 livres dans la pesanteur, Laurent Moquin sut néanmoins par sa rapidité et son fameux coup de savate s'assurer la première chute en 16 minutes et 35 secondes après avoir pris pas moins de cinq plongeons dangereux en bas de l'arène. Inutile de dire que Dusek, membre d'une famille réputée pour sa brutalité, eut recours à toute une gamme de coups brutaux et souvent défendus, mais l'arbitre Sammy Mack fut plutôt conciliant et répéta avertissement sur avertissement sans prendre la décision qui s'imposait, c'est-à-dire la disqualification de Dusek. Les deux adversaires s'étaient livré une lutte acharnée lorsque Moquin ébranla Dusek par deux coups de savate successifs et l'écrasa de tout son poids pour s'assurer la première chute.

Le combat devint plus acharné dans la reprise. Environ huit minutes s'étaient écoulées lorsque Moquin rata un coup de savate qui aurait pu lui assurer la victoire et se blessa aux reins. Dusek, un lutteur d'expérience, ne manqua pas l'occasion qui s'offrait et après avoir fait tournoyer son jeune adversaire par ce que l'on appelle communément la prise de l'aéroplane, il lui riva les épaules au matelas pour s'assurer la chute et égaliser les chances. Le temps fut de 8m.10s.

Manifestement affaibli par sa blessure au dos, Moquin fut une facile victime dans la dernière reprise et succomba rapidement lorsque Dusek l'eut projeté à deux ou trois reprises dans le coin de l'arène. Cette manche ne dura que 2 minutes et 30 secondes.

Aucun des frères Dusek ne subit la défaite au cours de cette soirée. Dans la semi-finale Félix Miquet et Emil firent match nul après un combat qui fit passer aux spectateurs par plusieurs péripéties émotionnantes, chacun des adversaires ayant fait plusieurs voyages en dehors de l'arène. Miquet, dont le principal atout est une force herculéenne, avait l'avantage à la fin et le son du gong annonçant la limite de 30 minutes le priva probablement d'une victoire certaine.

Dans l'une des préliminaires, Wally Dusek l'emporta sur Larry Raymond en 10h.45 tandis que Cowboy Hughes sortit vainqueur du combat d'ouverture lorsque Linnehan fut déqualifié en 14m.45s.

AU FIL DE L'HEURE

LE PREAKNESS

A la suite d'une assemblée du Maryland Jockey Club, le président Henry A. Farr, 3ième, a annoncé que la valeur des stakes Preakness qui était de $50,000 dans le passé a été augmenté à $100,000, la même somme que les principales classiques du turf telles le Derby de Kentucky, les stakes Belmont et le handicap Santa Anita . . . Si la Commission du turf du Maryland approuve la demande du Maryland Jockey Club, le Preakness sera disputé le 11 mai prochain, à la piste Pimlico, une semaine après le dispute du Derby de Kentucky.

FERRIS SOUS CONTRAT

Les officiels des Red Sox de Boston ont reçu les contrats des lanceurs Dave (Boo) Ferriss et Jim Wilson, ainsi que celui du joueur d'utilité, Tom Carey . . . Le receveur Charlie Wagner et le lanceur Jim Bagby ont déjà accepté les offres des Red Sox. . . Ferriss qui remporta 21 victoires pour les Red Sox la saison dernière était très enchanté des termes pour la prochaine année . . . Plusieurs personnes sont surprises de voir que Wilson a signé son contrat, car on se souvient que ce brillant artilleur a souffert d'une fracture du crâne, quand il fut frappé par un dur "liner" cogné par le gros Hank Greenberg des Tigers de Détroit et plusieurs médecins avaient déclaré qu'il ne pourrait jamais jouer au baseball.

CUCCINELLO SE RETIRE

A New-York, on rapporte que Tony Cuccinello qui termina la saison dernière en seconde place chez les frappeurs de la ligue Américaine, a décidé de se retirer du baseball organisé à cause de maladie dans sa famille... Cuccinello qui portait les couleurs des White Sox de Chicago l'an dernier, et qui reçu son congé sans condition au début de l'année, a refusé plusieurs offres des clubs mineurs à cause de sa femme et de ses trois enfants qui souffrent de maladie actuellement... Cuccinello termina la saison dernière avec un pourcentage de .308, un point de moins que le champion George Stirnweiss des Yankees de New-York.

231 JOUTES

Les officiels de la ligue de baseball Nationale ont déclaré que les clubs du circuit Ford Frick joueront 231 joutes d'exhibition durant la saison d'entrainement de ces clubs le printemps prochain . . . Les clubs joueront 30 joutes entre eux-mêmes, 156 contre les clubs de la ligue Américaine et 35 contre des clubs mineurs.

PHELAN DECEDE

La perte du Major-General, Phelan, qui est décédé mardi soir, cause un grand vide dans le monde pugilistique newyorkais . . . Phelan, ancien président de la Commission Athlétique de New-York, est décédé exactement un an après qu'il fut honoré pour ses nombreux services au sport de la boxe . . . Phelan était malade depuis qu'il apprit le sort de son fils, le lieutenant-colonel John J. Phelan, jr. qui est tombé sur le champ de bataille en Italie en avril dernier . . . Bien qu'il fut critiqué durant sa longue carrière de 12 ans dans le monde de la boxe, Phelan s'était mérité les éloges de plusieurs promoteurs, gérants, boxeurs, spectateurs, etc. grâce à son honnêteté . . . Phelan qui était un ennemi des parieurs, a su très bien s'acquitter de sa tâche et plus d'une fois il se rendait visiter les nombreux cercles athlétiques et il ne se gênait pas pour imposer des amendes à ceux qui enfreignaient les règlements.

HONNEUR A NEWHOUSER

Hal Newhouser, brillant lanceur des Tigers de Détroit est celui qui a reçu le plus de votes pour le choix de l'équipe d'étoiles de 1945 par le Sporting News'... Les 216 membres de la Baseball Writers' Association of America qui ont pris part à ce vote, ont également choisi les joueurs suivants: voltigeurs: Tommy Holmes, des Braves de Boston, Andy Pafko des Cubs de Chicago, et Goodwin Rosen des Dodgers de Brooklyn, 1er but, Phil Cavaretta, Cubs; 2ième but, George Stirnweiss, Yankees; arrêt court, Marty Marion, Cardinals; 3ième but, George Kurowski, Cardinals, receveur, Paul Richards, Tigers et lanceurs, Newhouser, Dave Ferriss, Red Sox et Hank Borowy, Cubs de Chicago.

LE VICTORIAVILLE A FACILEMENT DEFAIT LES RAPIDES, 9-3

Les Stars de Victoriaville qui ont joué sept joutes de moins que les Rapides de Lachine, ont augmenté leur avance à trois points, sur le club de Paul Haynes, en 1ère place dans la ligue Provinciale, quand ils ont facilement défait les Rapides par 9 à 3, à Lachine hier soir.

Plusieurs joueurs des Rapides étaient de retour sur l'alignement du Lachine, club qui a aligné deux nouveaux joueurs, Wolloch et Paulsen, mais le club de Haynes ne pouvait pas retrouver son allure d'antan en une seule partie et il dut s'avouer vaincu.

Les joueurs Préfontaine, Bourdon, Abran et P. Hébert furent les étoiles du Victoriaville avec chacun deux buts. Mallette étant l'autre compteur du club de Blanchette. Préfontaine fut particulièrement brillant avec quatre assistances. P. Hébert en décrochant deux pour sa part.

Les Rapides réussirent à faire aussi bien que le Victoriaville dans la période initiale en comptant un but mais les Stars portèrent le compte à 6 à 2 dans la seconde période et ajoutèrent trois buts contre un seul dans l'engagement final. André Perron, Jacques Thérault et Jacques Morin comptèrent pour les Rapides.

VICTORIAVILLE — Buts: Nadeau; défenses: Tremblay, Denault; centre: R. Hébert; ailes: Roberge, Préfontaine; subs: Abran, Kalapaka, Petit, Malette, Marcotte, Deslongchamps, P. Hébert, Bourdon.

LACHINE — Buts: Lessard; défenses: Hamel, Mann; centre: Perron ;ailes: Champagne, B. Morin; subs: J. Morin, Wollock, Paulsen, Burr, Therriault, Boileau, Ramsay, Costigan.

Arbitres: Mallinson et Vidal.

Première période

1—Lachine, Perron (Boileau, Burr) 2.05
2—Victoriaville, Bourdon 6.50
Punition: Burr.

Deuxième période

3—Victoriaville, Préfontaine (P. Hébert) 5.52
4—Lachine, Therriault (J. Morin, B. Morin) 10.14
5—Victoriaville, Abran (Préfontaine) 13.28
6—Victoriaville, Malette (Petit) 17.02
7—Victoriaville, P. Hébert (Préfontaine) 17.41
8—Victoriaville, P. Hébert (Préfontaine) 19.34
Punitions: Burr, Kalapaka.

Troisième période

9—Lachine, J. Morin (B. Morin, Therriault) 1.27
10—Victoriaville, Préfontaine (P. Hébert) 7.56
11—Victoriaville, Abran (Préfontaine) 13.08
12—Victoriaville, Bourdon (Deslongchamps) 14.55
Punitions: Ramsay, Malette, Abran, Hamel.

Le Laval rejoint le Ste-Marie dans l'Intercollégiale

Par sa brillante victoire sur le N.D. mardi après-midi, par le compte de 4 à 3, Laval est monté sur un pied d'égalité avec l'équipe du Sainte-Marie en première position de l'Intercollégiale. Pendant ce temps le Saint-Laurent prenait une éclatante revanche sur le Grasset en le battant sur sa propre patinoire par le compte de 5 à 2.

Le St-Laurent gagne

A Grasset, le St-Laurent par sa victoire de 5 à 2 s'est vengé de sa défaite d'il y a quinze jours à l'aréna alors que le Grassel l'avait emporté par 7 à 4. Hier, (mardi) les Laurentiens du Frères Sergius se sentaient plus alertes que jamais. Ils auraient été de taille à rivali

NOUVELLES DE SKIS DANS LES PAYS D'EN HAUT

Carrousel sportif

Par Camil DesRoches

Encore une fois, il y aura dispute de deux joutes importantes, ce soir, dans la ligue Senior du Québec.... Quatre des six clubs du circuit Slater seront à l'oeuvre en effet, les Cataractes de Shawinigan Falls étant les visiteurs au Forum, pendant que les As de Québec sont les visiteurs, à Valleyfield.... Comme la saison s'écoule, à grands pas, pour ainsi dire, ces joutes de ce soir ont une importance toute spéciale.... C'est là une chose qui fait bien l'affaire des amateurs car c'est quand les joutes sont importantes qu'on assiste à de meilleures joutes.

* * *

Les Royaux sont toujours en 1ère place, suivis des Senators d'Ottawa, solidement installés en seconde place, huit points — quatre parties — derrière les meneurs.... Les Braves de Valleyfield et les Cataractes de Shawinigan Falls, les deux plus grands rivaux qui soient, sont égaux en troisième place, et les As de Québec viennent ensuite en 4e, ou est-ce en 5e position?.... Il faut toutefois donner quelques explications au sujet de ces trois derniers clubs.... Tout d'abord, il faut dire que les Braves, les Cataractes et les As entendent tous trois être des éliminatoires de fin de saison, ce qui est impossible puisque seulement quatre clubs seront en lice dans les éliminatoires.

* * *

Comme le Royal et les Senators sont pour ainsi dire assurés de la participation aux détails, c'est dire qu'un des trois clubs dont il est question ci-dessus sera éliminé tôt ou tard... Les Braves et les Cataractes sont égaux en 3e place, c'est vrai, mais le Shawinigan a joué une partie de plus que le Valleyfield, ce qui devrait aider le club de Lucien Leduc en fin de compte. Il ne faut pas oublier les As de Québec qui eux, bien qu'étant en 5e place, à un point seulement des Braves et des Cataractes, ont joué quatre parties de moins que les Braves et cinq joutes de moins que le Shawinigan... Si les As réussissent à l'emporter dans au moins trois de ces joutes, nous croyons qu'ils se seront ainsi assurés de la participation aux éliminatoires.

* * *

Ce soir, au Forum, les Royaux voudront l'emporter pour s'éloigner des Senators qui sont toujours à huit points d'eux, en 2e place, mais qui sont certes devenus le club à battre, dans la ligue Senior — avec le Royal naturellement — en remportant sept victoires durant leurs sept dernières joutes... D'un autre côté, le Shawinigan se devra de l'emporter — chose qu'il n'a pu faire encore au Forum cette saison — afin de s'éloigner des Braves qui sont toujours sur les talons du club de Jacques Toupin... Ce sera un peu la même chose à Valleyfield, où les deux clubs aux prises, les Braves et les As, voudront tous deux l'emporter, le club de Leduc pour prendre une certaine avance sur le Shawinigan et sur les As, et ces derniers pour devancer les Braves et aussi les Cataractes, advenant une défaite de ces derniers contre le Royal ce soir... Comme on le voit, les amateurs qui seront présents au Forum ce soir, et ceux qui se rendront à Valleyfield sont assurés d'avance d'assister à une joute enlevante au possible car les quatre clubs au jeu auront une raison toute spéciale de triompher de leur rival.

* * *

Nous voulons dire un mot tout spécial pour souhaiter un joyeux anniversaire de naissance à "Skippy" McGowan qui doit être, aujourd'hui, le plus heureux des hommes .... Il ne s'agit pas de Lloyd McGowan, le chroniqueur sportif bien connu du "Star", mais bien de son fils Donald — on l'appelle toujours "Skippy" — qui entre dans sa 9e année aujourd'hui . . . La maman de "Skippy", Mme McGowan — mieux connue sous son nom de fille et de collaboratrice à la page sportive d'un grand journal local, Myrtle Cook — réunira plusieurs garçonnets et fillettes, amis et amies de "Skippy", cet après-midi, pour célébrer dignement ce moment important dans la vie du jeune McGowan . . . A ce qu'il parait, on s'amusera ferme, et parmi les invités on remarquera mesdemoiselles Marcelle et Gisèle Desjardins, les gracieuses fillettes de notre confrère, Marcel Desjardins . . . Il y aura jeux de toutes sortes et en un mot l'on ne s'ennuiera pas . . . Quant à la charmante Gisèle Desjardins, nous lui souhaitons de remporter un prix, avec une autre récitation parfaite, comme elle le fit si bien l'an dernier . . . A "Skippy" McGowan, futur chroniqueur de baseball au "Star", en 1965, peut-être, nous disons une fois de plus: "Happy Birthday, Skippy".

LE SOLEIL DEFAIT LE CLUB VIGUEUR

Après les vacances des fêtes, les clubs de la ligue Pain Moderne se sont remis à l'oeuvre la semaine dernière et continueront leurs rencontres régulières ce soir, comme à l'ordinaire. La semaine dernière, le club Vigueur, qui n'avait pas encore subi la défaite à cause d'absences dûes à la maladie a dû baisser pavillon devant le Soleil par 4 à 0. Majestic et Parisien ont annulé par 2 à 2... Roger Turcot s'est mis en vedette en roulant un simple de 193 ce qui lui permit d'abaisser le record du circuit pour les simples... Bravo Roger! . . Valiquette, un des champions de la ligue, s'est contenté d'un 339. . . M. Lapointe se distingua avec le plus haut triple 460. . . Le président Garieny a de nouveau été assez "naturel" avec un 295 . . . Félicitations . . . Raymond a encore très bien fait avec un 428. . . A la semaine prochaine.

Avec le club Elan

Le lieutenant Marcel Lemay, bien connu dans le monde du ski, vient d'accepter le poste de secrétaire-trésorier du club de ski Elan qui a repris ses activités sur une grande échelle après une interruption durant les années de guerre. Les membres du club Elan se rendront à Shawbridge en fin de semaine pour des concours de descente et de slalom organisés par le club. Il y aura rendez-vous au Maple Leaf Inn et plusieurs amis du populaire Ernest Loiselle en profiteront pour rendre visite à l'auberge de ce dernier. Le motto du club de ski Elan est: "L'on fait du ski et l'on s'amuse".

Les résultats

Santa Anita

PREMIERE COURSE

Madame Fure	21.10	8.70	6.70
Top Rose		4.00	3.30
a—Dream Cake			13.70

G.Zufelt, J. Longden, L. Dotter.

Ont aussi couru: Cold Roll, Alice Q., Blue Lagoon, Birdcage, Ninshire Girm, Dainty Petite, a-Butter Wafer, Majesty, Agnes B., Mackie, Dust Rose, Bobjo Bargello, Judy ., Blue Over, Aluminum.

DEUXIEME COURSE

Charlight	5.70	3.60	2.70
Dusky		3.40	2.60
Ferry Command			3.10

Ropermane, R. Neves, P. Miller.

Ont aussi couru: Miracle Bill, Gressida , Mikabob, Incobean, Drum Call, Golden Touch, Liberty Gains, Count Allen, War Grenade.

TROISIEME COURSE

Beebeejay	16.70	6.80	4.20
Willow Way		4.70	3.10
Amble In			2.40

Longden, R. Neves, T. Atkinson.

Ont aussi couru: Jolly Gremlin, Emock, Frisky Della, Celestial Blue, Coronet Star, Paper Chase, Merry Dick, Brack, Determinado.

CINQUIEME COURSE

Bon cherie	9.00	4.70	3.00
Comeatchme		4.10	2.70
Minute Girl			2.70

R. Neves, J. Craigmyle, J. Longden.

Ont aussi couru: Ragged Rascal, Long Ago, My Empire, Border Vintage, Skillman, Sundial, Dowry, War Gallant, Bridas.

SIXIEME COURSE

Fairy Bee	7.10	4.70	3.50
Fair Bones		26.10	11.50
Triple Bar			3.80

W. Swigart, J. Daniels, G. Pederson.

Ont aussi couru: Sally Macdia, Plucky Chat, Chickie D. D., Frilure, Guard Ship, Gold Fun, Lady Lake, Lassie Sue, Actress Lady.

SEPTIEME COURSE

Son of Chance	22.80	8.80	3.60
Blue Alibi		5.60	2.90
Quick Reward			2.10

R. Neves, H. Trut, J. Longden.

Ont aussi couru: Cracks, Late Cly, Wise Wagle, Pari Brazen, Traffic Court, Baron, Jack.

HUITIEME COURSE

Mason Dixon	20.50	9.70	4.60
Nanby Pass		6.30	3.80
Capt. Absolute			2.80

T. Atkinson, J. Craigmyle, J. Longden.

Ont aussi couru: Supermont, Real Sad, Full Cry, Overstride, In The Bag.

Hialeah Park

PREMIERE COURSE

Tigeroy	12.10	5.60	3.90
fFlash Flood		4.70	3.10
Gaye Dot			2.90

A. Lo Turco, C. Bierman, D. Dodson

Ont aussi couru: Lookout Jester, Miss Aubrey, Secret, Teenie Queenie, Peridot, Town Betty, Sylvia Dear, Red Carena, Gomet, fChatter Pat, fAigrette.

f—Field.

SECONDE COURSE

The Fakir	38.20	16.30	7.70
Contortionist		7.50	4.60
Little Grif			3.20

A. Delara, A. Sotti, J. Licausi.

Ont aussi couru: Star Time, Sycasel, Miss Punks, Gimpy Girl, Magic Touch, Rosadel, Fagrace, Concise, Laretta Chief.

Hialeah Daldy doubla - 23.

Tigeroy et The Fakir ont payé $258.70.

TROISIEME COURSE

Feather Flurry	5.10	3.30	2.70
Cromagnon		5.50	3.80
Gay Salient			3.50

Ont aussi couru: Okapi Knight, Giant Drift, Andrea Kay, Mibill D.

QUATRIEME COURSE

Macjames	50.80	19.00	10.20
Prefect		9.80	5.20
Jacobs			7.90

M. Caffargila, L. Hansman, G. L. Smith.

Ont aussi couru:

Maybe Tops, Portage Trail, Romulus, Tambo, Malachi, All Good, Gumdrop, Picket Line, Fifth.

CINQUIEME COURSE

Buzfuz	5.70	3.60	2.70
Wee Admiral		3.90	3.50
Trouble Sands			3.70

E. Arcaro, N. Wall, H. Claggett.

Ont aussi couru: Hydrant, Count Did, Tiger Call, Harvard Square, Director J. E.

SIXIEME COURSE —

Concordian	5.00	3.10	2.50
Moon Maiden		3.80	2.40
Salvo			2.70

J. Renick, W. D. Wright, E. Arcaro

Ont aussi couru: Pot O'Luck, Restless, Oatmeal, Mileave.

SEPTIEME COURSE

Guerilla	9.00	5.00	3.90
Code Mentor		4.70	3.40
Threeply			4.30

M. A. Buxton, A. Snider, P. Roberts.

Ont aussi couru: Sun Fly, Epicure, Aldridge, Bobtown, Question Man, Giant Star, Pollenator, Wise Timmie, Bally Rag.

HUITIEME COURSE

Witch Sir	6.30	3.20	2.50
Valdina Craft		4.40	2.90
Dustman			2.50

N. Wall, G. Lafleur, E. Arcaro.

Ont aussi couru: Belwyn, Samhar, Edemgee, Bardla, Valdina Aide, Bold Dan, Gold Mike, Darby Donhe.

Même pourcentage

Mike Jacobs a déclaré que Joe Louis et Billy Conn recevront le même pourcentage de recettes qu'ils reçurent lors de leur premier match, il y a environ cinq ans . . . Louis avait reçu 40%, tandis que Conn avait récolté 20%.

SKI HEIL!

par **Roland Liboiron**

(Collaboration spéciale au CANADA)

STE-MARGUERITE, 23. — Gaby Pleau, la "sweetheart" du ski international tant aux Etats-Unis qu'au Canada, est sortie de l'hôpital St-Sacrement de Québec samedi dernier. Elle repose maintenant chez elle à Loretteville.

L'accident qu'elle a subi à St-Sauveur, le 6 janvier dernier, lors de la première compétition de la Zone Laurentienne, n'eut pas des conséquences aussi fâcheuses que nous avions d'abord crainte. On avait cru qu'elle s'était fracturé la jambe au cours d'une mauvaise chute, occasionnée en voulant éviter une collision avec un skieur suite, on a découvert qu'elle s'était trop avancé sur la piste. Par la suite, on a découvert u'elle s'était déchiré les ligaments du genou gauche et que sa cheville était assez endommagée.

Par suite de cet accident, la fameuse skieuse de Québec se plait à rendre hommage à l'Association Ambulancière St-Jean qui était sur les lieux et qui lui a prodigué les premiers soins. "Ce fut grâce à cette Association" nous a-t-elle dit hier soir, que je me suis remise plus vite que je le croyais de mon accident".

Durant toute cette semaine, Gaby Pleau subit des traitements quotidiens à son genou malade, sous la surveillance de sa mère, qui est largement responsable de ses succès au cours des dernières années. Son médecin croit qu'elle sera en mesure de chausser ses skis dès lundi prochain avec un protecteur sur son genou. Les cercles du ski de toute la province seront certainement heureux d'apprendre cette bonne nouvelle.

A moins de complications à la dernière minute, il est définitivement entendu que Gaby Pleau participera à la grande épreuve provinciale de la descente Taschereau, qui aura lieu le 3 février prochain au Mont-Tremblant, sous les auspices du club de ski St-Jovite.

Elle croit qu'elle sera assez remise pour se risquer dans cette grande épreuve, qui réunira les meilleurs skieurs et skieuses du Canada. Par la suite, elle espère être choisie sur l'équipe canadienne qui ira à Lake Placid, N.Y. le 10 février pour participer au grand tournoi international pour le Trophée Kate Smith.

Il est dommage qu'elle ne puisse participer au championnat de la province d'Ontario, qui aura lieu sur les collines de Collingwood, Ont. dimanche prochain, sous les auspices du club de ski Toronto. Elle est extrèmement populaire à cet endroit et elle est venue maintes fois à un cheveu de gagner ce championnat au cours des dernières années.

Depuis bien longtemps, Gaby Pleau est considérée comme l'une des skieuses les plus consistantes de l'Est du Canada. Elle a participé aux plus grandes compétitions tant provinciales qu'internationales et elle s'est toujours classée dans les huit premières.

Son plus grand triomphe fut celui remporté, le 21 mars 1943, alors qu'elle gagna le Slalom Géant du Lac Beauport en battant la crème des skieuses de l'Est du Canada dont les célèbres soeurs Wurtele, Yvonne Godmer, ancienne championne provinciale, et les soeurs Beauvais du Domaine D'Estérel. L'année suivante, le 26 mars 1944, elle fut de nouveau en vedette au cours de l'épreuve de la descente du Mont Orford dans les Cantons de l'Est en réussissant à vaincre des skieuses réputées comme Rhoda Wurtele, Joan Tyler, Joey Abbey et Elizabeth Snively, la championne d'Ontario.

Gaby Pleau est actuellement la skieuse canadienne-française la plus réputée au Canada. Elle est membre de l'équipe canadienne depuis quelques années. Contrairement à ce que nous avions publié le 12 janvier dernier, dans les concours provinciaux, elle représente le club des Employés Civils de la vieille capitale depuis plus de trois ans.

Mme Pleau est fière des succès de sa fille, Gaby, dont elle en est largement responsable. Quand vient le temps de partir pour un voyage quelconque, que ce soit pour deux jours ou une semaine, les cordons de la bourse de Mme Pleau se délient facilement. C'est en effet la mère qui défraye les dépenses de sa fille. Une grande enthousiaste du ski, voilà!

NOS SELECTIONS AUJOURD'HUI

HIALEAH PARK

Piste rapide.

1—Indian Giver, Roman Abbot, Hairanette.
2—Jaco Royal, High Roller, Beach Miss.
3—Jaunty Miss, Bold Thurst, East B.
4—Lady Gunner, Phantasy, Datura.
5—Windmill, Big Wash, Mister Chat.
6—Marksman, Feather Bob, Let's Dance.
7—K. Doe Doe, Blue Pal, Winsome Lad.
8—Fast Feather, Broom Ride, Coga.

Le meilleur — Marksman.

SANTA ANITA

Piste rapide.

1—Sun Beauty-Style Princess Entry, Dower Rights-Belle Femme Entry, Willowisp.
2—Gay Heiress, Winbonne, Champass.
3—Ravelled Blue, Bubble Trouble, Blue Flag.
4—Happy Note, Soverton, Pleasure Hour.
5—Pater, Stitch Again, Ligarotito.
6—Jovine, War Allies, Appropiado.
7—Take Away, Pompion, Bull Pen.
8—Valdina Nymph, Minecap, Lucifer.

Le meilleur — Happy Note.

Elle se rétablit rapidement

Gaby Pleau, de Québec, skieuse de réputation internationale dont nous donnons une brève biographie dans une autre colonne, se rétablit rapidement de la blessure au pied qu'elle s'est infligée lors du premier tournoi de ski de la saison tenu à St-Sauveur sous les auspices de la Zone laurentienne, et elle pourra participer à la descente Taschereau dont elle sera l'une des grandes favorites, le 3 février prochain au Mont-Tremblant.

Les inscrits

Hialeah Park

PREMIERE COURSE — $2,500, novices, poids spécial, 4 ans et plus 1 1-8 mille — Tap Lightly 115, Darby Daphne 110, Estate 112, Sugar Report 120, Miles City 115, Omashkine 110, Stain Goods 117, Roman Abbot 117, Indian Giver 115, Flussy 115, Hairanette 110, Bective 112.

DEUXIEME COURSE — $2,500, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1-4 mille — Darby Danju 112, Russia 117, New Face 107, Topsy Rose 105, Ole's Gal 112, Cash O'Boy 114, Day Dodger 117, Unitran 119, Early Smart 112, Bell Call 112, More Stings 107, Beach Miss 114, Due Sport 119, High Roller 114, Sure Fire 112, Jaco Royal 112, .

TROISIEME COURSE — $2,500, à réclamer, 3 ans, 6 furlongs — Doc Yak 111, Sip O'Ten 106, Pintary 106, Blanche Parcel 106, My Julie 111, East B 112, All Teddy 111, Grande Pat 111, Sweet Tide 111, Lady Cavite 111, Bold Thrust 106, Spin Step 111, Jaunty Miss 106, New Party 116, Ropestereta 106, Fay Cee 111.

QUATRIEME COURSE — $3,500, Allocations, 3 ans, 6 furlongs — Carlotta 105, Joan Elise 105, Delia M. 110, Green Shed 105, Lady Gunner 114, Sixty Minutes 110, Obania 10, Datura 105, Pomp's Gal 111 Russian Action 110, Phantansy 113 Leavetaking 110, Avenue Bell 110.

CINQUIEME COURSE — $3,500, Allocations, 4 ans et plus, 7 furlongs — Sky Skipper 117, Florizan Sam 111, Mister Chat 113, Big Wash 104, Santa's Vixen 107, Meangen 104, Pharaday 112, Duchess Myrna 105, War Spy 106, Windmill 101, Febridge 104, Tory Row 111, Tinmore 102, Hefetch 114, Wance's Ace 106, Our All 109.

SIXIEME COURSE — $3,500, Allocations, 4 ans et plus, 7 furlongs — War Dressing 111, Don Miller 106, Let's Dance 109, Thor Barton 109, Kaxback 109, Belreigh 111, Marksman 109, Petrol Point 109, Feather Bob 111, Chuck 120, Abiel Fire Ahead 109, Grey Wing 114, Joe Spacat 112, Paragram 111, Sameron 114.

SEPTIEME COURSE — $3,500, Allocations, 4 ans et plus, 1 1-16 mille — Two Timer 99, Relious 109, aSmart Stuff 111, Incoming 118, Gothic 109, bHuntsman 113, Winsome Lad 110, Lost Control 97, K. Doe-Doe 116, bDirector 102, Blue Pal 102, Bolo's Choice 115, Cavatorta 109, aSquadron Girl 111, Dolly Varden 102, Buena Ventura 112.

a—Clinton Frm et Bieber, entré. b—Stewart et Goff, entré.

HUITIEME COURSE — $3,000, à réclamer, 3 ans, 1 1-8 mille — Mogeye 105, Broom Ride 104, Fast Feather 112, Woodmere 103, Jack Of Hearts 111, Did He 103, Jingle Jangle 106, Maeln 109, Foxy Poise 106, Dale Medic 109, Big Gme 104, Jacoped 109, Coca 104, aFandango 107, aJeems 101.

a—E. Korppel, entré.

Santa Anita

PREMIERE COURSE — $3,000, novices, poids spécial, 2 ans, 3 furlongs — Gabe Ahead 115, aSun Beauty 115, bBelle Femme 115, cSpirit High 115, Willowisp 115, cAnitrea 115, Justa Minute 115, Lolly C. 115, bDower Rights 115, Countess Helen 115, tStyle Princess 115.

a—Ryana Ranch, entré.
b—L. B. Myer, entré.
c—Conejo Ranch, entré.

DEUXIEME COURSE — $3,000 à réclamer, 3 ans, 6 furlongs — Malteso Betty 112, Justa Mystery 109, War Cumbal 109, Black Wax 115, Gypsy Kato 109, Winbonne 117, Chalipass 17, Miss Lynn 117, Gay Heiress 112, Sally Flirt 109 La Rica 113, Fly Rite 108, Dallas Babe 117 Queen Biscuits 109, Nina Bravo 109 Rapid Fire 117.

TROISIEME COURSE — $3,000, Allocations, 3 ans, 6 furlongs—Bubble Trouble 122, Star Image 114, March Wind 114, aBlue Flag 122, Princess Gay 114, Fatouous 114, Feathers Fly 122, Sugar Lea 122, Ravelled Blue 122, Dideh 122, He Does 122, Stellar Role 117, aCount Ace 114.

a—La Favorita Farm, entré.

QUATRIEME COURSE — $3,000, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs — Fredonyer Pass 117, Glory Miss 110, Mulliat Awney 112, Infinity Sheik 112, Pleasure Hour 107, Boni Ten 107, Our Guess 110, Koraline 122, Seven-O-Five 115, Private Young 110, Valdina Perion 117, Happy Note 122, Gromy 105, Alma Z. 105, Shining Deed 112, Soverton 117.

CINQUIEME COURSE — $3,500, Allocations, Classe D., 4 ans et plus 1 mille — Golden Count 116, First Admiral 122, Ko Justice 108, Bread Basket 120, Big Head 110, Father Neptune 108, Pater 120, Humoresque 112, Stitch Again 122, By Dark 116, Ligarotito 116, Antelope 117, Can Jones 110, Wedding Call 110 Biloxi Bay 110, Tinkingabit 117.

SIXIEME COURSE — $5,000, Allocations, 4 ans et plus 1 1-16 mille — War Allies 119, Jovine 118, Sierra Fox 111, Apropiado 115, Bon Jour 111.

SEPTIEME COURSE — $4,000, Allocations, 4 ans et plus, 6 furlongs — Pompion 117, Bull Pen 110, Shy Shustle 112, Take Aaway 122, Miss War 103, Silver Five 120, Deer 109 Sun Lady 107, Sunredgra 116.

HUITIEME COURSE — $3,000, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1-4 mille — Dandy Fox 114, Neddie Boy 111, Lucifer 115, River Worth 113, Gold Bill 113, Claim Check 106, Horizon 113, K Sugar Roll 113, Minecap 114 Star Song 106, Pronto Eagle 113, Valdina Nymph 113, Strenght 110 Bomberess 106, Deviled Egg 119, Oh Dinah 104, .

BONNES CONDITIONS POUR LE SKI DANS LES LAURENTIDES

Par suite de la bordée de neige de dimanche dernier, les conditions pour le ski sont excellentes dans les Laurentides et toute la région s'étendant de Shawbridge à Mont-Tremblant se prépare à recevoir un nombre de visiteurs record pour la fin de semaine.

Les conditions pour la onzième course annuelle de la descente Taschereau

Avec des conditions de neige des plus favorables l'on s'attend à un nombre record d'inscriptions pour la onzième course annuelle de la descente annuelle Taschereau qui aura lieu sur la piste de ce nom au Mont-Tremblant, le 3 février prochain sous les auspices du club de ski St-Jovite. Etant donné les nombreuses demandes d'information que nous recevons en rapport avec cette courne, nous publions aujourd'hui tous les détails pouvant être utiles aux skieurs intéressés.

Eligibilité

Cette course de ski est ouverte aux membres juniors et seniors des deux sexes appartenant aux clubs affiliés à l'Association Canadienne des Amateurs de Ski (C.A.S.A.) ou aux autres associations affiliées dans les autres pays. La classe senior comprendra les membres qui auront atteint leur dix-huitième année, le premier janvier 1946, et les vétérans, leur trente-cinquième année, à la même date. Les concurrents juniors devront obtenir une permission écrite de leurs parents pour concourrir.

Les instructeurs, qu'ils soient membres de l'Alliance ou non, peuvent entrer dans cette course dans le seul but de faire enregistrer leur temps.

Cartes d'amateurs

Cette année les concurrents devront se procurer des cartes d'amateurs (C.A.S.A.) de M. Fred Urquhart, 129 Morrison, Montréal. Ces cartes seront retournées au club de l'applicant aussitôt que possible, et vu le travail nécessaire pour classification et entrée dans les livres de l'association, il est suggéré de faire la demande au moins une semaine à l'avance. Les instructeurs devront également se procurer des cartes de concurrents.

Classifications

Les concurrents seront classés, hommes B, et C; dames B, et C; juniors B, et C; et vétérans. Dans cette dernière classe un nombre d'au moins cinq entrées seront nécessaires.

Inscriptions

Un droit d'entrée de $1.00 est requis pour les adultes, et de 50 cents pour les juniors. Les entrées devront être reçues vendredi soir le 1er février, et le tirage des numéros se fera à 8. h. p.m. au Gray Rocks Inn, St-Jovite. Toutes les inscriptions et les droits d'entrée devront être envoyés par les divers clubs, à Paul Fortier, président du club de ski St-Jovite ou à Fred Urquart, président de la zone des Laurentides, 129 avenue Morrison. Les entrées arrivées après la date de fermeture ou les entrées non accompagnées du droit d'entrée ne seront pas acceptées, et ces règlements seront strictement observés.

Avis important

Les numéros seront donnés au "Chalet des Voyageurs" à partir de 8 h. 30 le matin de la course. Les concurrents devront être au rendez-vous au sommet du Mont-Tremblant à la cabane "White Peak" à 10 h. 30. M. J. B. Ryan offre gratuitement aux concurrents l'usage des deux monte-pentes avant la course et l'ascension devra se faire après 8 h. 30.

Prix

L'AUBERGE Val Morin INN

Routes couvertes jusqu'à l'hôtel • A cinq minutes de la gare du C.P.R. • A quelques cents pieds du "ski-tow" • Promenade en sleigh • Cocktail bar • Danse • Situé à 1250 pieds d'altitude • Vue pittoresque • Nourriture excellente • Eau chaude dans chaque chambre • Clientèle choisie • Foyer, air climatisé.

POUR RESERVATIONS: Val Morin 178 W-13 ou CHerrier 1185

L. GRAVEL, prop.

LE SKI AU LAC MASSON
Hôtel Chartier
Complètement remis à neuf avec GRILL et TAVERNE, 37 chambres avec eau courante, Système de chauffage à l'eau chaude.
Information; écrire ou téléphoner
Ste-MARGUERITE LAC MASSON Tél. 17

Au Lac Masson c'est
l'Hôtel Belmont
Gilles Gauthier, gérant
Accueil de chez-soi — Cuisine française
Descente et "ski-tow" à proximité, de l'hôtel
Information: écrire ou téléphoner
STE-MARGUERITE LAC MASSON Tél. 2

AUBERGE FRANÇAISE DES LAURENTIDES
52, RUE ST-VINCENT
Ceux qui voyagent sont assurés qu'ils mangent à leur faim. Spécialité: Cuisine française. Endroit idéal pour voyage de noce.
M' Petit, propriétaire.
— 15 chambres —
Plusieurs "Ski-Tows"
Des milles de piste de skis
TARIF SUR DEMANDE - Tél.: 306
STE-AGATHE-DES-MONTS

Skieurs n'hésitez pas!
Si vous désirez pratiquer votre sport favori dans un endroit idéal, venez à
RAWDON
et si vous désirez vous retirer dans un hôtel offrant tout le confort moderne. Réservez votre chambre au
RAWDON INN
42 chambres modernes, avec eau courante - bain - douches Cocktail - Grill Excellents repas. Amusements variés.
I. PONTBRIAND, prop.

AU COEUR DES LAURENTIDES
Les sports d'hiver sont des plus intéressants au Domaine d'Estérel. A aucun autre endroit, dans les Laurentides, on n'est mieux logé qu'au somptueux Hôtel de la Pointe Bleue, au populaire Estérel Lodge ou dans les ravissants cottages.
DOMAINE d'Estérel
EN TOUTE SAISON
RENSEIGNEZ-VOUS auprès d'une agence de voyage ou au Domaine d'Estérel, Estérel, P.Q. Tél.: Ste-Marguerite 116
DWIP

PENSION "VAL-JOLY"
MONT-ROLLAND, QUE.
A proximité du C.P.R., de la route no 11 et des monte-pentes de Mont-Rolland. Informations:
ROCH BEAUCHAMP, Prop.

HOTEL Lapointe St-Jérôme, Que.
L'hôtel préféré de tous ceux qui voyagent par la route 11. RENOMME pour sa cuisine et ses rafraichissements

ST-FAUSTIN
"LE MONTAGNARD"
"Skieurs l'on vous invite"
Magnifique monte-pente en face de l'hôtel. — Nombreuses pistes de ski dont le Maple Leaf et tous les sports d'hiver. — Cuisine canadienne — Prix modérés.
Ecrire pour informations:
GUY DUFOUR, Prop.
Tél.: ST-FAUSTIN 6-S-3

ST-JOVITE
CENTRE DES SPORTS D'HIVER
Service quotidien aux "monts-pentes" du Gray Rock, du Mont-Tremblant et au Petit Château... pour les pensionnaires.
• Instructeur de ski • Cuisine sans égale
Routes ouvertes — Service Provincial Transport et C.P.R.
AU PETIT CHATEAU
Tél.: St-Jovite 10 - ou PL. 9613
HOTEL ST-JOVITE
Nouvelle administration

Val-Morin, Que.
PINEHURST INN
Endroit de villégiature d'hiver
LE SITE PARFAIT POUR TOUS LES SPORTS D'HIVER
Spécialement
• le SKI • le PATINAGE
• les PROMENADES en sleigh
etc., etc.
SKI-TOW — La fameux instructeur de ski CLEMENT est en charge de tous les sports — Cuisine sans pareille — 50 chambres (avec ou sans bain) — Confort — Accommodations — Cocktail Bar — Tout pour une vacance parfaite.
Le seul hôtel avec un CASINO DE DANSE. Orchestre toutes les fins de semaine. Route ouverte jusqu'à l'hôtel par le chasse-neige du Pinehurst Inn.
• • •
Pour réservations écrivez ou téléphonez au
NEW PINEHURST INN LTD., VAL MORIN, P.Q.
Tél.: Ste-Agathe 171-W-4 ou à Montréal, WI. 4673 (de 2 à 6 p.m.)

SKI
Centre incomparable. Près du fameux Mt. Tremblant — Cuisine de premier choix — 24 chambres avec eau chaude et froide — Salle de danse — Bières et vins.
Tarif plus que raisonnable.
DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS
Case Postale St-Jovite

Villa BELLEVUE
MONT-TREMBLANT

SKIS à LOUER
Comprenant PERCHES et CHAUSSURES.
NOUS POSONS LES LAMES D'ACIER (Steel Edge)
D. PRESCOTT
325 rue FAILLON — TA. 2333

Hôtel MONT-SAUVAGE
VAL MORIN, P.Q.
Situé à 1 mille de la gare
Toutes les facilités pour les skieurs "Trail" direct à l'hôtel — Superbe COTE ET SKI-TOW juste en face de l'hôtel. 20 chambres. Salle d'amusement. Tarif modéré. Pour réservations téléphonez à Val Morin 171-W-1-2

à VAL MORIN c'est la
Villa La Pierre
Situé à ¾ de mille de la gare. "Ski-tow" et nombreuses pentes près de l'auberge. Promenade en sleigh. Tous les sports d'hiver
METS CANADIENS — CONFORT MODERNE — PRIX MODIQUES
Mme B. DAOUST, Prop.
Tél.: 178-J-4

NYMARK'S LODGE
AT FOOT OF HILL 70
Ce chalet moderne de bois rond, situé au centre même de la région de ski de St-Sauveur possède toutes les commodités de l'heure . . . quatre monte-pentes pour le ski à proximité, dont l'un élevé de terre . . . et tous les sports d'hiver.
Ecrivez à NYMARK'S LODGE St-Sauveur-des-Monts, P.Q.

LAC HAUMINE Lodge
ST-HIPPOLYTE, Qué. 42 milles de Montréal
L'AME DU LAC ABIME
Tout est nouveau à la Chaumine: administration - personnel - services — Neige abondante et moëlleuse — Ski - Patins - Toboggan - Danse - Cocktail Bar — Plats français authentiques — Chambres . . . de tout repos.
N'oubliez pas: Transport entre St-Jérôme et l'hôtel directement 2 fois par jour par la Victory Bus Line. Aussi C.P.R. et C.N.R. via Shawbridge
OUVERT TOUTE L'ANNEE
MA. 2221 ou St-Hippolyte 614 R. 21

POUR LA PREMIERE FOIS
"Château du Lac"
ST-DONAT, Qué.
vous invite pour la saison d'hiver
Nouveau SKI-TOW de 1000 pieds à cinq minutes de l'hôtel — pentes ouvertes. Traines sauvages — Patinoire, etc. Chemins ouverts pour les automobilistes, service d'autobus 3 fois par jour par Provincial Transport, route 11, via Ste-Agathe. Bonne cuisine — Licence — Chambres confortables.
Réservations et renseignements ST-DONAT, TEL. No 1

A L'OMBRE DU CELEBRE MONT BALDY
Ste-Marguerite LODGE
Toutes les plus belles pistes de ski nous entourent — Côte avec monte-pente à quelques minutes — On vous organisera sur demande des excursions avec nos sleighs. — Cuisine sous la direction de Mme Pasche.
Une petite auberge située dans le coeur des Laurentides, qui vous offre le confort et l'hospitalité traditionnellement françaises.
Clientèle strictement choisie — Nos taux varient de $35.00 à $40.00 par semaine — Faites vos réservations maintenant en écrivant à R. Liboiron, Ste-Marguerite Lodge, Ste-Marguerite Station, Qué., ou en téléphonant PL. 8077, Travelaide Bureau.

Belle reprise hier des valeurs mobilières, canadiennes et américaines

POTINS FINANCIERS

La bourse de New-York clôturait plutôt modérément à la hausse hier, tandis que les bourses de Montréal et de Toronto paraissaient remonter la côte assez rapidement. Quant aux prix du blé, ils continuaient d'être stables à Chicago, tandis que les options du seigle se comportaient hier moins vigoureusement que la veille à Winnipeg. Sur la bourse de Londres, l'orientation des cours paraissait quelque peu plus ferme. Quant à notre marché des obligations, il était stable, tandis que le marché des obligations de New-York se comportait beaucoup mieux.

* * *

Le ralliement des stocks, hier, à Wall Street n'est nullement étonnant, vu que les 4 séances précédentes avaient été irrégulièrement à la baisse. Les valeurs canadiennes ont monté, par sympathie, évidemment, mais, c'est à se demander s'il en sera ainsi bien longtemps, vu les perspectives d'ajustement des exigences de marge, ici comme à N-Y, d'autant plus que le gouverneur de la Banque du Canada aurait rencontré ici hier les dirigeants de nos principales banques. En face de l'excellente tenue des stocks américains hier, il ne serait pas étonnant cependant que nos valeurs continuent, aussi, d'être soutenues, d'autant plus que la plus grande participation évidente des gens sur le mouvement de reprise démontre, une fois de plus, que le public est plus acheteur que vendeur présentement à la bourse.

* * *

Nous apprenons que MM. W. M. Murray et C. F. Carsley ont été élus administrateurs de la Canada Vinegars Ltd, à l'issue de l'assemblée annuelle de cette importante entreprise, tenue hier.

* * *

Tout ne va pas encore très bien dans le monde minier. Ainsi la production de Madsen Red Lake Gold Mines pour le 4ième trimestre de 1945 a été de $222,509, en regard de $345,378 durant le même trimestre en 1944.

* * *

Nous sommes informés par la Bourse de Montréal que les actionnaires de Famous Players Canadian Corporation se réuniront le 12 février, aux fins d'approuver la subdivision du capital-actions sur une base 3 pour 1; ce qui portera le capital-actions de 600,000 à 1,800,000 actions.

* * *

C'est par erreur que nous avons mentionné dans notre chronique du 16 courant que M. J.-W. Gauthier était gérant de l'agence locale de la National Life Assurance, — il est le gérant du bureau, tandis que M. Raymond Allard est gérant de l'agence.

* * *

Au dire du président de Brown Company, les moulins de Berlin de la compagnie seront modernisés et la capacité initiale du moulin de Burgess sera de 60,000 tonnes par année.

A la suite de l'émission de 556 actions de Bell Telephone, le total émis atteint maintenant les 856,581 actions.

* * *

Le meilleur moyen de stimuler les affaires, c'est de pousser la production sur une haute échelle afin de pouvoir répondre à la demande élevée, par suite de besoins différés depuis 6 ans. Nul doute que notre monde ouvrier comprendra son intérêt et qu'il se gardera de suivre l'exemple des unionistes américains en déclarant grèves sur grèves.

* * *

On croit en certains milieux que Minnesota & Ontario Paper Co a vu ses recettes excéder $1.00 par action l'an dernier; c'est ce que l'on verra lors du rapport annuel, qui sera publié sous peu.

* * *

Au cours de la réaction du début de la semaine à Wall Street, la moyenne de 60 titres avait réagi de 1.3 point. Ce n'est rien, en regard de la baisse de 29.22 points, accusée durant la séance réactionnaire du 28 octobre 1929. Comme, le lendemain, la baisse avait été de 24.66 points et que 16,410,000 actions y furent liquidées en 5 heures, soit le plus fort vivement encore vu jusqu'ici, en une seule séance, sur le marché de N.-Y., et, comme après la réaction de lundi de cette semaine, il y eut contraction dans les échanges, plutôt qu'augmentation, on serait donc encore loin de la fin du mouvement ascendant actuel qui dure déjà depuis près de 4 ans.

* * *

Federated Petroleum paiera aujourd'hui à ses actionnaires .03 cts par action.

* * *

Les actions de Ford of Canada se vendront aujourd'hui ex-dividende .25 cts par action, tandis que celle de Young Davidson Mines se vendront aujourd'hui ex-dividende .02 cts par action ordinaire.

* * *

L'Excelsior Life Insurance Co tiendra son assemblée annuelle aujourd'hui à Toronto, tandis que la London Life Insurance Co tiendra la sienne à London, aussi, aujourd'hui.

* * *

Tout indiquait que les usines de Powell River fonctionneront à pleine capacité au cours de cette année. L'accroissement marqué qui résultera dans la production et les meilleurs prix obtenus pour le papier cette année porteraient à croire que ses profits se compareront bien avec ceux de l'an dernier — incidemment, ces derniers seraient moindres que ceux de 1944.

* * *

Sait-on que la prime varie entre 2.75 et 5.25 sur les obligations à longue échéance des 9 emprunts de la Victoire et qu'elle varie de 0.15 à 1.65 pour celles à court terme ?

La finance de Canadian Car serait un franc succès

Si nous avons eu d'importantes émissions gouvernementales depuis le début de l'année, la finance ci-dessous est la première émission d'importance, en 1946.

400,000 actions de Canadian Car, offertes à $22.50 l'action

Un important syndicat bancaire, dirigé par The Wood Gundy Corporation, Limited, offre depuis hier une nouvelle émission de 400,000 actions de la classe A, non rachetables par anticipation, convertibles de la Canadian Car & Foundry Co., Ltd. Comme nous le disions hier, ces nouvelles actions, d'une valeur au pair de $20.00 chacune, sont convertibles, en aucun temps, en titres ordinaires de la compagnie et comportent le droit de vote. Comme elles furent offertes à $22.50 et qu'elles comportent un dividende privilégié, non cumulatif, de $1.00 par action par année, leur rendement est donc de près de 4.45%, soit un taux intéressant pour cette époque d'avilissement du loyer de l'argent et, c'en est assez pour expliquer l'empressement du public à accumuler ces nouvelles valeurs, d'autant plus qu'elles comportent, apparemment, d'excellentes garanties.

Ces nouvelles actions de la classe "A" seront, en effet, privilégiées quant à l'actif jusqu'à concurrence de $27.50 et les recettes l'emportent de beaucoup sur les exigences du dividende. Pour l'exercice financier, clos le 30 septembre 1945, elles se sont, en effet, totalisées à $1,271,684, déduction faite de la portion remboursable de l'impôt, et comme les exigences du dividende sur les nouvelles actions seront de $400,000, elles sont donc amplement gagnées. Incidemment, cette nouvelle finance permettra à l'entreprise d'économiser $166,000 sur les dividendes distribués antérieurement, soit l'équivalent de 46 cts par action commune et c'en est assez pour croire à de nouvelles générosités de la part des administrateurs.

Si les dividendes semblent assurés, l'on peut, certes, en dire autant du capital, puisque l'actif net combiné de Canadian Car, à la fin du dernier exercice, représentait plus de $60.00 par action de la classe A actuellement émise. Pour ces raisons et, aussi, vu que ces valeurs sont reconnues comme un placement légal pour les fonds d'assurance, il n'est donc pas étonnant que la demande soit élevée pour ces valeurs, d'autant plus que les perspectives d'avenir pour Canadian Car & Foundry sont intéressantes.

Si ses usines ont fonctionné sur une grande échelle durant la guerre, elles sont appelées, aussi, à fonctionner à pleine capacité à l'après-guerre, vu les importantes commandes en carnet pour du matériel roulant, pour les entreprises de chemins de fer et, aussi, vu la forte demande d'autobus, etc. Incidemment, sait-on que les commandes d'autobus atteignent présentement les $5,000,000 et qu'elles proviennent de partout, soit de Montréal, Toronto, Ottawa, London, Port Arthur, Fort William, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, St-Jean, Vancouver, etc.

Quant à ses fabriques d'avionneries, bien que moins achalandées que lors du dernier conflit, elles sont toutefois actives et on y poursuit le développement d'un programme de construction d'avions de transport de passagers et de fret, à deux engins, ainsi que la fabrication de propulseurs hydrauliques, etc.

La sursouscription probable de la présente émission, un bon augure pour l'assemblée du 19 février

Pour ces raisons et pour bien d'autres que l'on ne pourrait énumérer dans le cadre forcément restreint de cette chronique, il ne serait pas étonnant que la nouvelle finance de Canadian Car soit sursouscrite et, dans de telles circonstances, il faut s'attendre à l'adoption à l'unanimité, lors de l'assemblée spéciale du 19 février, des nouveaux règlements proposés par la compagnie. Incidemment, le règlement C permettra l'augmentation du capital, par la création de 554,200 actions ordinaires additionnelles, sans valeur nominale et de 500,000 actions de la classe A, d'une valeur au pair de $20.00 chacune. A la suite de ce règlement, le capital comprendra donc 500,000 actions autorisées de la classe A, dont 400,000 ont été émises dans la présente finance et 1,200,000 actions ordinaires autorisées dont 365,800 sont en cours — comme les détenteurs des 226,992 actions privilégiées à dividende cumulatif, qui seront rachetées par l'opération financière actuelle, ont droit de recevoir des droits d'achat d'actions ordinaires, sur remboursement des dites actions privilégiées, droits permettant au détenteur de chaque telle action privilégiée d'acheter, au cours d'une période de 30 jours, une action ordinaire au prix de $20 l'action, le montant des actions ordinaires, en cours, sera donc augmenté dans la proportion où tels droits seront exercés. Quoiqu'il en soit, comme l'entreprise n'a pas de dette obligataire, cet accroissement ne devrait guère avoir de répercussions, bien qu'il signifie une contraction d'autant, dans les bénéfices nets par action ordinaire. Par contre, il ne faut pas perdre de vue que le rachat de $9,380,000 d'actions de priorité en cours permettra à l'entreprise de réaliser d'importantes économies — incidemment, comme les actions privilégiées rachetées ont une valeur au pair de $25.00 et que leur prix de rachat est de $35.00, plus le dividende couru, la prime de $10.00 sera donc sujette à l'impôt sur le revenu. On ne peut, évidemment, tout avoir...

Marcel Clément

Assemblée annuelle du National Trust

D'importantes nominations ont eu lieu, à l'issue de cette réunion

National Trust Company Limited annonce la nomination de M. W. M. O'Connor comme président, succédant à l'honorable Leighton McCarthy, P.C., K.C., qui demeure président du conseil. M. O'Connor, ancien directeur-gérant de la compagnie continuera de remplir ses fonctions.

M. H. V. Laughton, K.C., a été nommé un vice-président de la compagnie tout en continuant d'agir comme gérant-général.

En 1939 M. O'Connor avait été nommé gérant-général adjoint et en 1942 gérant-général et en 1944, directeur-gérant.

M. Laughton avait été nommé gérant des successions à Toronto en 1939; en 1942 il devenait gérant-général adjoint et en 1944 gérant-général de la compagnie.

Bourse de MONTRÉAL

Reprise intéressante sur le marché local hier — 92 avances vs 39 reculs — Titres de boissons à de nouveaux sommets

Après un début irrégulier, les prix s'affermirent hier sur la Bourse et le Curb de Montréal et, en fermeture, le gros des stocks transigés accusaient des gains. Le gros de ces derniers étaient, toutefois de nature fractionnaire, mais, certaines valeurs se distinguèrent par des avances de plusieurs points, notamment les titres de boisson et d'autres touchèrent, même de nouveaux sommets, pour l'année. Tous les compartiments de valeurs participèrent au mouvement de reprise et les échanges reflétaient une meilleure demande. 62,000 actions industrielles furent transigées hier, tandis que le total de transactions minières atteignit le 230,000 actions. Sur les 211 titres différents, échangés aujourd'hui 92 clôturèrent à la hausse, 39 à la baisse et 80 demeurèrent inchangés. Steldacona était en vedette dans le compartiment minier et au cours de l'après-midi d'hier, il toucha $1.49, avant de clôturer à $1.44, soit, toutefois, 13 cts plus haut. Environ 50,000 actions de cette entreprise minière furent transigées.

Distillers-Seagrams se distinguait parmi les titres de boissons en se haussant au sommet de 111½, puis il baissait à 110, soit, toutefois, une hausse nette de 3 points. Hiram Walker grimpait de 2 points à 128. Canadian Industrial Alcohol se hissait de 1¼ point à 21¼, tandis que United Distillers touchait sur le Curb le nouveau haut de 17½, puis clôturait à 16½, au regard de 11¾ la veille. Chateau Gai Wines était aussi routeau et se hissait au sommet de 16½.

Les papeteries accusaient généralement des gains fractionnaires, entre autres Bathurst A à 21, Abitibi à 8, Cons. Paper à 16½, et Minnesota & Ontario Paper à 20. Les actions de priorité 6% d'Abitibi se distinguèrent en grimpant de 3 points à 98.

Les métaux usuels étaient aussi fermes et Hudson Bay Mining gagnait 1 point à 41½ et Int. Nickel se hissait de ⅞ pt à 63¾ tandis que Noranda s'avançait de ½ pt à 69½. Le C.P.R. clôturait ⅝ pt plus haut à 24. Parmi les obligations, Dominion Steel and Coal B, gagnait ⅜ pt à 14⅜ et United Steel s'avançait d'une petite fraction à 3¼. Quant à Steel of Canada, il reculait de 1 point à 82.

Bell Telephone glissait de 2½ pts à 183½ parmi les utilités, mais les autres titres de ce groupe étaient plus soutenus. Montreal Power gagnait ¾ pt à 24⅛ et Brazilian Traction s'avançait de ½ pt à 28½.

Les titres de construction étaient modérément actifs et n'accusaient guère de changement.

McDonald Mines se distinguait dans le compartiment minier, en se hissant de 30 cts au sommet de $7.30. Joliet Quebec gagnait 5 cts à $1.10 et Elsroe s'avançait d'autant à $1.20. Sherritt Gordon clôturait 15 cts plus haut à $2.95. Eldona à $1.17, Formaque à 0.80, Fontana à 43 cts, Quebec Yellowknife à 34 cts et Found Lake à 39 cts clôturaient tous modérément plus bas.

Denrées, inchangées

Le ton du marché des oeufs est demeuré hier à peu près le même qu'avant-hier et les prix n'ont pas varié, rapporte le ministère fédéral de l'Agriculture. La demande locale et celle d'exportation se maintiennent également à un niveau satisfaisant.

ARRIVAGES

Non compris par camions

	Oeufs caisses	Beurre Frais, boîtes	Fromage boîtes
Mardi	1,110	—	167
Année dern.	941	1,286	75

PRIX DU BEURRE

Commodity Exchange

Marché au comptant

Québec, 92 points ..... 36 of.

Marché libre

Prix de gros du beurre vendu en petites quantités aux détaillants

No 1 pasteurisé	36½
En tinette	37
Pains de 1 lb	38

PRIX DES OEUFS

Marché au comptant

	†Gouvern. a Exp. b Dom.	‡Comm. Exch.
A-gros	37 34	34 of.
A-moyens	35 32	32 of.
A-poulettes	.. 26-26½	26-26½
B	.. 29-30	29-29½
C	.. 25	25

	‡Petites quant.	*Prix de détail
A-gros	41-42	41-42
A-moyens	38-39	37-39
A-poulettes	32-33	31-35
B	35-36	35
C	32	31

Marché à terme

Janvier ..... 33 of.

†—Prix de gros fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture. Service de renseignements sur les marchés.

‡—Prix de clôture au Can. Com. Exch., minimum de 50 caisses.

§—Petites quantités vendues en cartons aux détaillants; oeufs libres, 2 cents de moins la douzaine.

*—Prix approximatif au consommateur.

a—Préparés pour exportation.

b—Marché local, caisses gratuites.

A NOTER

De 1931 à 1942, la BCN a payé 8%, puis elle a baissé son taux du dividende à 6% et voici, maintenant, qu'elle vient de le hausser à 7%.

Nommé directeur

M. Wesley C. Hawkins,

qui a été nommé hier directeur des ventes de produits de consommation de Canadian Resins and Chemicals Limited. M. Hawkins, originaire de Montréal, est entré au service de The Shawinigan Water & Power Company en 1935; plus tard il a été transféré au service des ventes de Shawinigan Chemicals Limited, filiale en propriété exclusive. Au début de 1941, M. Hawkins s'enrôla dans la réserve volontaire de la marine royale canadienne et fit du service actif la même année. A son licenciement, il avait le grade de lieutenant et commandait le H. M.C.S. "Reindeer". M. Hawkins, en passant à l'emploi de Canadian Resins and Chemicals Limited, prendra immédiatement la direction des ventes de produits de consommation et aura ses bureaux à Montréal.

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours de fermeture Dominion du Canada

%		Maturité	Offre	Dem.	Rend. appr.
3	1	fév.	59-62	102.25	102.50	2.77
3	1	oct.	59-63	102.375	102.625	2.79
1½	1	nov.	1946	100.60	100.85	.86
1½	1	mai	1946	100.30	100.55	.77
2	15	déc.	1946	100.80	101	.99
4½	1	fév.	1-46	100.50	....	....
2½	1	mars	1948	101.65	101.90	1.17
3	15	juin	50-51	105.65	105.90	1.84
3½	15	nov.	48-51	104.15	104.50	1.66
3	1	juin	48-49	100.90	101.10	.60
3	1	mars	52-54	105	105.375	2.22
3	1	juin	50-55	102.10	102.65	2.15
3½	1	fév.	48-52	105.70	105.95	1.81
4	15	oct.	47-52	1004.20	104.40	1.50
4½	1	nov.	46-56	102.55	102.65	1.00
3	1	nov.	53-56	103.75	104.25	2.51
4½	1	nov.	57-57	105	105.25	1.55
3	1	mai	51-57	102.75	103.25	2.56
4½	1	nov.	48-58	107.10	107.30	1.85
3	1	juin	57-60	102.25	102.75	2.72
3½	1	juin	56-66	104	104.375	2.77
2		perpétuel		100.25	102.375	2.82
3	1	sept.	61-66	102	102.375	2.82

Obligations provinciales

Alberta	2½	1964	101.50	....	....
Alberta	3½	1968	108	....	....
Alberta	3½	1978	106	107	....
Col. Brit	6	1947	103	104	2.72
Col. Brit	3½	1953	102	....	....
Col. Brit	4½	1953	122.50	....	....
†Man'ba	4½	1956	125.25	....	....
Man'ba	4	1957	120.50	....	....
Man'ba	6	1947	103	104.50	2.52
¶N-Bruns	4½	1961	130	....	....
N-Bruns	4½	1961	128.50	....	....
N-Ecosse	4½	1960	130	....	....
N-Ecosse	3½	1946	101	102.50	2.97
N-Ecosse	3½	1950	103	104.50	2.52
Ontario	3	1950	101	102.50	2.97
Ontario	3½	1955	104	105	1.97
Ontario	4	1962	128	....	....
L.-P.-E.	4	1954	103.00	105.00	3.05
Québec	3	1947	101.00	102.00	1.15
Québec	3½	1952	101.50	102.50	2.80
Québec	3½	1953	102.25	103.50	2.85
Québec	3½	1955	104	105	2.75
Québec	4	1952	104.50	105.50	2.80
Québec	4½	1958	110.50	111.50	3.12
Sask.	5	1958	105.50	107.50	4.22
Sask.	4	1960	99	100.50	3.42

†—Payable au Canada et à N.-Y.
x—Flat.

Obligations garanties par le gouvernement

			Offre	Dem.	Rend.
†G.T.P.	4	1962	129.50	....	....
C.N.R.	3	48-53	102.50	102.75	1.60
C.N.R.	3	54-59	102.375	....	2.79
†C.N.R.	4½	1955	134.25	....	....
†C.N.R.	4½	1951	126	....	....
†C.N.R.	4½	1956	133.50	....	....
†C.N.R.	4½	1957	134.75	....	....
C.N.R.	5	1954	117.25	118.00	2.54
C.N.R.	5	49-69	127.75	....	....
C.N.R.	5	50-70	129	....	....
†C.N. (W.L.)		88			
C.N.R.	5	50-70			
		Lines	1955	134.75	....	....

†—Payable au Canada et à N.-Y.
‡—Payable au Canada, à N.-Y. et à Londres.

Obligations municipales

			Offre	Dém.	Rend.
Calgary	4½	1962	99	102	4.52
Edmonton	4½	1967	99	102	4.35
Halifax	3½	1953	100.50	103	2.82
Comm. Mét. Mtl:					
	4	1947	100	102	2.93
	4½	1962	112.50	114.50	3.37
	4½	1965	113	....	....
	4½	1966	125	....	....
Cité de Montréal:					
	3½	1953	99.50	101	3.10
	3½	1961-4½	1950	111	....	....
	1½	1970-5	1951	116.50	....	....
	1½	1972-5	1963	123	....	....
	1½	1974-4½	1971	119.50	....	....
Québec		4½	1950	101.50	106.50	3.10
†Winnipeg		4½	1960	139	....	....

†—Payable au Canada, à N.-Y. et à Londres.

Cours des huiles

Cours fournis par Gulf Securities Corporation Ltd.

	Offre	Dem
Admiral	....	10
Alberta Pacific	21½	....
Anaconda	7⅞	8¼
Anglo Canadian	122	128
British Dom.	46	50
Calmont	45	49
Calgary & Edm	241	250
Command	16	....
Coastal Oils	32	35
Commoll	31	....
Commonwealth	48	....
Dalhousie	55	65
Davies	16¾	....
Easterest	12	13
Highwood Sarcee	10¾	12
Home Oil	375	....
McDougall Segur	11	12¾
McLeod Oil	....	8
Mercury Oil	9	10
Mill City	10	....
Model Oil	23	25
National	15	....
Okalta	60	65
Roxana	85	....
Royal Can.	5	5¼
Spooner	10	11
Sunset	8¼	10
United	11¾	13
Vulcan	30	....

Marché des changes

Par le service des relations étrangères de la Banque Canadienne Nationale, Edifice Transportation, Montréal.

Cours des changes entre banques à New-York:

Angleterre: livre câble	4.02
Suisse: franc	2356½
Suède: couronne	2384
Brésil: cruzeiro	0.51

Taux de la Commission du contrôle du change étranger:

	Achat	Vente
$ américain	10%	10⅛% pr.
£ sterling	4.43	4.45

Du nouveau pour Cournor Mining

De la mine Perron, on recoupe la veine 32 sur Cournor

M. Pierre Beauchemin vice-président de Cournor Mining Company Limited dans un communiqué déclare ce qui suit:

Au moyen d'un forage placé des galeries de la mine Perron, au niveau de 1,800 pieds, Cournor vient de recouper la veine 32 sur son terrain.

Cette intersection révèle une largeur d'à peu près 8 pieds dont les analyses ne seront complétées que dans quelques jours. Cette veine étant maintenant retracée sur 7 niveaux, c'est-à-dire, entre ceux de 1,100 et 1,800 pieds, pourrait bien devenir un facteur très important pour la compagnie Cournor.

Bourse de NEW-YORK

727 avances vs 141 pertes hier à N.-Y. — Leaders, généralement soutenus — Schenley en vedette — Transactions plus nombreuses

NEW-YORK, 24. (C.P.) — Le ralliement tardif manifesté la veille à Wall Street s'est continué hier matin sur ce même marché, de sorte que la séance d'hier fut meilleure que la veille.

Sur 996 titres échangés hier, 727, accusaient des gains, tandis que 141 enregistraient des reculs et que 128 demeurèrent inchangés.

La moyenne de 60 titres, compilées par la Presse Associée, accusa hier une hausse de .7 pt à 78.1

Le total des transactions, enregistrées hier, s'éleva à 2,040,000 actions, en regard de 1,530,000 la veille.

Electric Power & Light, United Corp., Columbia Gas et Commonwealth & Southern ont été parmi les plus actifs des services bon marché; parmi les pétroles, Standard Oil et Texas Co. ont faibli.

National Distillers et Distillers Corp. ont enregistré des gains importants mais Schenley a glissé après la hausse rapide d'hier qui a suivi l'annonce du fractionnement du capital à raison de 10 actions pour 7.

A la fin de la séance, U. S. Steel, Bethlehem, Youngstown Sheet, General Motors, Chrysler, Goodyear, Goodrich, Montgomery Ward, Sears Roebuck, Case, Douglas, Aviation Corp., American Telephone, Consolidated Edison, Anaconda, Du Pont, American Can, Westinghouse, Northern Pacific, Santa Fe et Calumet & Hecla accusaient des gains.

Titres au comptoir

Abitibi—nouv.	14¼	15
1d. 1½% priv.	Nouv. 18	18¾
Banque d'Epargne	37½	....
Banque Provinciale	12⅞	13½
Bque d'Economie de Q.	25	....
Beauharnois L H & P	5	....
Can Arena	23	....
Can. Fairb.-Morse	32½	....
Capital Trust	49	....
Commonw. Int. Corp.	3.98	4.37
Cooksville, priv.	28	....
Cuban Can. Sugar	11½	14
Dupuis Frères, priv.	102	....
Insurance Exchange	11½	....
Interprov. Brick "A"	27	....
Interprov. Brick "B"	12½	14½
Laprairie Brick, priv.	41	....
Montréal Finan., unités	16	....
St. Lawrence Brick	16	....
Sun Life	520	535
Un. Steel priv.	25	27
Un. Tower	3¾	4½
Western Grain	2⅛	2½
Id. priv.	41	46

Investment Trusts

Par A. M. KIDDER & CO., 388 St-Jacques ouest, Montréal

	Offre	Dem.
*Affiliated Fund com	6.80	7.41
*Amer Business Shares	5.07	5.55
*Boston Fund Inc	24.47	26.31
*Bullock Fund	22.99	25.19
Can International Trust	4.59	5.20
Candn Invest Fund	4.85	5.40
Communwealth Intl	3.98	4.37
*Dividend Shares	1.75	1.92
*Diversified Trust Sh	7.70	8.75
*Independence Trust Sh	2.87	3.22
*Keystone Custodian B 4	11.83	12.97
*Mass Investors Trust	30.27	32.55
* Do 2nd Fund Inc	16.02	17.23
*Nor Amer Trust Sh 1944	3.78	....
* Do 1956	3.28	....
United Bond & Share	14	....
*U S Elect Lt & Power A	21½	....

*—En monnaie américaine.

Curb de New-York

Cours fournis par A. M. KIDDER & CO.

Ventes		Haut	Bas	Clot
250	Alum Ltd	135	134	134
700	Al of Am	71	70¾	71
100	Amer Cent	21½	21½	21½
1900	Am Cyan	54¼	53⅞	53¾
2200	Am G&El	13⅝	13½	13⅝
900	A.L. & T.	29⅝	29¼	29⅜
7800	A. Marac	1⅝	1⅝	1⅝
17100	Am Super	2⅜	2⅜	2⅜
700	Bellanca A	6¾	6¾	6¾
100	Brazilian	25⅞	25½	25⅞
500	Breeze Cor.	22	21⅞	21⅞
500	Brews Ag	5	5	5
2400	Brit Cel	6⅞	6⅝	6⅞
800	C I Al A	19¼	18⅝	19⅛
2700	Can Marc	4⅝	4⅜	4⅜
3900	Cities Serv	33¾	31⅞	33¼
200	Col Air	33¾	33	33
1200	Col F&I	8⅞	8⅝	8⅝
81600	Com & So	5-16	¼	5-16
100	Co. G&E	89½	89½	89½
1000	Creole	29	28⅝	29
13400	El B & Sh.	23¼	22⅝	23¼
1300	Dosco B	13⅞	13¼	13⅜
600	Fairchild	15⅝	14½	15⅜
300	Ford of CA	29½	28⅞	29¼
100	Ford Lad	8⅝	8⅝	8⅝
900	Glen Alden	23¾	23½	23½
100	Hollinger	14¼	14¼	14¼
400	Humble Oil	51¾	50¾	50¾
400	Imper Oil	15¼	15	15⅜
1900	Int Pete	23¼	23	23⅛
1800	Lak Shore	22⅞	22	22
100	Mi SPA V	16½	16½	16½
1700	Mi SPDV	3⅞	3¾	3⅞
100	Nat Rubber	18	18	18
500	N J Zinc	78½	77½	77½
15000	Nlag Hud	10⅜	10	10⅜
3200	Nor Am	8⅝	8½	8⅝
7900	Pan Am A	12⅝	12	12⅝
9000	Pantepec	11¼	11¼	11¼
3200	Penroad	8¾	8½	8¾
2000	Raytheon	25½	25⅛	25⅛
5200	St. Reg	11	10¾	10¾
100	S.O. of Ky	25½	25½	25½
1500	Technicol.	26⅛	25⅝	25⅞
12400	Wrl.-Harg	5	4¾	5

AVIS

AVIS est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle des membres et des actionnaires de LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU COMMERCE CONTRE L'INCENDIE sera tenue au bureau-chef de la Compagnie, boulevard Girouard, Saint-Hyacinthe, à deux heures de l'après-midi, le dix-huitième jour de février 1946, pour élire ses directeurs, recevoir l'état financier de la Compagnie et considérer toutes autres affaires qui pourront être présentées à l'assemblée.

T. A. ST-GERMAIN, Directeur-Gérant.

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par L. G. BEAUBIEN & CIE 221 ouest, rue Notre-Dame, Montréal

Ventes	Stocks	Ouv.	Haut	Bas	Dern. vente	Année haut	Année bas
10	Agn. Srp. P	115	....	....	....	....	....
25	Acme Gl.	15¼	....	....	....	....	....
75	Alg. Steel	22¾	....	....	....	....	....
76	Alm. Ltd	146	148	146	148	148	94½
500	Argus	10½	10½	10	10	....	....
235	Asb. Crp.	33	....	....	....	35	60
127	Argus Warrts	2⅞	....	....	....	....	....
125	Bathurst A	20½	21	20¼	21	22½	14¼
45	Bell Tel.	185¾	....	....	....	188	161
1257	Brazilian	28	28¼	28	28¼	30⅛	22⅛
203	B.C. Pawer A	29	29½	29	29½	....	....
	Do. B.	....	....	....	....	5	2
50	Bruck Silk	21	....	....	....	....	....
511	Big. Prdcts	27½	27¼	27½	27¼	28½	18¼
575	Cn. Cement	15	....	....	....	15⅞	9⅛
75	Do. Pr.	142	....	....	....	142	119⅜
55	Cn. Steam.	19	....	....	....	20	11¾
1963	Can. Brew.	24	....	....	....	25¾	8⅛
75	Cn. Bronze	47¼	....	....	....	....	....
1950	Cn. Car P. N	31⅝	....	....	....	35	28
235	Can. Car	15½	....	....	....	20½	10
159	Cn. Celan.	60¾	....	....	....	62	46
40	Cn. Cel. P	41½	....	....	....	....	....
21	Cn. Convt.	18	....	....	....	....	....
25	Can. Cott.	35	....	....	....	36	26⅛
23	Cn. For. Inv	26¼	....	....	....	....	....
2225	Cn. I. Alc. A	20½	21½	20½	21½	22½	6⅛
575	Do. B.	17¼	17¾	17	17	18¾	6⅛
215	Cn. Loc. Nw	37¼	....	....	....	40	15¾
2699	Cn. Pac. Ry.	23⅜	24	23⅜	24	24¼	11⅜
	Cockshutt Pl.	....	....	....	....	19	12¼
145	Con. Smelt.	87¼	88	87¼	88	90⅜	49
25	Cons. Glass	43	....	....	....	43	33
	Crown-Cork	....	....	....	....	50	38
599	Dist. Seag.	110	111¾	110	110	111¾	42⅜
30	Dm. Bridge	43	....	....	....	....	....
80	Dm. Dairis P	11	....	....	....	....	....
25	Dm. Coal Pr.	14½	....	....	.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par A. M. KIDDER & COMPANY
888 ouest, rue St-Jacques, Montréal

Stocks	Haut	Bas	Clot.
Air Reduction	35½	34⅞	35⅛
Allied Chem'l	199	198	199
Allis-Chalmers	35½	..	.. ⅛
Am. Can	100⅝	99¼	....
Am. Car F.	68	67	68
Am. Loco	42⅝	42	.. ⅝
Am. Power Lt	19½	18⅝	19½
Am. P. L. 6 Pf	106	104⅞	101
Am. P. L. 5 Pf	97¼	96	97¼
Am. Radiator	19	18¾	19
Am. Rolling M.	31⅜	30¾	31⅛
Am. Smelting	67	66¾	67
Am. Steel Fdry	43⅞	42⅞	43⅝
Am. Sugar	54½	54	.. ½
Am. Tel Tel.	190⅞	.. ⅛	.. ⅝
Am. Tobacco	....	....	....
Am. Tob. "B"	92½	91⅝	92½
Am. Water W	26⅞	26	.. ⅛
Am. Woolen	46⅝	45½	.. ⅛
Am. Woolen Pf	146½	....	....
Anaconda	47⅞	46⅛	47⅜
Armour Ill	14¾	13⅝	14¼
Atchison S. F.	107½	106½	107½
Aviation Corp	12⅛	11½	12⅛
Baiwin CT	36½	35⅞	36⅛
Balt Ohio	29⅜	28⅝	29⅛
Bendix Avia'n	55½	55	.. ½
Bethlehem St	103	101⅛	102
Boeing Air	31⅜	31	.. ⅜
Borden's Co	49	48⅝	49
Borg. Warner	53⅜	52	53⅜
Briggs Mfg	51½	51	.. ½
Bucyrus Erie	19⅞	....	....
Budd Mfg Co.	25⅛	24½	.. ⅝
Burroughs Ad	19	18½	.. ⅜
Canada Dry	....	....	....
Can. Pacific	22	21½	22
Case J. I.	45⅝	....	....
Caterpillar Tr	74⅛	74	....
Celanese Corp	63¾	63	.. ⅛
Ches Ohio	59	58⅜	.. ⅞
Colgate Palm	48½	....	....
Chrysler	135⅝	134	135⅝
Col. Gas El.	13½	12⅝	13½
Com. Solvents	23⅞	.. ⅛	.. ⅞
Com. South	3⅞	.. ⅛	.. ⅛
Congol Nairn	36	35⅝	36
Con. Ed's N. Y.	35⅜	34⅝	....
Cont. Can.	45⅝	44⅝	45
Cont. Motors	22¾	21⅝	22⅝
Cont. Oil	39⅜	37⅞	38
Crane Co	40⅝	.. ⅛	.. ⅝
Crown Zeller	29⅝	.. ⅛	.. ⅛
Crucible Steel	49½	48½	49¼
Curtiss Wr. "A"	28⅞	28½	28⅝
Deere Co. N.	45¼	44⅝	45
Del Hudson	47	46½	46½
Dist Seagrams	100⅝	98	100¾
Dome Mines	27⅜	27¼	27¾
Douglas Air	93¼	93⅜	92⅝
Du Pont De N	186	185	186
Eastman Kod	235	233	233½
Elect. Auto Lite	74	73⅜	74
Electric Boat	22⅜	21⅝	22⅜
Elect. Pw. Lt	23¼	21⅞	23⅛

Stocks	Haut	Bas	Clot.
Flintkote	38⅛	36⅜	38⅝
Gen. Amn. Tran	66½	65⅜	66½
Gen. Electric	48½	47⅝	48⅜
Gen. Food	55⅛	54½	54⅝
Gen. Motors	76¾	75	76
Glidden	44⅛	44	44⅛
Goodrich	75¼	74½	75¼
Goodyear	69	67⅝	68½
Grt. Nor. Ry. Pf	61½	60⅜	61½
Grt West Sugar	34⅛	33½	34⅛
Greyhond N	34	33½	34
Gotham Hosiery	38	....	38
Graham Paige	15	14½	15
Hiram Walker	115¼	114	115¼
Homestake	62⅜	53¾	53⅝
Houston Oil	27⅛	26¾	27⅛
Howe Sound	53	52½	53
Hudson Bay	38	37¼	37⅝
Ill. Cent. Ry	42⅞	42	42⅝
Inspiration	19⅜	19⅛	19⅜
Interlake Iron	17⅜	17¼	17⅛
Int. Business M.	24¼	....	24⅛
Int. Harvester	95¼	94	94⅞
Int. Nickel Ltd	39⅝	38⅜	39⅜
Int. Pp. P. N.	44⅛	43⅝	44⅛
Int. Pap. P. Pfd	121	119	121
Johns-Manville	142	....	142
Kennecott	53⅝	51⅝	53⅜
Kresge, S. S.	37	36⅝	36⅞
Kroger Gr B.	47⅛	47¼	47⅛
Lambert Co	58¼	57½	58⅛
L-O-F Glass	70	....	70
Ligg Myers, B	101¾	100½	101⅜
Lockheed	43¾	43	43
Loews Inc.	36⅞	34⅝	36⅜
Louis & Nash	67⅛	67⅜	....
Mack Trucks	....	....	....
Macy Co	48⅞	48½	48⅞
G. L. Martin	43¼	43	43⅛
May Dept. Str	56⅜	56½	56⅜
McIntyre Porc.	....	....	....
Mead Corp	22⅝	22½	22⅝
Montg. Ward	79½	77⅞	79⅛
Nat. Biscuit	33⅜	32⅛	32⅝
Nat. Can. Corp	19½	18⅝	19⅛
Nat. Cash Reg.	44	43	44
Nat. Dairy Prod.	40¼	39⅝	40¼
Nat. Distillers	82⅝	81¼	81¾
Nat. Lead	35⅜	35¼	35½
Not. Pr. Lt	12	11⅝	11⅞
Nat. Steel	84⅜	84½	85⅛
N. Y. Central	34¼	33½	34
Norf. West	274	271	272
Nor. American	15	14⅞	15
Nor. Am. Avia.	33⅜	32⅞	33⅝
Nor. Pacific	35	34⅝	34⅝
Ohio Oil	21⅞	21	21½
Omnibus	17½	17	17⅜
Owens Ill. G.	81¼	81	81½
Pac. Gas. El.	45	44⅜	44⅞
Palkard Mot.	11⅝	10⅞	11⅜
Paramount	59⅜	57⅝	59¼
Penn. R. R.	46⅛	45⅝	46
Pepsi Cola	39¼	38⅝	39⅛
Phelps Dodge	38⅜	38⅛	38⅝

Moyenne des obligations à New-York

Compilées par la Presse Associée

	20 IN.	10 RR.	10 UT.	10 Fgn.
Ferm. hier	105.4	104.6	108.8	76.8
Ferm. ant.	105.3	104.5	109.5	76.6
Il y a 1 sem.	105.3	104.4	109.3	76.3
Haut 45-46	105.4	105.5	109.5	76.7
Bas 1945-46	96.2	103.4	106.8	68.1

Stocks	Haut	Bas	Clot
Phillips Pete	54⅛	53⅞	54⅛
Pressed St. Car	27	26⅝	27
Proctor Gam.	68⅛	67½	68
Pub. Ser. N. J.	26⅝	26½	26⅝
Pullman Inc .A.	66½	65⅞	65⅝
Pure Oil	22⅝	22	22
Radio Corp	18	17⅛	17⅝
Radio CV. Pfd.	91	....	....
Rayonier Inc.	26½	25⅞	66½
Rayonier Pfd	37⅝	....	....
Remington Rand	35	34½	35
Remington Rand	25	24⅝	25
Republic Steel	34⅝	34⅛	34⅝
Reynolds Tob. B	40⅝	40¼	40⅜
Safeway Strs	26⅝	26⅛	26½
Schenley Dist	126½	122	122
Sears Roebruck	42¾	40⅝	42
Servel Co	21½	20⅞	21⅜
Shell Un. Oil	32⅝	32⅜	32½
Simmons Co	45	44	45
Sinclair Oil	19⅝	19¼	19½
Socony Va	17	16⅞	....
Sou. Cal Edison	....	....	....
Sou. Pacific	62⅝	61⅝	62⅛
Sou. Railway	60½	59⅞	59⅞
Sou. Rwy Pf	37¼	36	37¼
Stand. Brands	46⅜	....	....
Stand Oil Cal	46⅜	45¾	46⅛
Stand Oil Ind.	42⅜	41⅞	41⅝
Stand Oil. N. J.	66⅛	65⅝	66⅛
Studebaker	22⅝	22⅛	....
Texas Carp.	58⅛	58⅛	58⅝
Texas G. Sulp.	50	49⅞	49⅞
Timken Roller	63	61½	61½
Twentieth CFF	45⅜	44½	45⅞
Union Bag P.	24⅜	24⅛	....
Union Carbide	105	104⅝	105
Union Pacific	134⅞	133⅝	....
Unit Aircraft	36½	35¾	36
Unit Air cts	50⅜	50⅛	50⅛
Unit. Corp.	6	5⅝	6
Unit. Corp Pf	52	51½	51⅞
United Fruit	114	113⅛	....
Unit. Gas. Imp.	26⅛	26⅛	26⅛
U. S. Pipe F.	56	....	....
U. S. Rubber	17⅞	17⅛	17⅞
U. S. Rubber Pfd	....	....	....
U. S. Smelters	....	....	....
U. S. Steel	89½	88	89⅛
U. S. Steel P f	156½	155½	156½
Vanadium Steel	32⅝	....	....
Warner Pic's	34¼	33⅝	34⅛
West'n Union	51⅛	51	51⅛
Westinghouse	88	87⅞	88
Woolworth	55	54⅝	55
Worth Pump.	59⅞	57⅞	59⅞
Youngst S. & T.	70½	68⅝	70⅛

BOURSE DE TORONTO

Tous les groupes à la hausse hier sur ce marché

TORONTO, 24. (C.P.). — Le marché minier de cette ville était redevenu plus ferme hier, après une série de séances à la baisse, par suite de l'ampleur de la réaction récente à Wall Street.

Sur 4 compartiments de valeurs, 4 furent à la hausse et aucun à la baisse.

En effet, la moyenne des industriels clôturait 1.94 pt plus haut, tandis que la moyenne des mines d'or clôturait .68 pt plus haut.

Quant à la moyenne des métaux usuels, elle cotait .84 pt plus haut, tandis que la moyenne des pétroles se fixait .01 pt plus haut.

2,357,000 actions furent échangées hier, contre 1,944,000 la veille.

* * *

Ventes	Titres	Haut	Bas	Clot.
1033	Abit	8¼	7⅞	8⅛
795	Do P	97⅜	95	97½
23200	Alderm	13	12	....
4100	Alge.	45	44	45
425	Algoma	22¾	22¼	22¾
2525	Ang Cdn	127	124	125
2200	Ang Rou	190	185	....
2500	Aquar	74	71	....
100	Argus	10	....	....
12800	Arjon	48	45	47
70 0	Armist	87	85	87
9600	Arntfi	48	45	46
10500	Ashley	29	19	20
22750	Astoria	70	69	....
4000	Athona	34	33	....
3200	Aubelle	62	61	62
22800	Aumaq	134	125	131
1433	Auner	560	550	....
7150	Bagamac	48	46	....
50	Bk Mtl	24¾	23	23⅝
100	Bk Scotia	31	....	....
700	Bk Tor	23⅜	....	....
7900	Bear	147	143	144
125	Beatty	40½	40¼	40⅜
2300	Beaulieu	58	....	....
72	Bell	187	186	187
2970	Beren	145	135	145
5800	Bevert	85	81	84
13300	Bidgood	38	37	....
1700	Bobjo	24½	24	24½
4000	Bonet	....	....	45
37500	Boycon	39	38	39
120	Bralorne	....	18½	18
1165	Brazil	23½	23¼	23½
135	Ba Oil	....	27⅛	26⅞
235	Bc Pow	....	....	29¼
89400	Brit Dom	55	48	50
2000	Broulan	....	....	68
16800	Buffal	145	140	144
1400	Buff Ank	690	675	685
5500	Buff Cdn	....	40	38
34000	Buff Pf	45	41	45
425	Bldg Pro	27½	27	27½
150	Burl Stl	....	14¼	14
23275	Cal Edm	255	248	255
4200	Calmsat	49	45	49
3450	Campbell	200	280	290
100	C Bread	....	....	8¼
260	Can Cem	....	15½	15
250	Can Pack	....	....	18⅝
210	Can SS	19¼	19	19¼
520	Bank Com	21⅝	21¼	21
1150	C Brew	....	24¼	24
215	Canner	....	23½	23
200	Do B	....	....	23¼
585	Cdn Car	19¾	19⅜	19
3050	Do P	34⅞	34⅝	34⅞
250	Celan	....	60½	60
675	Can Food	14¾	14	14¾
135	Do A	20¼	20¼	20⅛
5160	Alco A	....	21⅝	20⅞
200	Do S	....	....	17¾
3095	Cdn Oil	17¼	16¾	17⅛
80	Do P	160	158½	160
4771	Cpr	24	23⅝	24
165	Can Tire	....	....	26
57600	Cent Por	44	33	42
3500	Centremaq	45	43	45
13750	Chem Res	110	89	110
18150	Chest	185	170	185
4000	Clt Mal	....	28½	27
2400	Coin L	....	84	83
1560	Cochenour	470	465	470
10700	Colomac	....	89	80
630	Comonil	....	....	33
511	Con Smelt	....	88	87
6025	Cournor	60	55	56
4000	Denite	220	210	220
110	Davies B	....	....	14½
855	Dis Sea	110½	108	109
8100	Dicken	165	156	160
3300	Div Int	....	88	85
260	Dome	30¼	29¾	30¼
100	Dom Bank	26½	....	....
200	Dom Fs	33	32	33
325	Dom Mag	10¼	9¼	9¾
722	Dom Stl B	14¾	14¼	14¾
270	Dom Sto	22½	22	22½
205	Dom Tar	25¼	25	25¼
985	Dom Wool	16¾	16½	16¾
22500	Donalda	156	145	151
2000	Duques	140	138	....
7800	Duvay	40	36	....
6100	Ea Amphi	49	47	....
35000	Ea Mal	12	10½	11
4100	Ea Mal	294	285	290
1300	Ea Sull	400	395	....
100	Ea Stl	54	....	....
8100	Elder	133	130	134
17000	Eldona	118	113	117
200	Falcon	590	....	....
250	F. Play	44	42½	44
140	F. Farm	53	52½	52⅝
2215	Fed Gr	8⅝	7	8⅝
4500	Fed Kirk	20	....	....
285	Ford A	32	31½	....
1937	Blant	780	755	780
3000	Gillies	21	20	....
19295	Glenora	18	15	16
9900	Gods L	72	70	....
8000	Goldale	32	31	32
2300	Golder	62	61	....
14100	Go Eag	21	16	17
7800	Go Hawk	110	104	110
400	Go Arr	63	....	....
5100	Gold Ga	38	37	....
8150	Go Man	240	225	227
2000	Goodfl	9	8½	9
2000	GGra Bous	24	....	....
100	Gl Pap	19	....	....
105	Do Vt	19	18	....
650	Gypsum	15½	15½	15½
93500	Halcrow	17	15½	16½
3500	Halliwtl	9	7	....
175	Ham Brid	10	9½	10
825	Har Car	13	....	....
5000	Harker	25	23	25
8000	Harrica	33	30	33
2300	Hasaga	245	240	....
2000	Headway	29	28	....
2200	Heath	55	....	....
42850	Hedley	320	290	315
27700	Heva	54	52	54
265	Hinde	24	....	....
785	Holling	15⅞	15⅝	....
2625	Home	400	385	390
8600	Homer	28	27	....
26500	Homest	10	9	9½
9000	Hoyco	66	....	....
4500	Howey	50	48	....
250	Hud. Bay	41¾	41	41½
250	Hud. Bay	41¾	41	41½
6100	Hu. Mal.	28½	26½	27
1980	Imp. Bank	27	26¾	27
1144	Imp. Oil	17	16½	16⅞
3100	Ind. L.	65	62	....
4300	Inspir.	138	135	138
205	Int. Met.	31½	....	....
725	Int. Nick.	43½	41¾	43½
1555	Int. Pete	25⅞	25¼	25½
53525	Int. Uran	179	170	178
11700	Jack Wal.	34	30	32
2100	Jason	45	43	45
10000	Jm. Con.	8	6½	8
15320	Joliet	114	106	109
7800	Kayrand	33	30	33
875	Kerr Add	16½	16¼	16⅜
22300	Kirk L	235	222	234
400	Labatt	27¼	27	27¼
550	Labrad	800	790	800
240	L. Shore	24½	24½	....
800	Lamaq	800	....	....
9500	Lapa	19	18	....
79700	Lapaska	64	60	61
6600	Lexin	28	27½	28
10200	Lingman	130	125	130
130	Lob A	29½	29	29½
1500	Lil LL.	275	270	275
4000	Lynx	36	34	....
1500	Macassa	470	455	470
20530	McDon.	730	700	725
1800	McLeod	350	335	350
55410	Madsen	530	475	525
2300	Magnet	73	70	73
2600	Malartic	340	....	....
8300	Man Ba.	5	....	....
4800	Marcus	170	161	162
16300	Marlon	44	39	40
188800	Martin	45	38	45
1395	Massey	15½	15	15⅛
900	Do P.	30½	30	30½
90	McColl	18¾	18⅝	....
425	McIntyre	74	73	74
11580	McMarm.	42	40	42
12000	Mid. Con	15½	15	15½
380	Mtl Pw.	24⅛	23¾	24⅛
470	Nt. Car	25⅝	25⅛	25⅜
3000	Negus	155	150	....
33650	Nib	25	22	25
2750	Nipiss.	420	410	415
1050	Noranda	69⅝	68½	69⅜
2300	Nordon	20	27	....
8900	Normet	112	110	112
17500	Norse	29	28	....
2300	Northla	17	16⅝	17
1600	Nor Can	123	118	121
6300	Nichol	24	22½	....
625	Nor Star	8⅛	7⅝	....
300	Do P	6¼	....	....
3100	Obrien	340	333	....
2100	Oleary	34	33½	....
12000	Omnitra	29	28	29
2200	Orenada	44	....	....
61400	Paclata	18	14⅛	16
9300	Uacif Pete	165	155	....
155	Pagt	32	31¾	....
1650	Pamour	253	248	253
1500	Pandora	40	38	40
7500	Parbec	23	22	23
5300	Part Mad	11	10	11
27110	Paymast	84	80	82½
4100	Pen Rey	34	31	34
22100	Pic Pur	45	42	....
2000	Por Pen	57	....	....
5000	Por Reef	50	49	50
25	Pow Riv	31½	....	....
4600	Powell	165	159	160

Ventes	Titres	Haut	Bas	Clot.
340	Pow Corp	16	....	....
19150	Premier	275	260	275
810	Press Met	21	20¼	21
175	Purity	11	....	....
2100	Que Man	92	91	92
3300	Queenst	111	105	110
1505	Quemont	20¾	19⅝	20¾
4200	Regert	40	37	40
19600	Richmac	14	10	12
5230	Douyn	55	51	54
2500	Rocana	90	....	....
135	Roy Bk	22¾	....	....
120	Russel	49	....	....
6300	Rush L	57	56	....
125	Stl Corp	8⅜	....	....
2380	San Ant	575	565	570
3000	Sand Riv.	13	....	....
10200	Senator	143	140	142
175	Shawin	22⅜	....	....
28500	Shawkey	60	57	58⅛
67865	Sherrit	295	285	291
10	Simp P	104½	....	....
5510	Siscoe	125	113	117
22600	Sladen	62	58	62
195	Soutam	19½	....	....
2500	Spring	140	130	....
40295	Stada	148	125	140
6300	Starrait	93	89	93
813	Stan Pav	9	8	8⅝
520	Do P	....	23½	23
300	Stl Can	....	....	80
13560	Steep Ro	....	340	350
7700	Surf P	....	70	68
3965	Teck H	505	495	500
15300	Tran Res	140	135	140
725	Un Gas	....	11⅝	11⅛
6500	Un Min	....	40	37
50	Un Corp A	....	30⅛	30⅛
50	Do B	....	....	26
200	Uni Fuel A	....	....	42
800	Un Stl	9⅞	9¾	9⅞
11025	Upp Can	285	260	270
950	Ventur	....	14¾	14
7000	Vermila	13⅜	13	13¼
1340	Waite	490	465	480
677	Walker	125¾	124¼	125
677	Walker	125¾	124½	125
427	Do P	22⅝	22¾	22½
4400	Wasa	160	154	155
22000	West Mal	40	37	39
140	Weston	28½	28	28½
2800	Wiltsey	....	25	24
1970	Wpg El	17	16¼	16⅞
4000	Winora	36	35	36
1075	Wri Har	530	520	525
4500	Ymir	....	32	31
350	York	....	....	15⅞

Curb

135	Ashes	....	....	32
500	Brown	....	....	6⅞
800	Cw Lumb	305	300	305
3390	Con Pap	....	16½	16½
100	Hayes	30½	30½	30½
450	Int Pap	49¼	48½	49¼
2200	Osisko	135	131	135
1175	Minn Ont	20	19¾	20
160	Pend Ore	400	390	395
2000	Temisk	....	22	21

Ventes totales: 2,357,000.

HORS-LISTE

G. E. LESLIE & CO.
260 St-Jacques Ouest

	offre	dem.
Abenakis	12	14
Albany River	42	45
Amber O. & M.	18	22
Amal. Kirk.	17	19
Amal. Larder	2.25	2.35
Alta	28	30
Annamaque	15	17
Barber Larder	6	9
Benzac	—	23
Bourlamaque	12	15
Brock Gold	15	19
Cayuni	2.25	2.33
Cad. Goldfield	18	22
Mheminis	29	—
Chibmac	6	8
Cons. Chiboug	36	39
Comet	—	18
Courmont	—	30
Dorbaska	5	7
De Santis	13	15
Destorado	21	24
Dumico	10	13
Donrand	14	17
Electra	27	31
Goldvue	78	82
Fontana	18	21
Greenlee	18	21
Great Bend	....	8
Glencona	13	15
Guillet	—	24
Harpers	9	11
Hoyle	24	26
Inco	83	87
Hugh Pam	17	19
Kenbay	35	38
Kamlar	34	37
Lassie R. L.	50	55
Lake Expanse	15	18
LaSalle	23	26
Lasidon	33	35
Lake Rowan	6	8
Lavalle	16½	18
Lingside	30	33
Major	11	13
McCunig	19	21
Martin Bird	14	16
Nereco	50	55
Natl. Malartic	43	45
New Augerita	20	23
New Malartic	10	13
Norheau	1.10	1.20
Obalski	24	26
Opem. Copper	34	37
Obaska Lake	40	45
Orpit	12	15
Pam Canadian	—	13
Pascallis	42	45
Payore	13	16
Pershing Man.	70	80
Presdor	6	8
Privatter	78	80
Rand Mal.	17	19
Rainville	25	28
Renfort	9	11
Rugged R. L.	35	38
Seventh Mal.	—	19
Scott Chl.	11½	12½
Sovereign	26	29
Starlight	10	12
Wenrell	26	27
Wingait	19	22
Westville	26	28
Young Davo	33	36

Dollar, à la hausse

NEW-YORK, — Le dollar canadien a monté de 1-16 ct à un escompte de 9 3-16 p.c. par rapport au dollar américain. La livre sterling cote $4.03 1-2. La commission du contrôle du change à Ottawa maintient le cours du dollar à 9.09-9.51 p.c. d'escompte.

* * *

OTTAWA, 23 — La commission de contrôle du change conserve les taux suivants pour le dollar américain: 10 p.c. de prime à l'achat et 10 1-2 p.c. d'escompte à la vente.

La livre sterling cote en monnaie canadienne $4.43 à l'achat et $4.45 à la vente.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Un bandit de 21 ans envoyé au bagne pour un quart de siècle

La jeunesse criminelle a reçu une rude leçon, hier, devant le juge T.-A. Fontaine, lorsque ce tribunal a envoyé Lucien Girard, âgé de 21 ans, au bagne pour un quart de siècle. Le bandit, au front fuyant, aux yeux gris d'acier, n'a pas même sourcillé mais, un peu avant de réintégrer les cellules, il a commencé à pâlir.

Si ce criminel-né, comme l'a appelé le tribunal n'a pas été condamné au supplice du fouet il le doit à une grave blessure qui le laissera probablement invalide d'un bras pour toute sa vie. Et cette blessure fut causée par un compagnon dans le crime, Marcel Morin, qui a attrapé une peine de cinq ans, hier, devant le juge Edouard Tellier. Les deux se sont querellés après un cambriolage pour les beaux yeux d'une fille et Morin a déchargé son revolver dans le bras droit de Girard, pratiquement à bout portant, et c'est miracle s'il n'a pas tué son complice.

Si Girard doit purger une peine de 25 ans Morin a encore une sentence devant le juge René Théberge, pour vol à main armée, et hier, en demandant l'ajournement de cette sentence au 25 janvier Me Marc-André Blain, avocat du ministère public, a suggéré au tribunal d'ordonner la peine du fouet, pour cet autre bandit qui vient d'avoir 24 ans.

Girard devra donc purger consécutivement huit peines de 2 ans, pour cambriolage, une peine de 2 ans, pour conspiration et enfin une peine de 7 ans pour vol à main armée. Après que Me Jacques Beauchamp, du ministère public, eût demandé un châtiment sévère dans le cas du prisonnier le juge Fontaine dit, en scandant bien tous ses mots:

—Girard, je crois que vous êtes un criminel-né. J'ai ce matin un bien pénible et rigoureux devoir à remplir mais je dois aller jusqu'au bout, conscient de mes responsabilités envers la société que je représente. Votre cas sort de l'ordinaire et vos crimes ont tous été commis dans une période courte et déterminée. On voit partout votre but: arriver à vos fins en vous moquant de la vie des gens. Si je regarde votre casier judiciaire j'y vois que vous commencez une carrière de bandit à 14 ans, avec incarcération de trois ans au Mont St-Antoine, pour quatre cambriolages. Puis, en 1942, vous commettez encore quatre cambriolages alors que vous avez à peine 18 ans, tout comme un bandit de grande carrière. Puis en 1943 encore deux autres vols avec effraction et c'est en sortant de prison cet été, que vous avez commencé la série de cambriolages qui vous ont finalement conduit devant moi.

Le juge Fontaine énumère les crimes commis puis ajoute:

—L'opinion publique est larmée et avec raison par trop de crimes commis, non seulement à Montréal mais à Toronto, Winnipeg, Vancouver et aux Etats-Unis. Il est temps que cela achève et je déclare qu'il y a eu trop de clémence dans le passé envers les jeunes. Tous nous reviennent, continuant à croire que la clémence se continuera. J'ai songé sérieusement pour décider si je devais vous imposer la peine du fouet et je l'aurais ordonnée si vous n'étiez pas gravement blessé. Mais il y a un autre moyen et, sachant que vous ne vous corrigerez jamais, je dois imposer une longue détention en protégeant la société et aussi en vous protégeant vous-même du danger des armes à

Le Dominion a fourni en six ans 3,619,320,000 livres de viande à Londres et aux pays européens

Ottawa, 23. (C.P.) — Au cours des six années se terminant le 31 décembre 1945, le Canada a expédié 3,619,320,000 livres de bacon, de jambon, de boeuf, de mouton, d'agneau, de soucisse et de produits en conserves à l'Angleterre affamée et à l'Europe mourant de faim.

Les statistiques du gouvernement indiquent que ces gigantesques exportations de viande sont évalués à $725,000,000. La plus grande partie de ces vivres était expédié en Angleterre jusqu'à ce que la libération des régions du continent ouvre le chemin aux exportations au reste de l'Europe.

En 1945, les exportations de viande du Canada ont atteint $172,769,000. Elles consistaient en 446,000,000 livres de bacon et de jambon, 60,600,000 livres de boeuf désossé, 151,200,000 livres de boeuf non-désossé, 10,132,000 livres de mouton et d'agneau, 10,200,000 libres de débris comestibles, 627,000 paquets de carcasses de porc, 8,700,000 livres de porc en conserve et 113,000,000 livres d'autres viandes en conserve.

Ces envois provenaient de 3,827,000 porcs, 647,000 bestiaux et 222,000 moutons et agneaux.

Pour 1946, le Canada a promis d'expédier outre-mer chaque livre disponible au-dessus des besoins domestiques. Il s'est engagé à envoyer en Angleterre seulement, un minimum de 450,000,000 livres de bacon et 60,000,000 livres de boeuf.

Afin de remplir ces engagements, le Dominion continuera, du moins au cours de l'hiver, la ration individuelle actuelle d'environ 1 1-3 de viande désossée par semaine. Ce rationnement a été remis en vigueur au mois de septembre lorsqu'on s'est aperçu que le Canada ne pourrait pas satisfaire aux demandes d'outre-mer sans apporter quelques restrictions à la consommation domestique.

Eugène Larment pendu en mars; Henderson et d'Amour acquittés

OTTAWA, 23, (C.P.) — Un jury de 12 hommes a aujourd'hui déclaré Eugène Larment, 24 ans, jeune bandit d'Ottawa, coupable du meurtre du détective Thomas Stoneman, d'Ottawa. Larment a été condamné à être pendu le 27 mars par le juge F. H. Barlow.

Wilfrid D'Amour, 25 ans, et Albert Henderson, 24 ans, accusés conjointement du meurtre, furent acquittés, mais furent cependant retenus aux arrêts sous une accusation de vol d'armes au Musée national de guerre et de vol d'auto, le 22 octobre.

On prévoit que la police portera plus tard d'autres accusations contre d'Amour et Henderson.

Très ému, Larment a déclaré d'une voix brisée "Je suis absolument innocent de meurtre", quand le juge Barlow lui demanda s'il avait quelque chose à dire.

Le jury délibéra durant quatre heures et demie avant de rendre un verdict. Le président du jury, M. F. G. Berrill, de Renfrew, Ont., annonça: "Nous trouvons l'accusé, Larment, coupable de meurtre tel qu'accusé". Questionné par le greffier sur d'Amour et Henderson, M. Berrill déclara que le jury les avait trouvés "non coupables de meurtre tels qu'accusés".

Le juge Barlow, sur ce, demanda si l'expression 'non coupable de meurtre tels qu'accusés" signifiait qu'on les avait trouvés complètement innocents, à quoi le porte-parole répondit affirmativement.

Le juge Barlow déclara qu'il ne discuterait pas la décision du jury. Il avait tout de même, plus à bonne heure aujourd'hui, fait comprendre aux jurés qu'il croyait d'Amour et Henderson aussi coupables que Larment. 'Si les faits prouvent d'une façon absolument indubitable qu'ils faisaient partie d'un groupe qui avait décidé de voler et de résister à l'arrestation, ils sont coupables du même crime que Larment", dit-il.

Pour n'avoir pas bien chauffé un locataire, un proprio paiera $300

Les derniers grands froids ont eu un peu banal écho, hier devant le juge Armand Cloutier, à l'audience des Convictions sommaires, quand M. G.-E. Payette, 5393, Grove Hill, appelé pour subir son procès, oublia de répondre à l'appel et fut condamné par défaut à la "pétillante" amende de $300 plus les frais, (c'est le cas de le dire), après avoir été déclaré coupable d'avoir violé l'ordonnance 294 de la Commission des prix, ordonnance obligeant un propriétaire à bien chauffer son locataire.

Me Robert Turgeon, avocat de la poursuite, mit en preuve que le locataire de l'inculpé, M. G. A. Disher, 5319, Brodeur a gelé presque "tout rond" dans son logement de six pièces. Le témoin a donné la nomenclature des moyens pris par lui pour se chauffer, à savoir des chaufferettes électriques, des brûleurs à l'huile, des thermomètres dans toutes les chambres, etc.....

Le juge Cloutier s'est élevé en termes assez durs contre les propriétaires qui commettent ce genre d'infraction à la loi et il a précisé qu'il se montrerait encore plus sévère à l'avenir.

Selon la preuve, Payette, le propriétaire, avait l'obligation de chauffer le logement situé à 5319, rue Brodeur, Notre-Dame de Grâce, et les enquêteurs de la Commission se sont rendus compte du fait que la température était telle dans ce logement qu'elle mettait en danger la santé des locataires.

Comme on ne le sait peut-être pas assez les règlements sur les loyers exposent le locateur à des procédures dans les cas de diminuation ou de discontinuation des services à être fournis au locataire et le jugement rendu hier n'est qu'un début. De nombreuses poursuites, en effet, seront incessamment intentées à la suite d'enquêtes instruites dans plusieurs affaires du même genre.

M. Disher, le locataire dans cette histoire, est une figure bien connue parmi les éditeurs de journaux de Halifax à Vancouver. Il est de la Southam Co., Ltd, une entreprise qui possède plusieurs journaux canadiens.

Notre pays a fabriqué 850,000 véhicules pour fins militaires

Invité d'honneur au déjeuner de la section forestière de l'Association des papetiers canadiens (Canadian Pulp and Paper Association) qui tient actuellement sa convention annuelle à l'hôtel Mont-Royal, M. R. E. Jamieson, professeur à l'université McGill et directeur des recherches de génie au ministère des Munitions et des Approvisionnements, au cours de la guerre, a donné hier midi d'intéressantes précisions sur la contribution de l'industrie canadienne de l'automobile à notre effort de guerre.

M. Jamieson a signalé que les véhicules militaires produits par notre industrie ont été utilisés, non seulement par les forces canadiennes ,mais encore par celles du Royaume-Uni et des autres pays du Commonwealth, sur tous les théâtres de guerre. Il a déclaré que le Canada a produit 850,000 véhicules divers, qui, estime-t-il, couvriraient une superficie de dix milles carrés si on les plaçait en stationnement tous ensemble. Les crédits consacrés à la guerre ont été employés dans la proportion de 12.5 p.c. à la construction de véhicules militaires et 25 p.c. des crédits employés par le ministère des Munitions furent mis à la disposition de cette importante section de notre production.

Au début de la guerre, dit M. Jamieson, nous étions en face d'une pénurie complète de plans dans le domaine des véhicules militaires, au Canada. Sans doute, depuis quelques années déjà, notre armée avait été convertie au système de mécanisation, mais on n'avait pas encore préparé les plans de production massive des véhicules qui devraient être d'une aide si considérable dans la poursuite de la guerre par la suite.

L'industrie canadienne dut se réadapter complètement à des besoins nouveaux dans le domaine des véhicules militaires. La conduite sur quatre roues était une innovation pour nos usines de production. Malgré tout, dès le milieu de 1940, notre industrie était en mesure de produire en grande quantité tous les modèles réclamés par l'armée. Dans le domaine des chars d'assaut, la contribution canadienne fut particulièrement importante. Notre pays fut le premier à mettre à l'essai le système d'armure coulée pour les tanks. Ce système fut employé pour les tanks-béliers (Ram Tanks), qui furent jugés à l'époque meilleurs encore que le meilleur modèle américain, le M-3. Le tank-bélier comportait aussi l'innovation d'un canon mobile installé sur la tourelle centrale du char, ce qui manquait au M-3. Par la suite, les Américains adoptèrent la méthode canadienne d'armure coulée et de canon sur tourelle centrale et leur plus fameux tank, le Sherman, qui contribua plus que toute autre arme à la victoire finale, comportait ces deux particularités. Le tank Valentine, produit à Montréal, comme le Ram, d'ailleurs, était de commande britannique. Le système de l'armure coulée n'y fut pas employé, mais les ingénieurs canadiens trouvèrent une méthode d'utiliser une armure, plus légère que ne le prévoyaient les plans anglais, mais tout aussi résistante au feu ennemi.

M. Jamieson a aussi signalé les découvertes faites par les ingénieurs canadiens dans divers autres domaines. Il cita en exemple le cas du démarrage des véhicules dans l'eau. Les chercheurs constatèrent qu'une batterie gardée à la chaleur était plus importante dans ce domaine qu'un moteur chaud.

Après Pearl Harbor, on chercha

(Suite 2e page, 2e col.)

POUR TELEPHONER AU "CANADA"

Dans le jour
HArbour 5131

SOIR, DIMANCHE ET FETES

Nouvelles, renseignements	HA. 5131
Directeur de l'Information	HA. 3461
Sport	HA. 5134
Annonces, Ateliers	HA. 1432
Administration, Finance	HA. 3507
Circulation et expédition	HA. 5134
Rédacteur en chef	HA. 8454

PAR AVION...
à QUÉBEC
en 1 h. et 5 m.
à CHICOUTIMI
(ARVIDA, BAGOTVILLE, SAGUENAY)
en 2 h. et 5 m
Horaires commodes pour l'aller et le retour. Aucune priorité requise.
TÉLÉPHONE MA. 4231
QUEBEC Airways

Réélection

M. Robert Charbonneau, directeur des éditions de l'Arbre, secrétaire de l'Académie canadienne-française et un romancier apprécié de la jeune génération, que les éditeurs canadiens-français ont réélu à la présidence de leur association hier soir, à Québec.

Me Edouard Asselin, défait dans Mercier, au Conseil législatif

QUEBEC, 23 (Du correspondant parlementaire du Canada). — Me Edouard Asselin, avocat de Montréal, a été nommé conseiller législatif pour la division de Wellington. Il succède à l'hon. L.-A. Giroux, représentant de l'Union Nationale, décédé l'automne dernier.

C'est ce qu'a annoncé ce soir M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, à la suite d'une séance du cabinet.

L'Union Nationale aura donc cinq représentants au Conseil législatif contre les libéraux, 19.

Né dans le comté de Joliette, Me Asselin qui est le frère de M. J.-O. Asselin, président du comité exécutif de la ville de Montréal, a exercé sa profession d'avocat jusqu'en 1936, année où l'U.N. ayant pris le pouvoir, M. Duplessis lui confia les fonctions d'assistant du procureur général. Me Asselin démissionna en 1939.

Aux dernières élections provinciales, M. Duplessis qui voulait en faire absolument un membre de son cabinet l'avait fait se présenter, lui qui demeurait à Outremont, dans le comté de Mercier où l'hon. Jos.-A. Francoeur, ancien ministre d'Etat dans le cabinet Godbout, lui fit évidemment mordre la poussière.

Plusieurs rumeurs avaient circulé depuis disant que le chef du cabinet des vingt-et-un allait ouvrir un comté à M. Asselin qu'il tenait à ajouter à son gouvernement.

245 auxiliaires de l'armée en route pour le pays

LONDRES, (dépêche retardée). (par le capitaine Guillaume Dunn) Deux cent quarante-cinq volontaires du C.W.A.C. se sont embarquées ces jours derniers à Southampton à bord de "l'Ile-de-France". La plupart d'entre elles ont fait du service dans le nord-ouest de l'Europe, en France, en Belgique, en Hollande et en Allemagne. C'est le plus fort contingent depuis le début du rapatriement des troupes canadiennes. Aucun paquebot affecté au transport de nos forces armées n'aura à son bord un plus grand nombre de volontaires féminines de l'Armée.

Le groupe comprend plusieurs canadiennes-françaises; deux officiers dont la conduite a été signalée, le capitaine M.-E. Savage, citée à l'ordre du jour, et le lieutenant A. Crapleve, M.B.E., et les quarante-quatre volontaires de la musique militaire du C.W.A.C., avec leur directrice, le capitaine G.-E. McNeill. La musique d'instruments de cuivre de la section féminine de l'Armée revient donc au pays après avoir fait le tour des unités canadiennes sur le continent et en Grande-Bretagne.

Voici la liste des volontaires canadiennes-françaises, et des recrues des régions militaires 3, 4 et 5 qui feront la traversée à bord de "l'Ile-de-France": le sergent V. Lafrenière; les caporaux M. Boissy, M. Bolduc et A.-M.-A. Frenette; les volontaires M.-E. Brisebois, L.-E. Deveau, H.-C.-C. Girard, M.-F. Godin, M.-L.-B. Guimont, C.-D. Lamont, M.-C. Léger, C.-F. Petit, M. Pétrie, M.-F. Pilon, C.-M.-E. Roufosse, D.-H. Charron, F.-L. Desgranges, M.-N.-J. David, N.-G. Lagacé et N.-Y.-L. Ouellette.

Notre personnel de l'impôt n'a pas pu chômer

M. A.-R. Rowland, inspecteur de l'impôt sur le revenu, pour la région de Montréal, qui comprend un arrondissement allant jusqu'à Mégantic, Trois-Rivières et les frontières de l'Ontario, a donné un aperçu, à l'issue du déjeuner hebdomadaire du club Kiwanis St-Laurent, tenu hier midi à l'hôtel Ritz-Carlton, de la besogne qui a été accomplie durant les années de guerre au bureau local de l'impôt. En ce qui a trait à l'administration de l'impôt sur le revenu, a dit M. Rowland, "la guerre n'est pas encore finie. Notre travail demeure intense et tout porte à croire qu'il le sera pour un temps assez long à venir".

"A la fin de la première année fiscale, se terminant en mars 1940, notre personnel, s'élevant au nombre approximatif de 240 hommes et femmes, a recueilli $39,000,000 des 80,000 contribuables de l'arrondissement. En 1941, nous recueillions $75,000,000; en 1942, $190,000,000; en 1943, $370,000,000, et en 1944, $460,000,000. "A mon avis, déclare M. Rowland, ce dernier chiffre sera considéré longtemps comme le total d'impôt direct le plus élevé qui ait été recueilli en douze mois par un seul bureau régional. De 240 qu'il était en 1940, notre personnel aujourd'hui a été augmenté à 1,500 employés.

Bien qu'on appelle notre établissement "bureau de l'impôt sur le revenu," ajoute M. Rowland, nous nous occupons de la taxe sur les excédents de profits, de l'impôt sur les successions, qui a été mise en vigueur en 1941, du contrôle des salaires en temps de guerre, de la taxe de la Défense nationale et de ce qui lui a succédé, la taxe de déduction à la source. Et nous avons maintenant affaire aux allocations familiales.

(Suite 2e page, 1ère col.)

Ces rumeurs de censure

Les éditeurs demandent des explications à Me Côté, qui s'excuse de n'être pas là

QUEBEC, 23. (Spécial au "Canada") — Les éditeurs canadiens-français, par la voix de leur président réélu, M. Robert Charbonneau, ont exigé une explication du gouvernement provincial, ce soir, au sujet des rumeurs de censure des livres qui circulent depuis quelque temps dans les milieux officieux et officiels de cette province.

Justement alarmés par le caractère même que ces rumeurs ont pris et par le silence obstiné du secrétaire de la province sur cette question, malgré l'intervention d'une partie de la presse, les éditeurs ont cherché à obtenir ce soir une réponse non équivoque de celui de qui pourrait relever pareille censure chez nous.

L'hon. M. Omer Côté, secrétaire de la province, s'était cependant fait excuser. Des circonstances "incontrôlables" le retenaient, paraît-il, ailleurs

Le secrétaire de la province avait été invité par la Société des éditeurs à assister à leur dîner et l'on compta sur sa présence jusqu'à la dernière minute.

Présent, l'an dernier à une autre réunion des mêmes éditeurs, Me Côté avait laissé entendre que son gouvernement n'hésiterait pas à sévir contre les ouvrages estimés blessants pour la morale.

"Je tiens à rendre cet hommage à mes confrères, déclara ce soir M. Charbonneau, que, dans l'ensemble, la production de l'édition canadienne est au-dessus de tous soupçon. Ce beau résultat a été obtenu sans contrainte extérieure. Toute entrave à la liberté des éditeurs d'où qu'elle vienne, et l'index n'est pas une entrave — elle est une garde-fou nécessaire et que nous respectons — toute entrave, dis-je, n'aura pour effet que de jeter le ridicule sur la province, elle nous mériterait la réputation de peuple retrograde et ne donnerait pas les résultats qu'on pourrait en attendre."

M. Charbonneau, réélu cet après-midi à la présidence de la Société des éditeurs des livres français au Canada, pour son deuxième mandat, a été vigoureusement applaudi, ce soir, au cours de ses remarques. Reprenant un thème qui lui est cher et qu'il a déjà développé ailleurs, le président a dit aussi ce soir: "Qu'on le comprenne bien. Brûler les livres ne sera jamais que l'aveu d'une défaite, la réaction impuissante de barbares devant l'esprit. Les répressions qu'elles viennent de gauche ou de droite ne peuvent rien contre les idées".

Applaudi encore ici, M. Charbonneau reprend plus loin: "Certes, les écrivains et les éditeurs ont un devoir précis envers la vérité. Mais qui décidera de la vérité ? Jamais la police, jamais les gouvernements, jamais la contrainte extérieure".

Ce message conçu avec autant de modération que de fermeté s'adressait manifestement au secrétaire de la province, qui a peut-être eu vent de la chose à la dernière minute. Son représentant au dîner annuel des éditeurs, chez Kerhulu, où M. Charbonneau a fait ses déclarations, était le sympathique M Jean Bruchési, qui, comme bien l'on pense, répondit qu'il n'avait pas l'autorité de rassurer les éditeurs sous ce rapport. Le sous-secrétaire de la province a néanmoins dit que ce n'est pas dans "la bonne province de Québec" que l'on dressera les bûchers pour brûler des livres. Tenant compte de "certaines démarcations à établir n matière de liberté d'expression, M. Bruchési a rappelé à M. Charbonneau le mot de Frédéric II à Voltaire: "Si j'avais une province à châtier, je la donnerais à gouverner à des philosophes de votre espèce". Le représentant du gouvernement provincial au dîner des éditeurs a aussi dit que si les nazis ont interdit des livres en France, pendant l'occupation, il

(Suite 2e page, 2e col.)

Notre papier gardera le marché extérieur acquis dans la guerre

Les exportations des pays scandinaves ne sauraient constituer une menace substantielle à l'industrie canadienne de la pulpe et du papier, a déclaré hier le docteur A. C. Hill, directeur technique de l'Anglo-Canadian Pulp and Paper Mills Ltd, qui est récemment revenu d'un voyage d'enquête en Europe avec le groupe d'hommes de science que notre pays y a délégués pour s'enquérir des derniers développements dans le domaine industriel et technique. M. Hill a fait cette déclaration aux journalistes, à l'ouverture de la convention annuelle de l'Association canadienne des papetiers (Canadian Pulp and Paper Association), qui se tient actuellement à l'hôtel Mont-Royal.

M. A. C. HILL

Comme ses confrères de l'expédition scientifique l'avaient déclaré à une conférence de presse tenue à Ottawa à leur retour, l'industrie allemande dans le domaine du papier n'atteint pas actuellement les hauts niveaux de développement technique connus au Canada et aux Etats-Unis. Il semble, à son avis, que le gouvernement allemand n'a pas consacré des crédits suffisants à la modernisation de ces usines, trop occupé qu'il était de produire exclusivement pour fins militaires. Cependant, il note que l'industrie allemande, en général, n'a pas été aussi lourdement affectée qu'on l'aurait cru par les bombardements aériens. Aucune usine n'a été endommagée au point que même une production partielle soit impossible.

Par ailleurs, les usines scandinaves n'ont pas été affectées du tout. Leur développement technique atteint les mêmes standards que l'on connait en Amérique. Il y a quelques différences dans certaines méthodes d'exploitation. Mais, elles résultent de besoins économiques différents. Ainsi, dans le domaine de la conservation des

(Suite 2e page, 2e col.)

par BERNARD DAGENAIS, ancien officier et pilote du C.A.R.C.

Commandes considérables

M. Sigmund Janas, président de Colonial Airlines Inc., annonçait récemment que sa compagnie venait de passer un contrat avec la compagnie Glenn L. Martin, pour l'achat de 20 appareils de transport "Martin 202" à un coût approximatif de $4,000,000. Plus récemment encore, M. W. A. Patterson, président de United Air Lines, a fait au nom de sa compagnie une déclaration semblable. Dans ce dernier cas, la commande comprend 35 Martins 202, au coût de $3,000,000 environ.

Le Martin 202, que représente notre vignette, n'est pas encore entré en production, mais la livraison devrait en commencer dans le courant de 1947. Cet appareil de transport est considéré comme le plus rapide bimoteur au monde. Il peut transporter 40 passagers et 2,000 livres de cargo à une vitesse

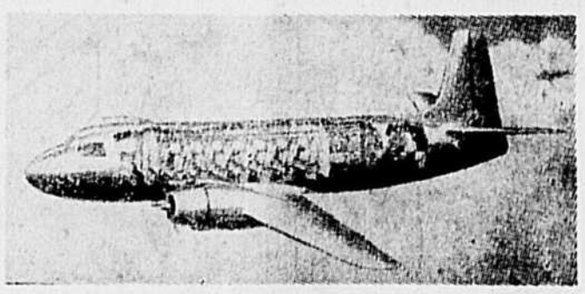

Le Martin 202

de 300 milles à l'heure maximum; il réduira à deux heures le trajet Washington-Ottawa que Colonial Airlines couvre actuellement en 4 heures et demi et qui dure 21 heures en chemin de fer.

La carlingue étanche permet de maintenir une pression atmosphérique équivalente à 5,000 pieds lorsque l'appareil vole à 16,000 pieds. Outre ce détail important, le confort des passagers est assuré par un genre spécial de sièges reversibles et une ventilation adéquate à toutes les températures extérieures.

La compagnie Glen L. Martin, qui s'est rendue fameuse par la production du super-hydravion "Mars" franchit ainsi un pas de plus dans le domaine du transport aérien.

* * *

Exploit historique

La marine américaine vient de réaliser un exploit destiné à faire époque dans l'histoire du plus léger que l'air. C'est en effet tout ré-

(Suite 2e page, 1ère col.)

Conférencier

M. J. L. E. Price, homme d'affaires bien connu de Montréal président du Comité du logement des anciens combattants de notre ville, qui étudiera le problème du logement, ce soir, à 8 heures 15, devant les membres de l'Engineering Institute of Canada, au numéro 2050 de la rue Mansfield.

M. Fowler loue cette initiative du gouvernement

Dans une allocution qu'il prononçait hier à l'ouverture de la convention annuelle de l'Association des papetiers canadiens, à l'hôtel Mont-Royal, M. R. M. Fowler, président de l'association, a signalé l'heureuse initiative du gouvernement fédéral, qui a organisé une commission de contrôle chargée de mener sur un plan national la lutte aux insectes qui nuisent à l'exploitation de nos forêts. M. Fowler a signalé que cette mesure ne saurait soulever des objections de la part des provinces qui n'y perdent aucun de leurs droits. "C'est, dit-il, une mesure de recherches et de conservation d'importance nationale et il est heureux qu'elle soit entreprise sur le plan fédéral.

L'Association des papetiers comprend deux sections, la section technique et la section forestière. Cette dernière a procédé dès hier à l'élection de ses officiers. Ce sont: M. R. C. MacFarlane, d'Edmunston, président; M. G. Godwin, de Montréal, vice-président; MM. C. R. Davis, G. H. Fisk, W. E. Johnson, H. B. Kane, J. B. Matthews, M. O. Schanche et C. C. Atkinson, conseillers. Cette section a aussi décerné ses quatre prix annuels pour récompenser les meilleurs travaux présentés à la convention précédente. Les vainqueurs sont MM. G. Godwin, J. O. Wilson, I. L. Wetmore et C. B. Silversides.

Un incendie fait 4 pertes de vies

ARNSTEIN, Ont., 23. (C.P.) — Quatre personnes, dont deux enfants, ont perdu la vie dans l'incendie de leur maison, hier soir. Le feu, qui semble avoir pris naissance dans le sous-sol, se répandit avec une rapidité foudroyante, au dire des témoins oculaires qui assistèrent à la tragédie sans pouvoir intervenir.

Les victimes sont: Mme George Bolton, 53 ans; Elmer Towns, un pensionnaire, 19 ans; Kay Simpson, 7 ans, et Larry Godby, 10 ans, neveu de Mme Bolton. Quatre bûcherons, pensionnaires de Mme Bolton, réussirent à s'échapper sans blessures, sauf un, Don Swalwel, 19 ans, qui souffrit de brûlures graves en tentant de sauver la vie au petit Larry Godby. Il a été conduit à l'hôpital pour traitement.

Le mari de Mme Bolton, travaillait dans un chantier de coupe de bois à 15 milles d'Arnstein. Il est arrivé ce matin pour identifier les corps.

Les Grenadier Guards seront à Halifax demain

Les Canadian Grenadier Guards, connus sous le nom de 22e Régiment blindé en cette guerre, doit arriver à Montréal au cours de la fin de semaine avec un effectif de 206 officiers et soldats. Ils sont attendus à Halifax, à bord de l'Ile-de-France, vendredi. Les membres du contingent original comprennent: 3 officiers, 13 sous-officiers et 5 soldats.

L'officier-commandant, le lt-col. Curtis Alden Greenleaf, 5540 chemin de la Reine-Marie, a toujours servi sous les couleurs des Guards. Il a fait les campagnes de France, de Belgique, de Hollande et d'Allemagne et fut nommé officier-commandant du bataillon au mois de juin 1945. Il est titulaire de la Croix militaire qu'il mérita par sa bravoure à Wouwsche, Hollande au mois d'octobre 1944.

Son assistant, le major George Robert Hale, D.S.O., 1401, Sherwood Crescent ,compte aussi au nombre des trois doyens-officiers. Il mérita le D.S.O. par sa bravoure lors des combats de la forêt du Hochwald, en février 1945. Quant au capt. Frank Reiffenstein, 121, rue Lazare, il servit dans divers postes au cours des hostilités mais revint à l'unité à temps pour participer à la majorité des grandes attaques.

Deux frères, le sergent-major régimentaire J.-M.-H. "Timmy" Coutte, M.M., et le sergent major de compagnie Dennis Arthur "Denny" sont au nombre des sous officiers originaux. Ces deux excellents soldats ont gagné la confiance des officiers et des soldats du régiment. Le premier demeure à 3411, ave Northcliffe, N.D.G., et le second à 2203 ouest, rue Ste Catherine.

Les sous officiers originaux sont les suivants: sergent-major d'escadron H.-V. Blackman, 5410, 4e ave, Rosemont; sergent quartier-maître mécanicien Normie Hammond, de Lachute; assistant sergent-major régimentaire A.-A. Lawson, 767, rue Laporte; les sergents C.-A.-J. Champagne, 1432, rue Bicho ; Jack Muir 7386, ave Marcil; H.-R. Hardcastle, 6663, Chambord; Charles Loney, 22 chemin Montréal, Cornwall.

Les militaires suivants sont avec l'unité depuis également le début: sergents-suppléants C.-H. Weir, 3730, ave Evelyn, Verdun; W.-F. Rinder, 5792, Hutchison; cpl P.-J. Szitowski, 5653, 8e ave, Rosemont; caporal suppléant L. Kriklow, 2329 Rushbrooke; sdt. St-Charles; sdt George Croucher, 664, ave Outremont; R.-J. Dourle, 2035, St-Jacques; Dick Larkin, 5713, ave Delorimier; J. Young, 2658, Coleraine.

L'enquête sur le taxi terminée; les amendements de l'exécutif seront connus dans 3 semaines

(par Raymond Masse)

Comme nous lui demandions, tard hier après-midi, si on avait encore lieu d'espérer connaitre dès demain la solution proposée par le comité exécutif pour résoudre le le problème du taxi dans la métropole, M J.-O. Asselin, le président, a explicitement déclaré en présence de Me G. C. Marler, le vice-président, que les commissaires ne pourront pas publier avant la mi-février les amendements au règlement du taxi qu'ils soumettront à l'approbation du conseil.

Quant à l'enquête proprement dite instituée lundi de la semaine dernière par les commissaires en vue d'obtenir des renseignements additionnels et des suggestions de la part des personnes intéressées à le faire relativement au problème du taxi, elle est officiellement terminée depuis six heures hier soir, bien que quelques conseillers qui n'ont pas pris part au caucus tenu mardi soir et quelques corps publics aient averti les commissaires qu'ils feraient tenir des mémoires incessamment.

Faisant allusion au fait que les commissaires ne pourront aucunement faire connaitre leur attitude dès demain, comme on le laissait entendre aux journalistes vendredi dernier, M. Asselin a souligné qu'"il faudra d'abord plusieurs jours aux membres du personnel du bureau du greffier seulement pour la transcription des notes prises au cours des longs entretiens tenus depuis plus d'une semaine ainsi que pour leur présentation dans les deux langues".

"On admettra facilement que ces notes ne peuvent pas être transcrites et présentées dans les deux langues pour vendredi", a-t-il ajouté. "Pensez aux notes considérables qu'il faudra ensuite étudier. Seulement l'entretien que nous venons d'avoir avec les représentants des corps publics a duré deux heures. Celui que nous avons eu ce matin avec des conducteurs de taxis, des représentants de compagnies indépendantes et des conducteurs de taxis fantômes — voitures sans permis — qui se sont aussi présentés a duré trois heures, et le caucus auquel tous les conseillers avaient été invités, trois heures. Il y eut aussi l'entretien avec les représentants des deux plus importantes associations de taxis et autres intéressés".

En plus de se déclarer "très satisfait des résultats de l'enquête qui vient de prendre fin", M. Asselin a par ailleurs révélé, en réponse à une question, que dans l'ensemble, les personnes appelées à faire des suggestions demandent que le service du taxi soit amélioré".

Au cours des entretiens, des questions spécifiques étaient posées par les commissaires aux personnes avec qui ils conféraient. Comme nous demandions à M. Asselin s'il s'est produit que toutes les personnes rencontrées ont répondu unanimement à une des questions posées, il a répondu qu'aucune des questions n'a obten ula même réponse.

Les personnes qui ont conféré hier après-midi avec les commissaires auxquels s'étaient joints Me Honoré Parent, directeur des services municipaux, Me Louis Lapointe, son adjoint, et Me Fernand Dufresne, directeur du service de la police, représentaient le Royal Automobile Club, le Conseil central des syndicats nationaux de Montréal, le Conseil des métiers et du travail, le Chambre de Commerce de Montréal, la Chambre de Com-

(Suite 2e page, 1ère col.)

Importante conférence à Ottawa sur l'armée canadienne de paix

OTTAWA, 23. (C.P.) — On croit que les membres de l'état-major général et les commandants des diverses régions militaires et des divers camps du Canada ont discuté du recrutement, de l'entrainement et de l'organisation d'une imposante armée canadienne de paix au cours d'une conférence à huis clos qu'ils tinrent ici, aujourd'hui.

Aucun communiqué n'a suivi la réunion et les officiers se sont refusés à tout commentaire. Ils ont toutefois laissé entendre que le ministre de la Défense, l'hon. Abbott, pourrait donner les grandes lignes des projets militaires du Canada à une conférence de presse ici, samedi prochain.

La semaine dernière, le C.A.R.C. a annoncé qu'il entreprendrait une campagne de recrutement pour trouver les quelque 20,000 hommes qu'il désire pour ses effectifs permanents.

L'Aviation a révélé qu'elle recruterait des civils et des vétérans. Pour débuter, elle désire 10,000 hommes — pour ses équipes de sol — et elle accorde la préférence aux vétérans jusqu'au 1er février. Après cette date, elle acceptera les civils qui veulent faire partie de la force aérienne permanente.

On n'a rien dit encore du recrutement des équipes de vol, mais ce service fut si populaire pendant la guerre qu'il ne sera pas difficile de trouver un nombre suffisant de candidats pour l'aviation permanente chez les aviateurs en service ou licenciés.

On croit que ce cas se limite toutefois à l'Aviation Cette situation s'explique jusqu'à un certain point par le fait que la plupart des membres des équipes de vol sont passés du collège aux écoles d'entrainement de l'Aviation et n'avaient pas d'autre expérience. Contrairement à cela, la majorité des soldats, des marins et des membres d'équipes de sol étaient plus vieux et occupaient des emplois civils avant la guerre.

On s'attend que la Marine et l'Armée, prévoyant quelques difficultés à recruter des effectifs de 10,000 et 25,000 hommes respectivement, lancent une campagne de publicité pour annoncer les améliorations de salaires et de conditions de vie qui seront de règle dans les forces armées permanentes.

Les autorités militaires espèrent pouvoir bientôt annoncer une attrayante échelle de soldes, des allocations, des pensions, des crédits d'éducation et un nouveau système de promotion.

Ouverts de 9 h. à 5 h. 30 — samedi compris

DUPUIS

Paletots d'hiver

1-3 DE RABAIS:

pour garçonnets, garçons et adolescents de 6 à 20 ans

PALETOTS
de 8.45 à 14.50
(pour 6 à 10 ans)
1/3 DE RABAIS
5.64 à 9.67

Attention . . . un modèle toujours populaire est ici offert à rabais . . . COUPE AMPLE, COLLET MILITAIRE... Paletots d'hiver en tweed, en étoffe molleton tout laine avec une doublure épaisse et durable. Choix de gris bleu, beige, brun, marine. Ces tissus sont unis ou à fantaisies. Coupe et confection soignées.

PALETOTS
de 11.95 à 32.50
(pour 12 à 20 ans)
1/3 DE RABAIS
7.97 à 21.67

Nous présentons deux modèles dans ce groupe. COUPE AMPLE à collet militaire . . . coupe DRAPEE A PLIS ET CEINTURE AU DOS. Choix de tweeds et d'étoffes d'hiver épaisses, tout laine. En gris, vert, gris bleu, beige, brun. Texture unie ou fantaisie. Ces paletots seront d'un confort absolu pour l'écolier tout comme pour le garçon qui travaille.

Pas de commandes postales ni téléphoniques, s.v.p.

CHAQUE VENTE SERA FINALE

DUPUIS — rez-de-chaussée (De Montigny)

Dupuis Frères LIMITÉE

RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et gér.-gén.